VILLE DE Pessac



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2010/2011

Présenté au Conseil Municipal du 10 novembre 2011

EDITO



La Loi du 12 juillet 2010, issue du Grenelle de l'Environnement, demande aux collectivités de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ce document est l'occasion de rappeler - faits et chiffres à l'appui - que le développement durable constitue la pierre angulaire de la politique globale de la Ville de Pessac.

Aux piliers du Social, de l'Environnement et de l'Economie, nous avons ajouté dans notre démarche celui de l'épanouissement humain, qui constitue un axe essentiel de notre Ville, généreuse, écologique et à partager.

Généreuse parce que la puissance publique doit être à l'écoute de tous, en particulier les moins favorisés, ceux qui souffrent, et doit mettre en œuvre des solutions en réponse à leurs attentes. Il est de notre responsabilité d'être solidaire et de faire face, sur notre territoire et dans la limite de nos moyens, à la précarité qui gagne du terrain en période de crise.

Ecologique car le changement climatique, un des défis majeurs du siècle actuel, nous amène à penser la Ville à long terme. Nous devons être économes des ressources naturelles que nous léguerons à nos enfants et petits-enfants, en préservant la biodiversité et les milieux naturels de Pessac.

A partager, car ces efforts n'ont de sens que si nous donnons à chaque citoyen de notre commune, individuellement et collectivement, l'opportunité de s'épanouir par la culture, l'éducation, la vie associative ou l'économie. Ce dernier volet, indispensable à notre société, doit évoluer, tant dans ses méthodes de production que de consommation.

Ce rapport recense les actions, initiatives et innovations réalisées sur notre territoire dans tous ces domaines. Ce travail émane à la fois de notre commune - qui s'engage au quotidien dans le développement durable - et de nombreux partenaires avec qui nous travaillons en synergie étroite : citoyens, associations, autres collectivités, établissements publics, entreprises privées, etc.

Notre démarche porte, fondamentalement, l'ambition républicaine du Faire-Ensemble : faire de Pessac une Ville où chaque habitant puisse trouver sa place au cœur d'un espace de vie en relation avec son environnement.

Jean-Jacques BENOÎT
Maire de Pessac



SOMMAIRE

PESSAC VILLE GÉNÉREUSE

■ SOLIDARITÉ
Notre défi commun : Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre générations ____ P13

■ SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES
Notre défi commun : Développer la solidarité internationale et le travail en réseau ____ P27

PESSAC VILLE ÉCOLOGIQUE

■ BIODIVERSITÉ
Notre défi commun : Préserver la Biodiversité, les ressources, les milieux naturels et agricoles et protéger la ressource en eau ____ P34

■ CLIMAT
Notre défi commun : Lutter contre le changement climatique ____ P46

PESSAC VILLE À PARTAGER

■ ÉPANOUISSEMENT
Notre défi commun : Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains ____ P58

■ CONSOMMATION RESPONSABLE
Notre défi commun : Favoriser des modes de production et de consommation responsables ____ P71



MERCI À

Tous les agents (+ 80 agents issus de 30 services différents), élus et partenaires qui ont contribué à l'élaboration de ce premier Rapport Développement Durable et qui agissent au quotidien pour faire de Pessac une Ville Durable.

Vous avez des commentaires, suggestions, compléments à apporter à ce 1er Rapport développement durable : contactez la Mission Agenda 21 de Pessac qui est à votre disposition pour enrichir en continu ce document avec vous : agenda21@mairie-pessac.fr

PRÉAMBULE



Lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, la France a adopté, comme 177 autres pays, un programme d'actions pour le 21e siècle. Il s'agit de l'Agenda 21 qui comprend quarante chapitres et formule des recommandations en matière de pauvreté, de santé, de logement, de pollution de l'air, de désertification, de gestion des mers, montagnes et forêts, de gestion des ressources et de gestion des déchets. Le chapitre 28 de ce document intéresse tout particulièrement Pessac car il affirme le rôle essentiel que les collectivités territoriales doivent jouer en matière de développement durable.

Le développement durable est « Un développement qui satisfait les besoins des générations présentes, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre ceux des générations futures ».

Rapport Brundtland 1987

L'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable qui regroupe un plan d'actions concret sur 5 finalités + une démarche selon 5 principes :



L'ACTE I DE L'AGENDA 21 DE PESSAC 2006-2011 : Pessac sur la voie du développement durable

GENÈSE DE LA DÉMARCHE

Pessac s'est engagée dans une démarche Agenda 21 en juin 2005. La Ville s'est appuyée sur une forte participation, inscrite culturellement dans ses racines, notamment grâce aux liens importants tissés au fil du temps avec les relais associatifs et les Comités et Syndicats de quartier.

Les étapes clés de l'Agenda 21 pessacais se sont déroulées en cinq temps



Dès 2006, un diagnostic partagé de développement durable du territoire a servi à bâtir la stratégie et le Plan d'actions Agenda 21, en identifiant les atouts et faiblesses de Pessac, les tendances d'évolution du territoire et ses enjeux. Il a mis en exergue 4 enjeux de développement durable :

- Comment développer la mixité et la solidarité dans une ville riche de sa diversité ?
- Comment aménager durablement un territoire étendu et ses 17 quartiers ?
- Comment préserver le patrimoine commun, les ressources et les services essentiels pour tous ?
- Comment impliquer tous les habitants et les acteurs pessacais pour co-construire le bien-être des générations de demain ?

Après cette phase de concertation avec tous les acteurs du territoire, la Ville a adopté sa stratégie locale de développement durable et décidé d'agir sur 3 axes majeurs, déclinés à travers son 1er plan d'actions 2007-2011 :

- EXEMPLARITÉ : Faire de Pessac une municipalité exemplaire qui intègre le développement durable dans ses pratiques internes (6 mesures et 16 actions)
- RESPONSABILITÉ : Faire de Pessac un territoire engagé dans la lutte contre le changement climatique et responsable face aux enjeux planétaires (8 mesures, 26 actions)
- SOLIDARITÉ : Faire de Pessac une Ville solidaire et mobilisée pour le bien-être de ses habitants et des générations futures (7 mesures, 22 actions)

Après 5 ans de mise en œuvre, la Ville a réalisé une évaluation participative de cette stratégie et du Plan d'actions en confiant, avec le soutien financier de la DREAL Aquitaine, une mission d'expertise de 60 jours au cabinet d'études XPS Développement, membre de la Société Française d'évaluation. Le bilan final du 1er Plan d'actions, détaillant les résultats de chaque projet, est téléchargeable sur http://agenda21.mairie-pessac.fr. Pour l'évaluateur, il se résume ainsi : *« **Un bilan du 1er plan d'actions très positif** pour un programme pionnier et complexe, qui repose à la fois sur un portage politique affirmé et l'engagement des agents, qui a permis un bon taux de réalisation (94 % d'actions en cours ou réalisées fin 2011- seules 4 actions non réalisées ou réorientées). »*

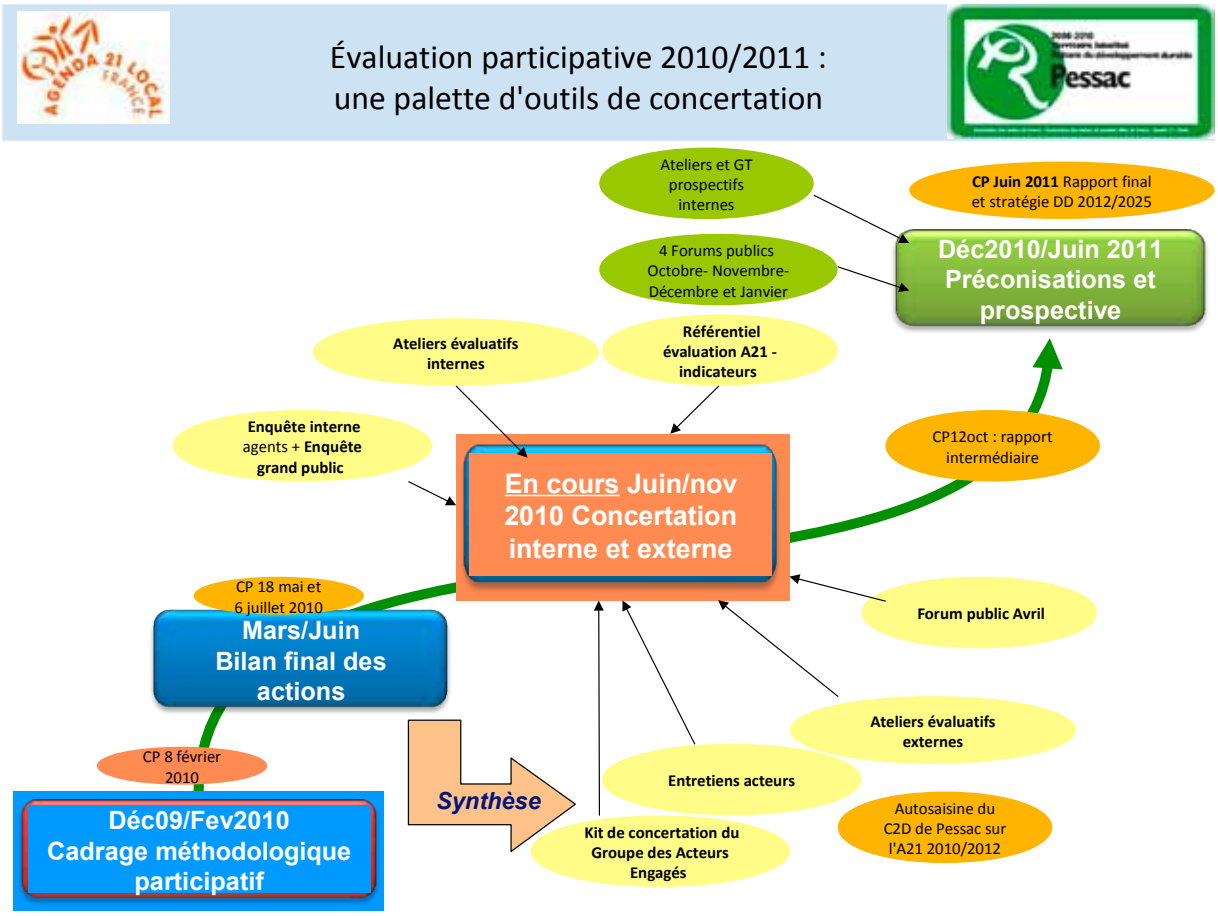
LA SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION MENÉE EN 2010-2011

Une démarche participative pour évaluer l'Agenda 21

Dès mars 2009, Pessac a été retenue par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour tester le référentiel national d'évaluation des Agendas 21. Conformément à ce cadre, la mission d'évaluation, qui s'est déroulée de janvier 2010 à juillet 2011, a porté sur :

- l'analyse de l'impact, des résultats et de la plus-value de l'Agenda 21 pessacais sur les 5 grandes finalités du développement durable : lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère ; préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; épanouissement des êtres humains ; cohésion sociale et solidarité entre les générations et les territoires ; modes de production et de consommation responsables
- l'analyse des modes de faire et des changements induits par l'Agenda 21, en interne (évolution des pratiques municipales vers le développement durable) comme en externe (analyse de la mobilisation des acteurs locaux et des habitants vers des modes de vie plus durables).

Pour favoriser la participation de toutes les parties prenantes à cette évaluation, une palette d'une dizaine d'outils de concertation a été déployée. Avec 7 forums publics et animations du Stand évaluatif Agenda 21 au Bourgailh, et les 2 enquêtes réalisées en interne et externe, elle a permis la participation de plus de 600 habitants et de 400 agents.



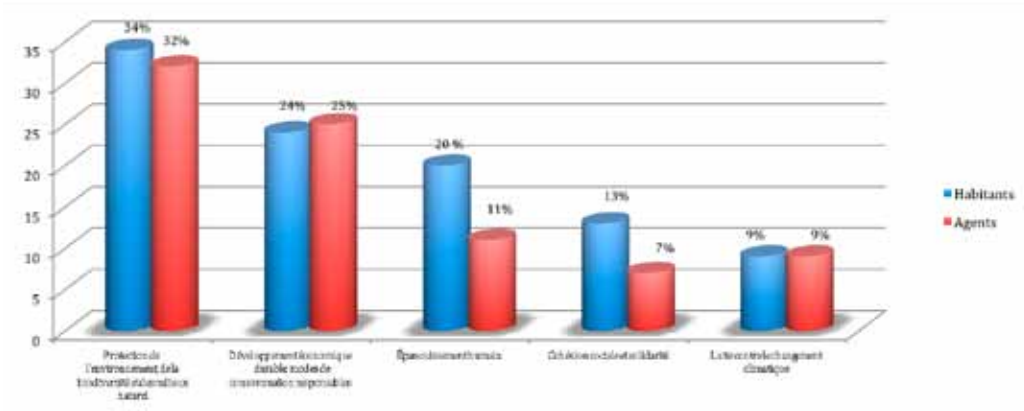
Synthèse finale de l'évaluation

La synthèse de l'évaluation de l'Agenda 21 dresse le bilan de la stratégie locale de développement durable au regard des 5 finalités du cadre de référence ainsi qu'un bilan des pratiques et modes de faire de la collectivité sur les 5 principes méthodologiques du développement durable. En résumé, le jugement de l'évaluateur dégage les principaux enseignements suivants. Extraits :

- *Le premier plan d'actions de l'Agenda 21 pessacais apporte des réponses positives à près de trois-quarts des questions stratégiques posées sur les finalités par le référentiel national d'évaluation des Agenda 21 locaux. Il a contribué aux cinq finalités du développement durable et chaque finalité est prise en compte dans chacun des trois axes de la stratégie et du programme d'actions, attestant de la transversalité de la démarche, facilitée par la généralisation du travail en mode projet :*
 - *La finalité Climat est abordée au travers des axes « Exemplarité » et « Responsabilité »*
 - *La finalité Biodiversité est abordée majoritairement par le biais de l'axe « Responsabilité »*
 - *La finalité Solidarité est abordée via les axes « Solidarité » et « Responsabilité »*
 - *La finalité Épanouissement est abordée en premier lieu par l'intermédiaire de l'axe « Solidarité »*
 - *La finalité consommation et production responsables est abordée d'abord dans les axes « Solidarité » et « Responsabilité ».*

Selon les habitants et agents ayant répondu aux enquêtes menées, le 1er Plan d'actions Agenda 21 a particulièrement agi sur la protection de l'environnement et les modes de consommation durables.

POUR VOUS CE 1ER PLAN D'ACTIONS A PARTICULIÈREMENT AGI SUR :

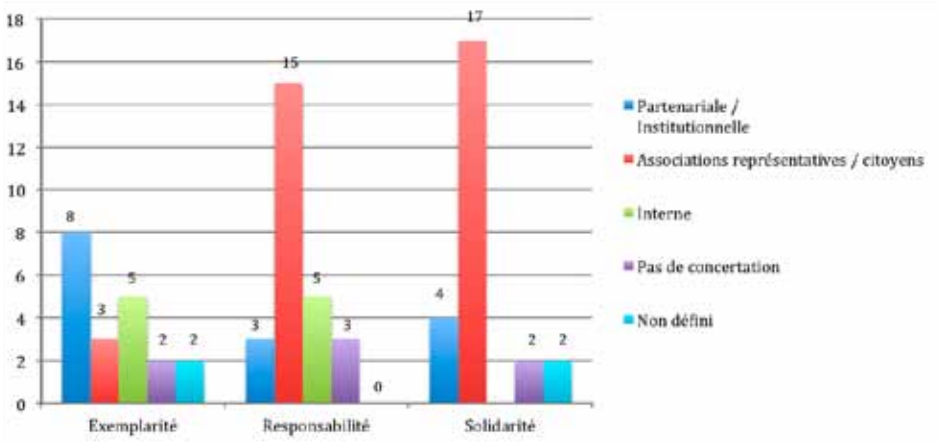


- *La démarche Agenda 21 a une valeur ajoutée spécifique en termes de diffusion des principes du développement durable dans les services et de motivation d'un certain nombre d'agents, d'habitants et d'acteurs qui déclarent avoir envie d'agir à l'issue du 1er plan d'actions. Le projet de Ville « Pessac Ville durable 2009/2014 » adopté fin 2008 (téléchargeable sur le site de la Ville) a conforté la priorité donnée au développement durable sur Pessac et a généralisé son intégration transversale dans tous les services et le management. Toutes les politiques, tous les grands projets, toutes les actions intègrent de façon prioritaire et transversale les principes du développement durable : ainsi, l'ensemble des dispositifs contractuels ont été actualisés ou rédigés en intégrant de façon transversale et explicite le développement durable : Contrat de co-développement, Programme Pluriannuel d'investissement, Projet Éducatif local, CUCS...*

■ *Une visibilité et une lisibilité limitées des réalisations et des résultats ont altéré la cohérence de l'axe Exemplarité et l'effet d'entraînement que la démarche aurait pu avoir vis-à-vis des agents comme des habitants. En effet, si 72 % des habitants interrogés déclarent avoir entendu parler de l'Agenda 21, seuls 24 % indiquent le connaître précisément.*



■ *Une démarche participative effective et reconnue par tous comme un point fort de l'Agenda 21 de Pessac. Un aboutissement au terme du premier plan d'actions : la mise en place du C2D.* « *La participation des acteurs à la mise en œuvre des projets et l'existence d'un dispositif de pilotage des actions font partie des critères de qualité d'un Agenda 21. L'analyse du bilan des actions montre que cette participation a été une pratique dominante dans la réalisation du 1er plan d'actions : seules 9,5 % des actions n'ont donné lieu à aucune forme d'association d'acteurs.* » Globalement, l'évaluation réalisée par XPS à partir du tableau de bord de suivi des actions, analyse axe par axe la réalité de la participation, résumée par le schéma suivant :



- ***Un important travail en réseau mais certains partenaires potentiels, inscrits dans des logiques supra communales, n'ont pas été parties prenantes actives de la démarche*** *(campus, hôpital, propriétés viticoles). « la participation de la Mission Agenda 21 à différents réseaux (CDA21, Réseau Régional des Acheteurs Responsables…) est un facteur important de la reconnaissance externe et de l'image positive de la démarche Agenda 21 de Pessac. La Mission Agenda 21 est appréciée comme un contributeur dynamique de ces réseaux en partageant ses retours d'expériences et en valorisant en faveur de son plan d'actions les enseignements des autres membres des réseaux ainsi que les moyens ou dispositifs mis en œuvre par ces réseaux (exemple : formations des acheteurs publics à la prise en compte des clauses environnementales et sociales). Au-delà des partenaires institutionnels, plusieurs des acteurs engagés auprès de la Ville de Pessac estiment que la participation à de tels réseaux est indispensable au regard de la difficulté intrinsèque de la démarche et de sa dimension novatrice ».*
- ***Des critères de l'évaluation globalement positifs.*** *Les critères de pertinence, d'efficience et d'efficacité sont remplis, la cohérence est à renforcer et l'utilité à poursuivre.*

En italique : Extraits du Rapport final d'évaluation - juin 2011 - XPS Développement

Ces conclusions ont débouché sur onze préconisations. Le principe général dans lequel elles s'inscrivent peut se résumer par la formule : **« Un développement durable intégré, un 2nd plan d'actions Agenda 21 resserré ».**

Trois principes méthodologiques prioritaires ont été retenus pour l'acte II : **Pessac persévère, Pessac innove et Pessac fédère,** afin de répondre à 3 enjeux clefs :

- Consolider les efforts et progrès accomplis, maintenir les acquis et plus largement s'inscrire dans une stratégie d'amélioration continue quels que soient les niveaux d'atteinte des objectifs à l'issue du 1er plan d'actions.
- Innover pour développer la mobilisation citoyenne et renforcer la dimension solidaire et humaine de l'Agenda 21 : vers un Agenda 21 citoyen, valorisant les familles pilotes engagées, favorisant la participation des habitants les plus en difficulté et les solidarités écologiques de proximité.
- Rassembler les acteurs et articuler les démarches pour plus d'efficacité : projet territorial de développement durable, l'acte II doit encore davantage reposer sur un important travail de mobilisation et d'animation des réseaux d'acteurs engagés, au niveau infracommunal comme supracommunal.



Remise des rubans du développement durable.

UN 1ER RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR PESSAC

UN RAPPORT QUI RÉPOND À PLUSIEURS OBJECTIFS

Une obligation légale

Ce rapport a pour objet de répondre aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010 issue du Grenelle de l'environnement qui demande aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants « d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable (...) présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget ». La nature de ces obligations a été précisée par décret le 17 juin 2011 et circulaire le 11 août 2011.

Une obligation morale

Ce rapport contribue à mettre en lumière l'action menée depuis plusieurs années en matière de développement durable. Il s'appuie sur le rapport final d'évaluation de l'Agenda 21 qui rend compte de la démarche d'amélioration continue engagée et le bilan détaillé du 1er Plan d'actions publié en novembre 2010. Pour ne pas être redondant avec ces 2 documents clefs téléchargeables sur le site de la Ville, il présente, pour chaque finalité du développement durable, un court exposé de la situation, une synthèse des avancées et un coup de projecteur sur certaines réalisations 2010/2011, toutes ne pouvant être traitées ici. Il convient de considérer cette présentation non pas comme un aboutissement mais comme une étape dans le processus d'amélioration continue engagé depuis 2005. En matière de développement durable et dans un contexte national et global en mouvement, les progrès sont souvent difficiles à mesurer tant ils demandent d'adaptations de la collectivité, d'expertises et de regards croisés, de mobilisation de tous les habitants, partenaires et parties prenantes, mais la Ville de Pessac est déterminée à Persévérer, Innover et Fédérer dans la voie du progrès durable.

NOS PARTIS PRIS MÉTHODOLOGIQUES ET LES LIMITES DE CE DOCUMENT

Un rapport conforme au cadre de référence national d'évaluation

Ce rapport a été bâti selon le cadre de référence national des Agendas 21 (5 principes/5 finalités) et le référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable.

Un rapport lui-même en amélioration continue

Tous les indicateurs* souhaités ou conseillés par le référentiel n'étant pas disponibles, ce rapport doit avant tout être perçu comme un outil de dialogue en amélioration continue. Le principe est que chaque partenaire puisse réagir, l'enrichir ou l'illustrer par ses réalisations année après année. Il existe de nombreuses données relatives à Pessac, mais toutes ne sont pas pertinentes, pérennes ou disponibles dans le temps imparti pour la réalisation de ce document. Nous avons donc choisi les chiffres clefs qui nous semblaient les plus pertinents et ceux sur lesquels des évolutions sont mesurables dans le temps, sachant que d'autres données sont en cours de collecte ou de calcul auprès de partenaires locaux communautaires, départementaux ou régionaux.

Un rapport intégrant politiques publiques et fonctionnement interne

Les deux parties fixées par le décret correspondent d'une part aux impacts et bilans des orientations, politiques et programmes et, d'autre part, aux impacts et bilans des actions liées à la gestion du patrimoine, au fonctionnement et aux activités internes. Nous n'avons pas souhaité séparer ces deux parties car les frontières ne sont pas étanches entre la vie de la collectivité et les politiques qu'elle mène sur le territoire. C'est justement cette cohérence entre « l'interne » et « l'externe » qui fait la spécificité de l'engagement de Pessac, l'exemplarité municipale étant l'axe prioritaire souhaité par les habitants lors de la concertation pour élaborer l'acte I de l'Agenda 21.

*Sauf mentions, les indicateurs sont issus des services municipaux

Un rapport transversal et global, mais non exhaustif

Ce rapport « synthétique », tel que le précise le décret du 17 juin 2011, ne donne à voir qu'une trentaine d'illustrations sur les 64 projets et 76 actions de l'acte I de l'Agenda 21. Plusieurs grands projets ou démarches engagées et une multitude d'acteurs et partenaires n'ont pu être cités. Ainsi, le travail en réseau, la mobilisation citoyenne au sein du Conseil de développement durable de Pessac, l'engagement bénévole des habitants et acteurs, les partenariats riches et variés engagés n'ont pu être détaillés à leur juste valeur dans ce 1er rapport et nous nous en excusons. Nous vous invitons à consulter le bilan détaillé de nos actions et la synthèse du rapport d'évaluation, téléchargeables sur le site de la Ville - rubrique Agenda 21.

QUE FAIRE DE CE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Ce rapport représente, dans les limites de l'exercice déjà précisées, un premier état des lieux de la démarche globale de développement durable de Pessac. Il peut contribuer par ailleurs à :

- **Rendre compte** aux élus et habitants de la politique et de la démarche de Développement Durable de la collectivité
- **Donner une vision globale et transversale des enjeux**, actions et besoins pour le DD, préalable au débat budgétaire
- **Favoriser une prise de décision plus éclairée** fondée sur une appréhension transversale des enjeux, des leviers et pistes de progrès vers un Développement Durable
- **Valoriser et re-mobiliser les agents, les habitants, les acteurs** en donnant à voir le chemin parcouru, et celui à venir
- **Améliorer les pratiques** de développement durable de la collectivité
- **Expérimenter un premier exercice de synthèse collective** de nos performances en matière de développement durable et l'améliorer, l'enrichir en continu par la contribution des acteurs
- **Constituer un outil de dialogue avec toutes les parties prenantes du territoire et une base de travail pour l'Acte 2 de l'Agenda 21** 2012/2015

Ce rapport développement durable constitue un outil de dialogue pour améliorer notre contribution globale au développement durable du territoire pessacais. En sachant que la mairie seule ne peut pas tout, il y a une nécessité à mobiliser et à dialoguer avec toutes les parties prenantes (habitants, partenaires, associations...) pour tenir compte des enjeux et expertises de chacun, des intérêts variés, voire parfois même concurrents et conflictuels. La Ville de Pessac souhaite donc prendre en compte les différents points de vue afin d'établir une stratégie de responsabilité sociétale satisfaisante pour le plus grand nombre et ainsi contribuer de manière plus significative au développement durable.

Emploi et insertion - **Logement pour tous** - Urgence sociale - Lutte contre les inégalités - **Mixité sociale** - Aides aux plus démunis - Insertion des jeunes - **Précarité énergétique** - Solidarité intergénérationnelle - Prévention des exclusions - Accès aux droits - Handicap

PESSAC
VILLE GÉNÉREUSE



Finalité SOLIDARITÉ

Notre défi commun : Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre générations







« Là où se prépare l'avenir d'une nation ou d'une communauté internationale, il importe que le Quart-Monde soit partie prenante. S'il ne l'est pas aujourd'hui au temps des projets, il ne le sera pas demain au temps des changements. »

Joseph Wresinski

« ...l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme. »

Déclaration universelle des droits de l'homme

CONTEXTE GLOBAL

CHIFFRES CLEFS DANS LE MONDE

- 2,6 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour
- 691 milliardaires ont une fortune nette cumulée de 2 200 milliards de dollars
- 1 habitant sur 6 souffre de la faim
- 1 enfant sur 8 travaille

Source : Chiffres 2005- Rapport ATD Quart-Monde 2010

UNE SITUATION INSOUTENABLE

Dans le monde, la persistance de la pauvreté et l'aggravation de l'exclusion sociale, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, y compris dans les économies avancées, montrent bien que le développement n'implique pas nécessairement le progrès social.

En France, les inégalités entre homme et femme, l'augmentation des tensions sociales, les inégalités sociales et économiques entre territoires, qui tiennent à de nombreux facteurs (site et situation géographique, histoire, ressources naturelles, capital humain, environnement et patrimoine, choix de développement, etc.) s'accroissent aujourd'hui dans un contexte de crise internationale.

Ainsi, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations s'imposent comme conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit bien de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés, et entre territoires afin de s'assurer que le partage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis, des générations futures, ni encore au détriment des territoires voisins ou lointains.

RAPPEL DES ENGAGEMENTS NATIONAUX LOIS GRENELLE ET PACTE DE SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE 2010

- D'ici 2012, réduire d'un tiers la pauvreté en France
- D'ici 2020, rénover les 800 000 logements sociaux les plus consommateurs en énergie
- D'ici 2020, rendre public un atlas triennal des inégalités sociales et environnementales par territoire
- Garantir l'accessibilité des transports et des établissements recevant du public à l'horizon 2015
- Porter l'aide publique au développement à 0,7 % du revenu national brut d'ici 2015 contre 0,39 % en 2008

CONTEXTE LOCAL

Pour une Ville d'équilibres et de mixités

UNE SITUATION SOCIALE GLOBALEMENT SATISFAISANTE, MAIS DES INÉGALITÉS PERSISTANTES

À Pessac, la population vit globalement bien. En effet, le revenu médian de la population pessacaise est relativement élevé : 1 647 €/mois déclarés par foyer fiscal en 2008 contre 1 504 € en Gironde et 1 458 € en France (ABS*-DGI 2008). Si la situation sociale est plutôt satisfaisante à l'échelle communale (la Ville compte un quart de cadres supérieurs et professions intellectuelles en 2008 contre 18,9 % en 1999), des inégalités persistent cependant, avec des situations d'inégalités sociales, de précarité et de grande pauvreté. Ainsi, 8 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté en 2007, soit 11 % des ménages pessacais contre 13 % au niveau national (ABS). 800 personnes en RSA sont identifiées par Pôle Emploi fin mars 2011.

Cette situation touche surtout les jeunes, les personnes isolées et les travailleurs pauvres et se concentre sur certains secteurs d'habitat social (quartiers de Saige, Arago - La Châtaigneraie, Alouette – Haut Livrac).

*Analyse des Besoins Sociaux

UNE SITUATION DE L'EMPLOI QUI SE DÉGRADE

Pessac compte 3 279 demandeurs d'emploi toutes catégories fin mars 2011. Le nombre d'inscrits a augmenté de 7,5 % entre mars 2009 et mars 2011. La situation est particulièrement préoccupante pour les chômeurs longue durée*, les plus de 50 ans (+29.5 %) ainsi que les jeunes, principalement ceux sans diplôme et vivant dans les quartiers d'habitat social.

*480 demandeurs d'emploi de moins de deux ans et 355 demandeurs d'emploi de plus de deux ans

UNE FORTE DEMANDE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES À TOUS

Pessac compte un parc de 25 534 logements en 2008, soit 7,7 % du parc de la CUB (333 000 logements), soit +8,6 % par rapport au recensement de 1999. Après l'explosion de la décennie 1968/1975, le rythme de construction s'est ralenti jusqu'en 2004.

Près de 3 résidences principales sur 5 sont des maisons individuelles (58 % en 2008) et des grands logements de plus de 4 pièces (63,7 % en 2008). En 2008, Pessac compte 54,1 % de propriétaires et 43,6 % de locataires.

La politique sociale du logement de Pessac s'inscrit dans un contexte national défavorable.

Malgré une offre de logements sociaux en développement, les demandes de logements augmentent.

OFFRE DE LOGEMENT À PESSAC DE 1968 À 2010

Source RGP INSEE	*1968*	*1975*	*1982*	*1990*	*1999*	*2004*	2008
Ensemble des logements	**10800**	**16214**	**17926**	**19838**	**23344**	24369	25534
Évolution intercensitaire	**-**	**50,10%**	**10,60%**	**10,70%**	**17,70%**	4,40%	4,80%
Résidences principales	9957	15188	16671	18237	22025	23466	24460
Résidences secondaires[1]	303	297	234	440	359	-	139
Logements vacants	540	729	1021	1161	935	-	945

[1] *à partir de 1990, comprend les logements occasionnels*

Ainsi, la commune poursuit ses efforts pour développer une offre de logements accessible et adaptée à tous, en veillant à renforcer la mixité sociale de tous les quartiers.

DES SITUATIONS D'URGENCE ACCRUES

Les situations d'urgence se multiplient avec un manque de places d'accueil en Gironde. Le bilan 2009 du 115 sur le département alerte sur l'état de la demande d'hébergement d'urgence sur l'agglomération bordelaise. En 2009, sur le territoire français métropolitain, 143 120 demandes d'hébergement ont été enregistrées, soit une augmentation de 21,4 % par rapport à 2008.

DES SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES À DÉVELOPPER, UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION À ANTICIPER

La commune est marquée par une population encore jeune : 40 % de la population à moins de 30 ans, notamment en raison de la présence sur le territoire du campus universitaire. Pour autant, Pessac connaît aussi un vieillissement tendanciel. Ainsi, les projections démographiques de l'A'Urba estiment qu'1 pessacais sur 4 sera âgé de 60 ans et plus en 2030 soit un quasi-doublement de cette part de la population.



Aide / Accompagnement des personnes âgées.

NOTRE BILAN 2010/2011 SUR LA FINALITÉ SOLIDARITÉ

RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS

Les engagements de la Ville de Pessac pour renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations sont les suivants :

AXE	Nos objectifs pour la Solidarité Acte 1 de l'A21 2007/2011
Territoire durable/ Cohésion sociale locale et solidarité entre habitants et générations 17 actions A21	Améliorer et partager nos connaissances en matière de cohésion sociale : réaliser l'Analyse des Besoins Sociaux de Pessac et créer une dynamique d'observatoire social partenarial
	Poursuivre les actions partenariales de lutte contre les inégalités sociales et spatiales, renforcer la prévention des exclusions et lutter contre la précarité énergétique
	Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des Pessacais en renforçant les actions d'accompagnement vers l'emploi et en développant l'Economie Sociale et Solidaire
	Poursuivre la diversification de l'offre en logements dans une logique de mixité et assurer le droit au logement pour tous
	Favoriser le vivre ensemble, développer le dialogue intergénérationnel et les liens entre quartiers, Préserver la tranquillité des Pessacais
	Renforcer l'accessibilité de la Ville aux personnes en situation de handicap
	Renforcer la place de l'usager dans les politiques sociales, Accompagner les pessacais dans leur démarches d'accès aux droits et aux services
Territoire durable/ Solidarité entre territoires 3 actions A21	Mettre en œuvre le projet de développement social Urbain des quartiers inscrits dans la géographie prioritaire de la Politique de la Ville
	Soutenir les projets locaux de coopération décentralisée et de solidarité vers l'Europe et l'international
	S'inscrire dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux d'échanges sur le DD
Ville durable et exemplarité municipale 2 actions A21	Développer la responsabilité sociale de la Mairie en intégrant des objectifs de cohésion sociale dans la politique de gestion des ressources humaines (parité, handicap, emploi des jeunes et des seniors...)

BILAN GLOBAL DES ACTIONS MENÉES

- **22 actions, soit 1/3 des projets du 1er Plan d'actions A21 ont contribué à cette finalité :** Analyse des besoins sociaux, Rénovation durable du quartier Arago, Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire, Équipes de réussite éducative, Mise en place du tri sélectif dans les quartiers d'habitat social, Opération Familles économes, « le développement durable pour tous » par la Plateforme des services aux publics, Maison relais, Diagnostics accessibilité, Actions de lutte contre l'isolement et solidarité intergénérationnelle, Clause sociale dans tous les marchés municipaux,...
- **95 agents, soit 9,5 % des effectifs municipaux,** agissent au quotidien pour la cohésion sociale et la solidarité entre habitants et générations

RÉSULTATS / CHIFFRES CLEFS

- Réalisation partenariale (CAF - État - Département - Ville - CCAS - Associations) de l'ABS 2007 et 2008, regroupant plus de 100 indicateurs communaux et par quartiers, et diffusée à plus de 150 partenaires et acteurs locaux
- Pessac compte 26 % de logements sociaux, soit 6178, au 1er janvier 2010, contre 22 % en moyenne sur la CUB qui en compte 71 721
- AU Budget Primitif 2011, la part du budget du CCAS consacrée à l'action sociale est de 1,1 M€ et 3,25 M€ ont été consacrés à la solidarité envers les personnes âgées
- 839 ménages ont bénéficié des aides facultatives du CCAS en 2010 et 30 000 personnes sont accueillies chaque année par le CCAS (soit 100 personnes par jour)
- Précarité énergétique :
 - 100 % des travailleurs sociaux du CCAS ont été formés aux économies d'énergie, développement du partenariat avec le Réseau Préca 33
 - 49 familles volontaires orientées et accompagnées par les travailleurs sociaux ont été formées aux économies d'eau et d'énergie et équipées de Kit écon'home : 18 familles mobilisées sur 2 ans ont réalisé 30 % d'économies sur leur budget Fluides
- 60 agents travaillent pour le service Soutien à domicile des personnes âgées, ouvert 7j/7 et 24h/24 depuis 2010
- En 2010, 1 653 pessacais, soit plus de la moitié des demandeurs d'emploi, ont fait l'objet d'un accompagnement individualisé soutenu par la collectivité[1] et 205 000 €[2] ont été consacrés en 2011 au soutien à l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi de longue durée
- En 2010, l'Atelier de Pédagogie Personnalisée animé par le Service Emploi a accompagné 180 stagiaires
- Un taux d'emploi des travailleurs handicapés de 6,93 % en 2010 pour la Mairie de Pessac, contre 4 % en moyenne nationale pour les collectivités

[1] Nombre total de personnes accompagnées par le Service Emploi municipal, le PLIE et la Mission locale
[2] Total des subventions à la Mission Locale, au PLIE, Envie et Bâti-Action

Les Indicateurs d'exemplarité municipale sur cette finalité

Indicateurs de référence / Exemplarité de la collectivité en matière de Solidarité et cohésion sociale (Référentiel national d'évaluation des agendas 21)	2007	2008	2009	2010
Nombre d'heures d'insertion réalisées via la clause sociale dans les marchés publics municipaux /an	244	9623	14638	18716
Taux d'emploi de personnes handicapées dans la collectivité	5,20%	5,48%	6,31%	6,93%
Écart à la réglementation de la part des personnes handicapées dans l'effectif de la collectivité	-0,8	-0,52	0,31	0,93
Part des employés de plus de 55 ans dans la collectivité	12,60%	13,10%	16,70%	17,40%
Pourcentage d'apprentis, de contrats aidés et de stagiaires dans les services de la collectivité (% de l'effectif permanent)	27,28%	27,77%	24,82%	20,70%

NOS PISTES DE PROGRÈS



- Poursuivre et consolider nos efforts en faveur de la cohésion sociale et du développement des solidarités de proximité
- Poursuivre et consolider le travail partenarial engagé pour améliorer la cohérence et l'efficacité des politiques sociales de chaque institution : formaliser, mettre en œuvre et évaluer le nouveau Contrat de Solidarité de Pessac en impliquant les usagers

COUP DE PROJECTEUR

Le nouveau Contrat de Solidarité de Pessac

Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la Ville a mis en exergue une augmentation des inégalités et une aggravation des situations de pauvreté à Pessac. Face à ce constat, une mobilisation de tous les acteurs et partenaires institutionnels a été orchestrée pour construire un ensemble de solutions locales alternatives : le nouveau Contrat de Solidarité de Pessac.

2008-2010 : UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

En 2008, une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a été réalisée. Conduite sous la forme d'un travail de confrontation et d'échange avec tous les acteurs locaux et les publics concernés, elle s'inscrit dans une logique de veille sociale, d'animation territoriale et de renforcement des capacités d'anticipation des besoins de la population, notamment ceux des plus démunis. Cette ABS a donné lieu à un diagnostic complet et partagé réunissant plus de 100 indicateurs sociaux, issus de sources multiples regroupées (CAF/CG/INSEE/MSA/CCAS/Pôle emploi/Mission locale/PLIE...) diffusés aux 150 acteurs sociaux de Pessac. Ce document réglementaire actualisé en 2010 a servi de base pour la construction des Ateliers de la Solidarité 2011.

2010 : UN ACCORD-CADRE POUR COORDONNER LES POLITIQUES ET DISPOSITIFS SOCIAUX

En juin 2010, un accord-cadre a été signé entre la Ville de Pessac, le Conseil Général de la Gironde, la CAF et l'État pour permettre de rendre lisible pour l'usager et les acteurs de terrain tout ce travail collectif mené au niveau local en matière de lutte contre la précarité, en simplifiant et coordonnant notamment les nombreux dispositifs portés par différentes institutions.

Cette signature a constitué une première en France.

2011 : DES ATELIERS SOLIDARITÉ POUR CO-ÉCRIRE LE NOUVEAU CONTRAT DE SOLIDARITÉ

Le Contrat a pour objectif de renforcer la prise en compte des publics les plus fragiles pour favoriser l'égalité de traitements et renforcer l'égalité des chances. Il se propose de réduire les précarités et les inégalités en agissant sur l'accès à l'emploi, l'accès aux soins, à la formation, au logement, aux aides sociales. Il compte également créer les conditions d'un épanouissement personnel et d'accès à la citoyenneté par l'éducation, la culture, le sport, les loisirs et le développement des solidarités et du lien social. En outre, il prend appui sur les principes du développement durable et s'inscrit dans une démarche d'évaluation des politiques publiques.

La participation des usagers à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre du Contrat de Solidarité qui leur est destiné constitue un principe méthodologique partagé.

Les Ateliers de la solidarité qui se sont déroulés en 2011 ont fait l'objet de 2 « remue-méninges » collectifs :

- En mai 2011, une centaine de participants a planché sur la lutte contre les inégalités et l'exclusion
- En octobre 2011, une rencontre des acteurs de terrain et des travailleurs sociaux sur des actions autour de l'épanouissement humain et citoyen

Une restitution des débats est programmée début 2012, dans le cadre des Rencontres de la solidarité pour présenter les propositions des parties prenantes

UNE POLITIQUE SOCIALE DÉVELOPPÉE, UNE MULTITUDE D'ACTEURS IMPLIQUÉS

La Ville de Pessac, via le CCAS, développe une politique locale d'action sociale novatrice et élargie. Elle agit fortement via des actions d'insertion et de développement social : distribution de secours en nature ou en espèces à toute personne dans le besoin, organisation de services publics sociaux (services de maintien à domicile, centres sociaux, crèches...). Elle intervient également sur tous les domaines de l'action sociale (pauvreté-précarité, vieillissement-dépendance). Enfin, elle procède chaque année à l'analyse des besoins sociaux (ABS) de l'ensemble de la population, et plus spécifiquement des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

La Ville dispose par ailleurs d'une palette importante d'outils et de dispositifs de solidarité et de lutte contre les exclusions animés en partenariat avec toutes les institutions concernées, et notamment la MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion - Conseil Général de la Gironde), la CAF, le Fonds de Solidarité Logement (FSL)...

Il existe également des dispositifs de gestion d'urgence animés par un ensemble de partenaires qui répondent à des situations de grande pauvreté. Ainsi, l'association Pessac social constitue un lieu de débats, d'échanges et de partage d'informations dans le domaine de la lutte contre les exclusions. Elle fédère par ailleurs les institutions et associations caritatives de la commune et coordonne notamment la distribution alimentaire.

Solidarité et Cohésion sociale : *merci à tous les travailleurs sociaux, bénévoles et partenaires pour leur mobilisation et engagement quotidien envers les plus modestes et pour la qualité du partenariat local.*

UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN AMBITIEUSE

Plusieurs dispositifs de la « Politique de la Ville » ont fortement contribué à améliorer le cadre de vie des 3 quartiers pessacais en géographie prioritaire (Saige, Châtaigneraie-Arago et Alouette Haut-Livrac), et à leur redonner place dans la cité : la Convention Ville – Habitat, les Contrats de Ville 1994 – 2000 et 2000 – 2006 puis le Contrat Urbain de cohésion sociale 2007/2012. Ce travail transversal, partenarial et participatif s'organise autour de 3 axes :

- **Axe 1 :** Mettre en œuvre le projet de Développement Social Urbain des quartiers
- **Axe 2 :** Accompagner les pessacais dans leurs démarches d'accès aux droits et aux services
- **Axe 3 :** Préserver la tranquillité des pessacais

En 2010, 1 317 968 € de Dotation de Solidarité Urbaine ont été consacrés au renforcement de l'action municipale de Développement social urbain. Le Rapport DSU 2011 présenté en Conseil Municipal du 10 novembre 2011 dresse le bilan complet des réalisations 2010 :

- la finalisation du projet de renouvellement urbain d'Arago,
- le travail très conséquent des acteurs de l'emploi dans les quartiers Politique de la Ville,
- le renforcement et la structuration des liens de la Ville avec ses 3 centres sociaux,
- l'efficacité du dispositif de réussite éducative (DRE) de Pessac,
- l'activité toujours plus importante et innovante, année après année, de la Plateforme des services au Public,
- le travail exemplaire en matière de prévention et de tranquillité couronné par le Prix national Prévention de la délinquance pour l'action des Chantiers éducatifs.



Image de synthèse Ecoquartier Arago.

RÉALISATIONS 2010/2011

L'insertion et l'accès à l'emploi des personnes en difficulté : une priorité

Si l'emploi, la lutte contre le chômage et l'insertion ne font pas partie « des compétences » de la Ville, Pessac se mobilise fortement sur ces questions. Elle dispose ainsi d'un « service emploi » opérationnel et reconnu, agissant pour la formation et l'accompagnement vers l'emploi des personnes les plus éloignées. La commune joue par ailleurs un rôle actif d'employeur social via, notamment, la clause sociale et travaille en synergie avec tous les services de l'État et tous les acteurs concernés localement par ces thématiques.

LES ACTEURS CLEFS DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ VERS L'EMPLOI

En 2010, 1 653 pessacais, soit plus de la moitié des demandeurs d'emploi, ont fait l'objet d'un accompagnement individualisé vers l'emploi soutenu par la collectivité[1]. Zoom sur 3 acteurs clefs :

DIRECTION DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Ce service municipal de Pessac accueille des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans pour une réorientation vers les services compétents. Il dispose d'un recueil d'offres d'emploi et de mise en place de contrats entre les employeurs et les demandeurs d'emploi. Il peut offrir via son Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) un réapprentissage des savoirs de base pour une mise à niveau en français, mathématiques, une préparation aux concours (niveau CAP-BEP), ou une initiation à l'informatique ou une formation de comptabilité. En 2010, 334 personnes ont été accompagnées par le Service Emploi. La même année, l'APP a formé 180 stagiaires et réalisé 15 000 heures de remises à niveau pour un public demandeur d'emploi de faible niveau de qualification (70 % des stagiaires ont un niveau inférieur ou égal à la 3e). En 2011, il a obtenu le renouvellement du label national APapp délivré par l'AFNOR, gage de qualité.

LE PLIE DES SOURCES

Soucieuses de combattre avec encore plus d'efficacité l'exclusion sociale sur leur territoire, la commune de Pessac et la Communauté de Communes de Cestas-Canéjan se sont unies pour créer, fin 2004, le PLIE des Sources (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) pour accompagner les personnes en grande difficulté. Ce dernier fédère les acteurs et les dispositifs dédiés à l'emploi, tisse des liens forts avec les entreprises des trois communes et met en place pour chaque participant des stratégies sur-mesure avec un objectif prioritaire : leur retour dans un emploi durable (CDD d'au moins 6 mois ou CDI). Il agit en coordinateur en créant des synergies « acteurs institutionnels/entreprises/aides à l'emploi » autour du participant. En 2010, 389 personnes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé vers l'emploi par le PLIE.

MISSION LOCALE

La Mission Locale est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation, au service des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Elle a pour vocation de prendre en compte la dimension sociale des jeunes en difficulté d'insertion dans une approche globale : emploi, formation, insertion, mais aussi santé, logement, transports, droits. En 2010, 930 jeunes pessacais ont été accompagnés.

[1] Nombre total de personnes accompagnées par le Service Emploi municipal, le PLIE et la Mission locale

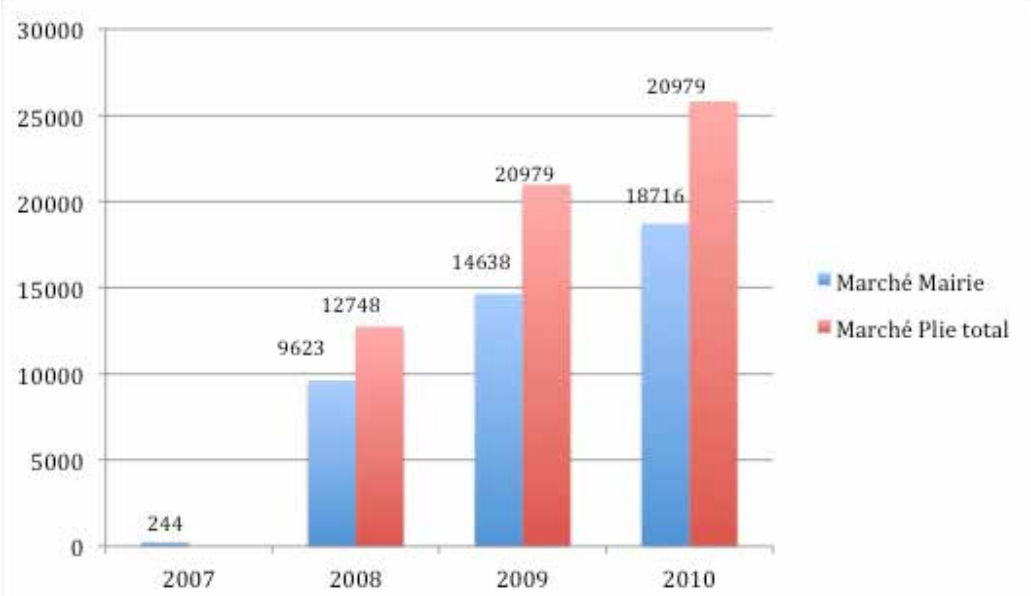
Clause sociale : un levier pour l'emploi local

La Ville a systématisé en 2006 l'intégration d'une clause sociale dans tous ses marchés à chaque fois que cela était possible. Les entreprises sélectionnées s'engagent à employer, pour un certain nombre d'heures, des personnes en difficulté pour favoriser leur retour à l'emploi.

En 2008, les communes de Pessac, Cestas, Canéjan, la CUB, la Région ont confié au PLIE des Sources la mission de coordonner la mise en œuvre de cette clause sur le territoire et d'accompagner les entreprises dans son exécution.

En croissance depuis sa mise en application, les résultats chiffrés 2010 de la clause sociale à Pessac sont les suivants : sur les 25 822 heures, 46 chantiers, 101 personnes dont 41 en sorties positives. Les marchés publics spécifiques à la Ville de Pessac ont généré à eux seuls 18 716 heures d'insertion en 2010, soit 73 % du volume total.

NOMBRE D'HEURES D'INSERTION RÉALISÉES VIA LA CLAUSE SOCIALE



Logement, solidarité et mixité sociale : des enjeux majeurs

La Ville de Pessac intervient et agit à plusieurs niveaux, de façon globale et coordonnée, pour donner des réponses adaptées aux personnes en demande de logements. C'est la mission de son service logement qui a accueilli 3 102 personnes en 2010, en augmentation de 18 % par rapport à 2007.

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS DEPUIS 2010 POUR MAINTENIR DANS LE LOGEMENT LES HABITANTS LES PLUS PRÉCAIRES

La commune doit également faire face aux situations les plus sensibles. Un partenariat de longue date avec les bailleurs sociaux permet de développer des actions de prévention des expulsions au début du processus dans le cadre de commissions de suivi des impayés de loyers. La Ville de Pessac s'est engagée dans le financement du Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour 36 000 €. En 2009, 105 ménages pessacais ont obtenu une garantie du FSL. 140 ménages ont été aidés dans le cadre du maintien dans le logement et près de 400 ménages ont bénéficié d'une aide au paiement de factures d'eau ou d'énergie.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE ET DES PARTENARIATS RENFORCÉS POUR RENDRE LE LOGEMENT ACCESSIBLE À TOUS

Pessac s'efforce de répondre au mieux à une très forte demande de logements sociaux par une production soutenue, en imposant dans toute nouvelle opération d'aménagement de plus de 3 logements, une part de 30 % de logements sociaux.

En 2010, Pessac compte 6 978 logements sociaux, soit 26 % de logements sociaux loi SRU, contre 22 % en moyenne dans la CUB (les taux des 27 communes variant de 3 à 67 %). L'A'Urba recense 71 721 logements conventionnés sur la CUB. Pour atteindre 20 % de logements sociaux, 10 217 nouveaux logements sociaux doivent donc être construits sur toute la CUB.

Afin de mobiliser le parc privé et d'optimiser les logements pessacais existants parfois sous-occupés, un dispositif de sous-location accompagnée pour des familles modestes a été mis en place depuis 2008. En 2010, un partenariat avec l'Association Prado gérant l'agence immobilière à vocation sociale dans la CUB a été mis en place pour renforcer ce dispositif.

HÉBERGEMENT D'URGENCE : DES SOLUTIONS NOUVELLES

6 structures mettent en œuvre différents dispositifs d'hébergement à Pessac : le diaconat (maison relais), l'APAIS (association pour l'insertion des personnes avec une pathologie mentale), le Centre d'entraide aux Français Rapatriés, le PRADO-MODIL (Mise en Œuvre du Droit à l'Insertion par le Logement), le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes et le CCAS.

Ces structures offrent 21 places sur Pessac. À ce jour, 54 ménages sont domiciliés au CCAS.

En 2010, deux conventions ont été signées avec le SAMU social et le CLLAJ[1] (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) pour faciliter les interventions spécialisées auprès de ces publics à Pessac. La Mairie de Pessac, par le biais du CCAS, cofinance également à hauteur de 15 000 €/an le fonctionnement de la Maison relais de 18 places gérée par le Diaconat, en fonctionnement depuis avril 2008.

[1]Le CLLAJ de la mission Technowest de Pessac accueille, informe, oriente et héberge les jeunes de 18 à 30 ans (femmes, hommes, couples avec ou sans enfants)

NOUVEAUTÉ 2011 : OUVERTURE D'UN SITE D'ACCUEIL POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

L'association La maison de Simone a pour objectif l'accueil et l'information des femmes victimes de violences conjugales, le soutien dans leurs démarches, dans leur recherche d'autonomie, ainsi que l'information et la sensibilisation des personnes relais. Elle a ouvert un lieu d'accueil et d'hébergement (2 T2 et 1 T1) à Pessac grâce à un partenariat fort entre la Ville, la CAF, le Conseil Régional, le Conseil Général et des acteurs économiques et associatifs (Domofrance, Caisse d'épargne, Lions Club et Rotary).

Précarité énergétique

L'atelier économe de Pessac : 50 familles volontaires se mobilisent sur les économies d'eau et d'énergie

La Plateforme des services au public de Pessac a pour mission de faciliter l'accès aux services publics et l'accès aux droits des habitants. Elle oriente et conseille les habitants confrontés à la complexité administrative et juridique. Moteur d'un réseau de services publics et parapublics (27 intervenants et 100 services publics ou associations mobilisés), elle assure également la permanence de services spécialisés dans de multiples domaines de la vie quotidienne : accès aux soins, consommation, endettement, démarches en ligne, conciliation ou Médiation citoyenne pour les litiges entre particuliers ou de consommation, avec l'administration, affaires familiales et point écoute jeunes, etc. En contact régulier avec des familles en difficulté, elle a souhaité apporter ses compétences et son expertise à environ 50 familles volontaires dans le cadre de l'opération « Atelier économe ». Appuyée dans sa démarche par les partenaires, elle travaille ainsi depuis plus d'un an sur la mise en place d'un dispositif permettant de lutter contre la précarité énergétique et mesurer l'impact des changements de comportements sur la facture d'eau et d'énergie. Après la signature d'une charte définissant les modalités d'action, les familles sont équipées d'un « kit économe » (lampe basse consommation, fiches conseils etc.) et bénéficient d'un suivi sur une année avec une évaluation finale des économies réalisées. Elles ont bénéficié de 4 sensibilisations aux gestes économes animées par les fournisseurs de fluides et le FSL tout au long de l'année.

L'Atelier économe encourage ainsi le changement des pratiques en démontrant l'utilité des éco-gestes et leur facilité de réalisation. Ce projet s'inscrit dans le cadre des actions « développement durable pour tous » de l'Agenda 21 de la Ville. De plus, ce projet correspond à l'action qui tend à renforcer l'implication citoyenne et la mobilisation des habitants et des acteurs locaux sur le développement durable.



Plateforme des services au public.

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE

PESSAC SE MOBILISE SUR LE HANDICAP

La Ville a mis en œuvre deux actions en lien avec les personnes souffrant de handicap.

DÉMARCHE D'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC

En 2009, la Ville de Pessac a lancé des diagnostics concernant l'accessibilité des bâtiments municipaux recevant du public. Une centaine d'établissements a été diagnostiquée et près de 2 500 non-conformités ont été relevées. A partir des préconisations de ces audits, le service Bâtiments de la Ville de Pessac a élaboré un plan de mise en conformité.

Il reprend chaque préconisation et prévoit une programmation à horizon 2015 des opérations. Le budget alloué à compter de 2012 à ce plan d'actions est de 300 000 € TTC/an (PPI[1]). Une partie du budget courant y contribue également car toute intervention de maintenance sur un bâtiment vise à améliorer l'accessibilité et à réduire la consommation d'énergie. En 2011, 9 non-conformités ont été traitées, notamment sur l'accessibilité du hall de l'Hôtel de Ville. Pour 2012, les établissements prioritaires sont ceux qui reçoivent le plus de public, à savoir le Centre Culturel et Associatif Jean Eustache et la Médiathèque. La Ville de Pessac va concerter en 2012 les différentes associations représentatives de personnes souffrant de handicaps afin de prioriser les travaux à effectuer pour 2013-2014.

[1] Plan Pluriannuel d'Investissement

NOUVELLE DÉMARCHE 2011 POUR L'INSERTION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

La Mairie de Pessac a initié dès 2004 une démarche en faveur du développement de la place des travailleurs reconnus handicapés au sein de ses services. Grâce à une information accrue et au travail de sensibilisation réalisé par le médecin de prévention, les agents rencontrant des difficultés dans l'accomplissement de leurs missions ont pu effectuer les démarches de reconnaissance de leur handicap. Cette volonté a permis en 5 ans de passer d'un taux d'emploi de 2,5 % en 2006 à 6,93 % en 2010 de travailleurs handicapés dans les effectifs municipaux alors que le taux d'emploi national dans les collectivités est de 4 %. La signature d'une convention avec le Fond d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique doit amplifier la démarche. 19 actions en lien avec « le diagnostic et la communication », « le maintien dans l'emploi » et « le recrutement » ont été adoptées en interne pour les années 2012-2014. Le budget consacré à cette convention devrait avoisiner 400 000 € sur 3 ans, et un poste de chargé de mission est dédié à ce sujet.

ET DEMAIN ?

- Mise en œuvre du Contrat de solidarité intégrant un pacte local de solidarité écologique pour tous et un programme participatif de lutte contre toutes les précarités (alimentaires, énergétiques, ...)
- Développement des pratiques d'auto-production alimentaires : extension des Jardins du Soleil avec doublement des parcelles prévu en 2012, développement des parcelles individuelles au Jardin d'ADELES, et soutien à la création de nouveaux jardins partagés
- Le développement durable au cœur des projets des centres sociaux. Ainsi, les centres sociaux de La Châtaigneraie et de Saige s'engagent dans une démarche d'A21 associatif

Coopération décentralisée - **Solidarités Nord/Sud** - Équilibres mondiaux - **Développement** Réciprocité des échanges - **Jumelages** - Commerce équitable - Volontariat

PESSAC
VILLE GÉNÉREUSE



Finalité SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES

Notre défi commun : Développer la solidarité internationale et le travail en réseau







« Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la Terre. »

Albert Jacquard

CONTEXTE GLOBAL

CHIFFRES CLEFS

- Le commerce équitable atteint les 300 millions d'euros de chiffre d'affaires avec une croissance estimée à 10 %. (La plateforme pour le commerce équitable – 2009)
- 2 600 collectivités territoriales françaises engagées dans plus de 6 000 actions de développement sur 120 pays. (Ministère des affaires étrangères - 2009)
- Plus de 2 600 volontaires français de solidarité internationale à l'étranger (Ministère des affaires étrangères – 2008)
- Le montant des activités financées par l'épargne solidaire a augmenté de 34 % pour atteindre 507 millions d'euros début 2010 (Finansol)
- 1 milliard de touristes dans le monde en 2010 et 1,6 milliard prévus en 2020. En 2004, 4 500 voyageurs sont passés par un organisme de tourisme solidaire (Organisation Mondiale du tourisme)

Sources : lasemaine.org

7 MILLIARDS D'INDIVIDUS - 1 SEULE PLANÈTE

Dans un monde globalisé, une décision prise en un point de la planète peut avoir des répercussions conséquentes pour tous. Alors que la mondialisation augmente les liens entre les pays, les inégalités du Nord au Sud s'accroissent. Plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde. Dans ce contexte, la solidarité internationale entend jeter les bases d'un nouveau partage basé sur la réciprocité des échanges. Ainsi, la solidarité internationale cherche à construire un monde plus juste en mobilisant le plus grand nombre, au-delà des ONG et des États, sur trois axes majeurs :

- Défendre l'accès aux droits fondamentaux pour tous : accès à l'eau, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, libertés d'expression, d'association…
- Agir en partenariat : Toute action de solidarité internationale implique une co-élaboration de la stratégie de mise en œuvre et un partage des responsabilités. Cela suppose une relation transparente et réciproque qui s'inscrit dans la durée. Ce processus doit évoluer de manière à renforcer l'autonomie et l'indépendance des partenaires du Sud et doit participer à un développement durable.
- Éduquer au développement et à la solidarité internationale : la solidarité internationale ne se traduit pas uniquement en actions dans les pays du Sud. Elle se traduit également par un comportement citoyen individuel et collectif : consommer responsable, épargner solidaire, voyager autrement…

Les collectivités locales, par leur proximité avec les citoyens, ont un rôle à jouer dans cette construction d'un nouveau monde plus solidaire à l'échelle de la planète.



Enfants de Banfora (Burkina Faso)

RAPPORT DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX

Les défis d'un développement durable dépassent nos frontières : la pauvreté, la faim, les déséquilibres dans un monde de plus en plus interdépendant sont des menaces pour la paix et la stabilité. En 2000, lors de la 55e session de l'assemblée générale des Nations unies, la communauté internationale s'est engagée à atteindre en 2015 les huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD) : ceux-ci visent à lutter contre l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des femmes, combattre le VIH/Sida, le paludisme et les autres maladies, réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle, préserver l'environnement et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

En France, la Stratégie Nationale de développement durable 2010/2013 a fixé les objectifs suivants :

- Porter l'aide publique au développement à 0,7 % du revenu national brut d'ici 2015 contre 0,39 % en 2008
- Consacrer un milliard d'euros à l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique sur 5 ans

CONTEXTE LOCAL

Pessac, quartier du monde

Pessac est un territoire où se côtoient plus de 40 nationalités, où la diversité des cultures enrichit les projets qui animent notre cité. Plusieurs associations pessacaises sont engagées dans des projets de solidarité internationale : Association Cœur Soleil (projet Kinshasa), Tarika Tawila (Maroc), Peuples Solidaires Gironde (projet Burkina Faso), Mamboko Na Mamboko (coopération avec le Centrafrique), Association Soutien scolaire malgache de Pessac, L'APHI33 (l'Association Pharmacie Humanitaire Internationale 33) avec l'Afrique, Deka Ewe (Togo), Tango feroz (Bolivie)... Un état des lieux partagé des associations de solidarité internationale a été réalisé en 2009 en partenariat avec les étudiants de la licence professionnelle « Ingénierie de projets de Solidarité Internationale » de l'Institut d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme de Pessac. De même, plusieurs partenariats universitaires et des accords de coopération scientifique (échange de chercheurs, projets communs...) existent sur le Campus, dans les écoles de Pessac (école A. Briand, jumelée avec une école centrafricaine par exemple) ou dans le monde hospitalier.

La Ville de Pessac a depuis de nombreuses années une activité internationale, notamment grâce au Comité de jumelage de la Ville. Celui-ci, créé en 1991, entretient des jumelages avec quatre Villes européennes : Burgos (Espagne - depuis 1986), Galati (Roumanie - depuis 1993), Göppingen (Allemagne - depuis 2000) et Viana (Portugal - depuis 2011). Cet espace d'échanges, de dialogue et de solidarité constitue une inestimable source d'apprentissage, en mobilisant les citoyens autour de projets concrets. L'objet du Comité de jumelage est le suivant : favoriser pour la Ville de Pessac les échanges scolaires, économiques, culturels, sociaux, sportifs et autres avec les Villes jumelles et toutes activités qui s'y rapporteront. Il s'efforcera de concourir à la mise en cohérence et au développement des différentes actions de relations internationales initiées à Pessac avec une attention toute particulière pour celles qui mettent en jeu le rayonnement de la francophonie et le rapprochement international.

Avec Burgos et Göppingen, la nature du partenariat est davantage orientée vers des échanges culturels, sportifs et éducatifs, des échanges de jeunes et des rencontres conviviales. Les relations avec Galati relèvent davantage de la coopération décentralisée : aider à la formation de cadres et techniciens pendant la période de démocratisation et permettre l'ouverture de la Roumanie à l'économie de marché, échanges dans divers domaines universitaires, industriels, culturels, récupération et envoi de matériel scolaire/sanitaire.

BILAN GLOBAL 2010/2011
SUR LA FINALITE SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES

RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS

Les engagements de la Ville de Pessac pour renforcer les solidarités entre territoires sont les suivants :

AXE	Nos objectifs pour la Solidarité entre territoires Acte 1 de l'A21 2007/2011
Territoire durable/ Solidarité entre territoires 2 actions A21	Soutenir les projets locaux de coopération décentralisée et de solidarité vers l'Europe et l'international
	S'inscrire dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux d'échanges sur le DD

BILAN GLOBAL DES ACTIONS MENÉES

La Ville souhaite instaurer des relations Nord/Sud durables. Membre de Cités Unies France, elle a adhéré en 2009 au Réseau Aquitain pour le Développement de la Solidarité Internationale (RADSI) et à Cap Coopération, centre de ressources sur la solidarité internationale. L'action N°47 de l'Agenda 21 souligne cet engagement dans les échanges internationaux et la tenue en juillet de l'Université d'Été de la Solidarité Internationale en fut un exemple fort.

Dans le cadre de sa démarche achats durables, la Ville de Pessac a développé l'utilisation de produits issus du Commerce équitable pour ses manifestations, cérémonies.

La Ville de Pessac accorde une grande importance au travail en réseau et à la coopération entre partenaires. Ainsi, la Mission Agenda 21 de Pessac contribue à divers ateliers et chantiers organisés par d'autres collectivités (CG33, CUB,...) et est membre actif du Conseil Départemental des Agendas 21 (CDA21). De plus, la Ville contribue à différents réseaux liés au développement durable et adhère à plusieurs associations, et notamment :

- Réseau régional aquitain des acheteurs publics responsables piloté par la région et l'Ademe
- Le Centre ressource pour le développement territorial régional : Pays et Quartiers d'Aquitaine
- Association des Écomaires
- Profession banlieue
- L'Association Vélocités (Association pour la promotion et le développement du Vélo sur la CUB)
- Cités Unies France
- Association pour le Développement des logiciels libres...

COUP DE PROJECTEUR

PESSAC / BANFORA : une coopération autour du développement durable

Le choix d'une relation privilégiée avec une Ville d'Afrique de la part de Pessac s'inscrit plus largement dans les relations tissées avec le continent depuis de nombreuses années, à l'instar des Rencontres Africaines, manifestation culturelle qui a enregistré en mai 2010 sa 21e édition.

Commune de 110 000 habitants, Banfora est une Ville récente du Burkina Faso, créée en 1903. Située à 450 km de Ouagadougou, au sud-ouest du Burkina, elle est la capitale de la région des Cascades de la Province de la Comoé. Caractérisée par une agriculture développée grâce à des ressources en eau suffisantes, de nombreuses associations dans tous les domaines, un centre hospitalier et de nombreuses écoles, c'est l'une des principales destinations touristiques du pays. Son Maire, dans sa volonté de construire une Ville forte et attractive, s'appuie sur la coopération décentralisée comme un outil de développement et noue ainsi des liens de partenariat avec des Villes du Sud et du Nord. En octobre 2010, les deux Maires « décident ensemble de s'engager dans une démarche de coopération décentralisée qui favorise le dialogue entre les cultures et associe l'ensemble des acteurs de leurs territoires respectifs, élus, services, partenaires associatifs, citoyens afin de mettre en œuvre une démarche commune de développement durable ». Le protocole de coopération est signé en décembre 2010, la veille de la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance du Burkina Faso (9 décembre 1960). Quatre thèmes principaux sont retenus pour les premiers échanges : l'éducation, l'aménagement urbain, l'accès au numérique, la prévention santé.



M. le Maire à Banfora (Burkina Faso)

RÉALISATIONS 2010/2011

RETOURS SUR L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA SI

Du 7 au 10 juillet 2010, Pessac a accueilli l'Université d'été de la Solidarité internationale, qui a réuni plus de 1000 personnes autour du thème : « Écologie, social, libertés : la solidarité internationale comme sortie de crises ». Séminaires, ateliers, village associatif et de nombreux débats ont montré que la société civile, parmi elle les acteurs de la solidarité internationale, a un rôle important à jouer dans la sortie de crises, dans la construction d'un monde juste et respectueux de la dignité humaine. Beaucoup de participants ont également pris conscience du lien qui unit l'écologie, le social, les libertés... et de l'importance, dans un monde global et complexe, de développer des passerelles entre organisations, pays mais aussi entre domaines. 50 partenaires internationaux étaient présents, issus de divers pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe, du Moyen-Orient, d'Asie, et d'Amérique du Nord.

LA 14E SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

À Pessac, le Collectif SSI, créé en 2008 à l'initiative du RADSI, relaie l'événement de la **14e Semaine de la Solidarité Internationale** qui se déroule sur toute la France **du 12 au 20 novembre 2011**. Ce collectif est composé des associations suivantes : APIPDH ; ASTI ; CATDM ; Cœur Soleil ; CCFD Terre solidaire ; Comité de jumelage ; FAL33 ; Lagmitaba ; MBDHP ; Peuples solidaires Bordeaux ; Secours catholique ; Secours populaire ; Survie 33 ; le RADSI et la médiathèque Jacques Ellul de Pessac. Comme chaque année, le programme est riche et varié : débats sur les problématiques agricoles mondiales durant le Festival International du Film d'Histoire de Pessac et le Festival AlimenTerre, projections à l'auditorium de la médiathèque J.Ellul et au cinéma de St Médard en Jalles, siestes littéraires et solidaires en médiathèque J.Ellul, marche solidaire dans Pessac le dimanche 20 novembre avec la section Ballad'Ô du Comité de quartier du Monteil, etc.

L'AVENTURE COLLECTIVE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES AGENDAS 21 LOCAUX EN GIRONDE

Grâce à la politique volontariste du Conseil Général de Gironde, le Département est celui qui compte le plus d'Agendas 21 en France (60 délibérés fin 2010). Ces dynamiques locales sont mises en réseau au sein du Conseil Départemental des Agendas 21 locaux en Gironde (CDA21).

Le Conseil Départemental des Agendas 21 locaux, CDA21, est mis en place par délibération départementale en mars 2005. Initialement composé des 25 collectivités bénéficiaires de l'appel à projets dont Pessac, il a pour objectif d'échanger sur les bonnes pratiques, de monter ensemble en connaissance et en expérience, de rechercher une cohérence des initiatives aux différents échelons de l'action publique.

Fin 2010, près des 3/4 des collectivités du réseau ont publié un 1er programme d'actions et 3 (Pessac, Mérignac et le CG33) ont évalué leur 1er programme d'actions. **12 bénéficient de la reconnaissance «Agenda 21 local France »** délivrée par le Ministère : le Pays Coeur Entre Deux Mers, le Pays des Landes de Gascogne, le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, la communauté de communes de l'Estuaire et la communauté de communes du Vallon de l'Artolie, les Communes de Mérignac, Pessac, Artigues, Ambarès, Talence et le Conseil Général de la Gironde.

Il réunit également les services de l'Etat, les partenaires associatifs, les universités, l'ADEME, l'AIRAQ, PQA, et tous les acteurs impliqués dans le développement durable.

Source : Rapport développement durable 2010 du Conseil Général de la Gironde

DE L'ÉCHANGE DE PRATIQUES À L'ACTION COLLECTIVE : L'AGENDA 21 DE RÉSEAU

Depuis janvier 2007, il a été décidé de « passer à la vitesse supérieure » avec l'ambition de produire ensemble une action publique coordonnée par la mise en place de chantiers collectifs thématiques ou méthodologiques : Eco-construction, Biodiversité, Manifestations responsables, Education au développement durable, Evaluation, Participation des habitants, Pacte de solidarité écologique ...

Un bilan annuel de mise en œuvre est réalisé en comité de pilotage du CDA21 qui réunit tous les élus des collectivités membres et définit les nouveaux axes communs de travail.



Un espace collaboratif, extranet dédié, est créé par le Conseil Général le 3 juillet 2008 et mis à disposition de chacun, pour gérer les rencontres, mutualiser les documents, ressources et avancées. Il y a plus de **750 membres** qui ont un accès sécurisé à cet espace.

Depuis 2009, le réseau réalise des productions collectives sous forme de Cahiers d'expérience. Chaque collectivité prend la plume pour une rédaction collective de ces « cahiers » permettant de dresser un panorama des expériences menées en Gironde. Quatre cahiers, téléchargeables sur http://www.gironde.fr/cg33/jcms/c_33692/l-agenda-21-en-reseau, ont été réalisés :

- **Panorama des Agendas 21 de la Gironde :** expériences des collectivités girondines en Agenda 21 : caractérisation des Agendas 21 locaux en Gironde, présentation des démarches en cours (fiche expérience par collectivité), présentation des films de témoignages des acteurs girondins. Sept 2009, actualisation avril 2011 - 118 pages.
- **La Santé environnementale :** ce que peuvent faire les collectivités : cadrage des enjeux pour les collectivités, 39 témoignages sur 8 thématiques : mobilisation et participation ; qualité de l'air dans la construction des bâtiments ; nettoyage des espaces intérieurs ; rendre les enfants acteurs ; gestion des espaces verts publics et aménagements urbains ; urbanisme ; alimentation ; achats responsables. Avril 2010 - 92 pages.
- **Guide pratique des Manifestations responsables :** 8 thèmes et 28 fiches actions pour s'interroger et passer à l'acte (édition 2010) - 178 pages.
- **La participation citoyenne dans les Agendas 21 de Gironde :** Outils et méthodes, Fiche de retour d'expérience par territoire, Fiches outils – Sortie en Novembre 2011.

Source : Rapport développement durable 2010 du Conseil Général de la Gironde

ET DEMAIN ?

- Mise en œuvre des projets de coopération décentralisée avec Banfora, organisation de temps forts d'échanges et de sensibilisation à la solidarité internationale, et développement des échanges sur le développement durable dans le cadre des jumelages
- Développement du travail en réseau avec les partenaires, notamment la Région, le département, la CUB, le CDA21 et la Ville de Mérignac, notamment sur :
 - La poursuite de la réflexion sur l'évaluation des Agendas 21 et la Responsabilité Sociétale des Organisations pour faciliter la collecte, le suivi et l'analyse des indicateurs de développement durable et améliorer ainsi collectivement la qualité des Rapports annuels développement durable de chacun, préparation collective de Rio+20 au sein du Conseil départemental des Agendas 21
 - L'articulation des plans d'actions Agenda 21 et Plans climat de chaque niveau de collectivité et la mise en œuvre d'actions communes : plans de déplacements d'entreprises, groupements d'achats, programme de lutte contre la précarité énergétique, développement des énergies renouvelables, promotion de la santé environnement ...

Continuité écologique - Protection des sols - Ressources en eau - **Faune** - Flore - **Espaces naturels** - Agriculture vivante - Zéro pesticide **Espaces Verts Écologiques** - Jardins partagés - **Arbres remarquables** - Inventaires biodiversité - Réduction des pollutions

PESSAC
VILLE ÉCOLOGIQUE



Finalité BIODIVERSITÉ

Notre défi commun : Préserver la Biodiversité, les ressources, les milieux naturels et agricoles et protéger la ressource en eau







« Au fait, t'as entendu parler de la disparition des espèces ? »
« M'en fous, je paye tout en carte bleue ! »

« C'est marrant : avant, au début de l'été, y avait plein d'auto-stoppeurs, des babas cools qui poussaient sur le bord des routes comme des champignons. Maintenant, on en voit presque plus. Les pesticides, Monsieur, les pesticides... »

Extraits du spectacle « la fin des espèces »
Atelier de Mécanique Générale Contemporaine

CONTEXTE GLOBAL

CHIFFRES CLEFS DANS LE MONDE

- 20 % de la population mondiale consomme 80 % des ressources naturelles
- 100 espèces disparaissent chaque jour
- 1 habitant sur 5 sans accès à l'eau potable

BIODIVERSITÉ : ATTENTION FRAGILE !

La diversité du vivant est une condition nécessaire pour que celui-ci puisse s'adapter à des conditions environnementales changeantes. La biodiversité est notre « assurance-vie », elle nous procure des ressources matérielles et immatérielles qui contribuent à notre bien-être. Il s'agit donc d'investir pour protéger et valoriser ce capital, sur le long terme, et pour cela de faire entrer des considérations écologiques dans nos réflexions économiques. La crise écologique touche l'ensemble du territoire. Elle résulte de multiples phénomènes : la destruction, la fragmentation et l'altération des habitats, les pollutions de l'air, des sols, des cours d'eaux et des océans, l'exploitation des espèces, l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes dans des écosystèmes souvent déjà fragilisés, les changements climatiques ou encore les évolutions démographiques et des modes de vie.

RAPPEL DES ENGAGEMENTS NATIONAUX – LOIS GRENELLE

- Stopper la perte de la biodiversité sauvage et domestique
- D'ici 2012, assurer la protection des 500 captages les plus menacés par les pollutions diffuses (nitrates et produits phytosanitaires)
- D'ici 2015, atteindre un bon état écologique pour 66 % des masses d'eaux
- Avant 2020, mettre sous protection forte au moins 2 % du territoire terrestre métropolitain
- Acquérir et préserver 20 000 hectares de zones humides
- D'ici 2012, atteindre 6 % de la surface agricole utile certifiée « agriculture biologique » et 20 % en 2020

Source : Stratégie nationale de biodiversité 2011

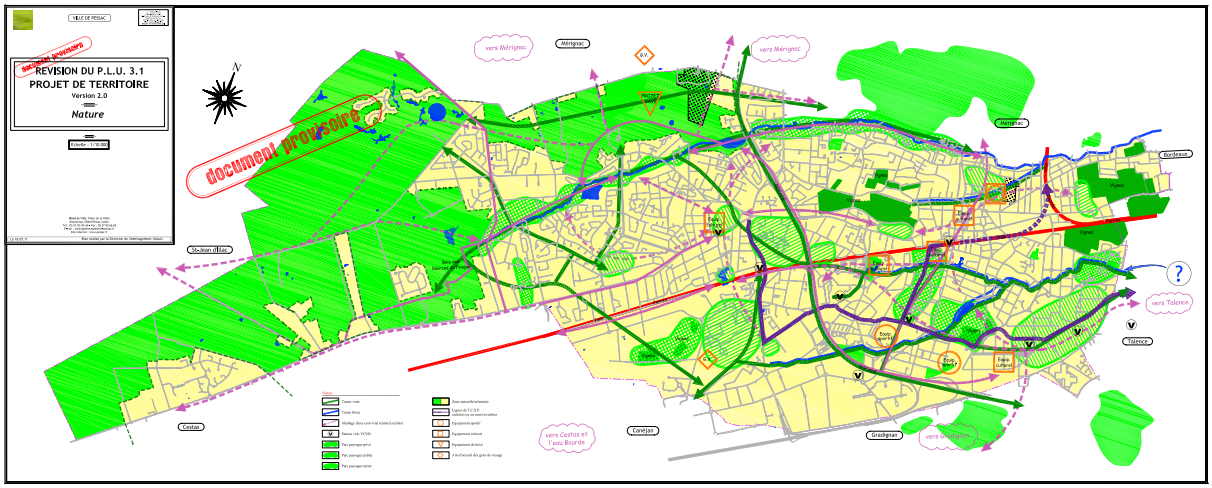


Bois des sources du Peugue.

CONTEXTE LOCAL

Pessac, Ville nature

Pessac est composée d'une mosaïque d'espaces naturels publics et privés, qui en font sa spécificité de Ville-jardins et Ville-nature. Avec un territoire composé à 36,6 % de zones naturelles, agricoles et forestières, Pessac s'engage fortement dans la préservation des espaces, ressources et milieux naturels.



- **68 m² d'espaces verts publics par habitant**
- **668 ha (17,2 % de la surface totale) d'espaces protégés** au titre des Espaces Boisés Classés, EBC
- La Superficie totale de Pessac : **3 885 ha** et les zonages du PLU 2006 :
 - Superficie urbaine (zones urbaines et à urbaniser) : 2 446 ha - 63,42 %
 - Zone agricole : 288 ha – 7,47 %
 - Zone naturelle (espaces verts et forestiers) : 1 123 ha – 29,12 %



Le Peugue.

UNE PRESSION URBAINE MAÎTRISÉE ET DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

Les **1411 hectares d'espaces naturels et agricoles** de Pessac subissent une pression urbaine forte. En 2003, la volonté de maîtrise de l'étalement urbain et de protection des espaces naturels est retranscrite dans le Plan Local d'Urbanisme communautaire, qui reprend les orientations communales suivantes : un frein à l'urbanisation à l'ouest de la commune et un renforcement du bâti dans les secteurs intrarocade et centre-ville ; l'extension et la protection des espaces naturels avec une ouverture au grand public.

Ces espaces naturels d'intérêt majeur constituent la majeure partie d'**une coulée verte intercommunale de 2400 ha** sur Pessac et Mérignac. Elle constitue l'un des « poumons verts » majeurs de l'agglomération et comprend 2 sites emblématiques : le Bois des Sources du Peugue (environ 100 ha dont la moitié en Espace Naturel Sensible) et l'Écosite du Bourgailh (300 hectares). Pessac dispose d'un patrimoine paysager riche, étendu et diversifié et certaines zones sont qualifiées de remarquables au niveau floristique ou faunistique par la DREAL dans ses orientations régionales pour la gestion de la flore et de la faune : Toctoucau, le Bourgailh, Sauvage et Bacalan.

LE RENOUVEAU D'UNE AGRICULTURE PÉRIURBAINE

La superficie agricole communale est de 288 ha, soit 7,4 % de la superficie totale de la commune. Pessac compte 17 agriculteurs exploitants en 2008 selon l'INSEE et connaît, comme toute la Gironde, une diminution importante du nombre d'exploitations (42 en 1979, 21 en 2008), mais une superficie moyenne en augmentation (de 8 à 19 ha en moyenne entre 1979 et 2000).

DES HAUTS-VIGNOBLES PROTÉGÉS

La majeure partie de la surface agricole de Pessac est dédiée à la viticulture. La présence de deux hauts-vignobles est un atout majeur, tant en termes de qualité de la production qu'en termes d'image de la Ville. Les espaces viticoles sont sanctuarisés au titre du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et protégés par le PLU. Sur Pessac, **la vigne couvre 126 ha,** soit 44 % de la superficie agricole, et l'on compte 6 exploitations de renom sur cette filière : Châteaux Pape Clément, Haut-Brion, Mission Haut-Brion, Les Carmes Haut-Brion, Haut Bacalan et Haut Brana. Certaines développent différents procédés visant à réduire les consommations d'eau ou l'utilisation de produits phytosanitaires.



Château Haut-Brion.

NOTRE BILAN 2010/2011 SUR LA FINALITÉ BIODIVERSITÉ

RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS

Les engagements de la Ville de Pessac pour préserver la biodiversité et les ressources naturelles inscrits dans la stratégie locale de développement durable validée en 2007 sont les suivants :

AXE	**Nos objectifs pour la Biodiversité** (Acte 1 de l'A21 2007/2011)
Territoire durable 20 actions A21	Mieux connaître la biodiversité locale
	Valoriser, protéger et gérer durablement les espaces naturels, agricoles et viticoles, recenser et faire connaître les bonnes pratiques
	Soutenir et consolider l'activité agricole péri-urbaine de qualité ; Valoriser la nature en ville et développer la ville-jardins
	Economiser et préserver la ressource en eau
	Offrir un cadre de vie sain à tous les habitants, renforcer la prévention des risques et la maîtrise des nuisances
	Sensibiliser et mobiliser les habitants et les acteurs à la protection de la biodiversité
Ville durable et exemplarité municipale 5 actions A21	Assurer une gestion écologique et durable des espaces verts entretenus par la Ville
	Réduire les consommations d'eau municipale

BILAN GLOBAL DES ACTIONS MENÉES

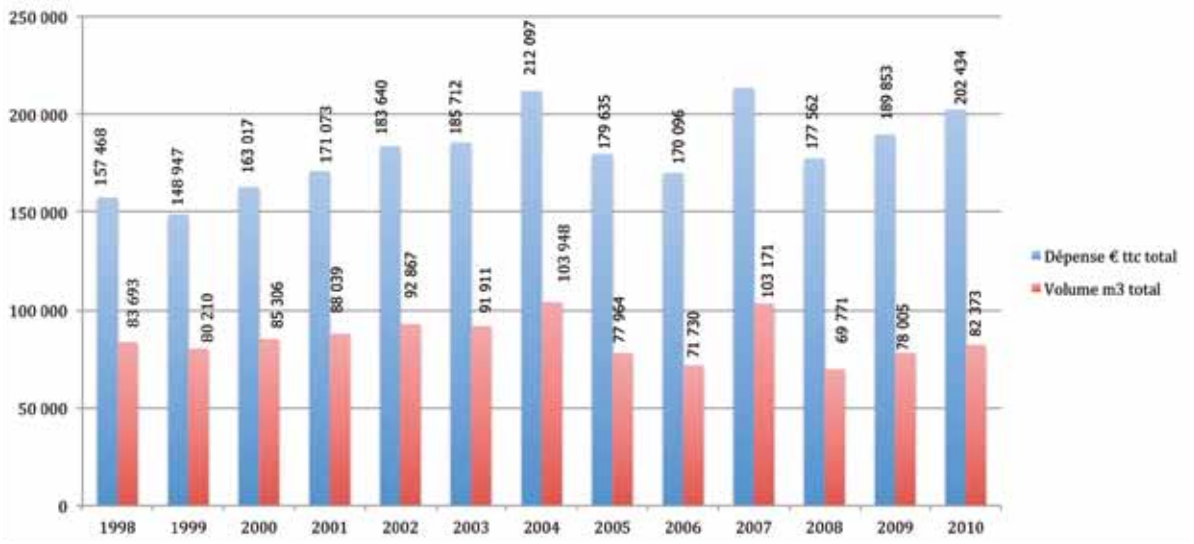
- **25 actions soit 39 % des projets du 1er Plan d'actions A21 ont contribué à cette finalité :** inventaires biodiversité, plan de gestion durable du Peugue, démarche 0 Pesticides, circuit nature du Bourgailh, création de jardins citoyens, soutien aux AMAP, schéma d'arrosage économe, généralisation du matériel hydro-économe dans les bâtiments municipaux, préparation de la carte du bruit, ateliers santé environnement…
- **Une politique permanente de sensibilisation** à la biodiversité : 7es éditions des Printemps et Automne du Bourgailh en 2011, animations nature de l'Écosite du Bourgailh et du Jardin d'ADELES, classes vertes à Romainville pour toutes les écoles depuis plus de 10 ans
- **61 agents, soit 6 % des effectifs municipaux,** agissent au quotidien pour la préservation de la biodiversité

NOS RÉSULTATS / CHIFFRES CLEFS 2010

- **100 ha des espaces naturels municipaux gérés selon des procédés écologiques certifiés ou en voie de l'être, selon des méthodes alternatives aux pesticides** (enherbement maîtrisé, désherbage thermique vapeur ou manuel) :
 - 12,6 ha de parcs certifiés EVE® en 2010
 - 86 ha de forêts communales certifiés PEFC® en 2009
 - 2,3 ha consacrés au jardinage naturel au Jardin d'ADELES

- **4 inventaires biodiversité réalisés par la Ville de 2008 à 2011 :** Bois des Sources du Peugue, Bois des Roses, Cazalet et Fontaudin
- **100 % du service espaces verts (soit 52 agents) formé** au développement durable et à la gestion différenciée
- **28 000 m² de jardins citoyens sur Pessac et 4 jardins partagés fin 2011 contre 3 600 m² en 2007 :**
 - 24 parcelles de 150 m² aux Jardins du Soleil (Pontet) gérés par le CCAS
 - 500 m² de jardins pédagogiques au Bourgailh gérés par la Ville et l'Association Écosite du Bourgailh
 - 23 000 m² partagés au Jardin d'ADELES gérés par Terre d'ADELES
 - 1 000 m² partagés sur le campus gérés par AOC
 - 1 jardin partagé au Centre social de l'Alouette
 - des jardins pédagogiques dans les écoles
- **3 800 enfants formés par an à la protection de la biodiversité** et au jardinage écologique (par le Centre de loisirs de Romainville)
- **26 000 visiteurs** sensibilisés au développement durable et à la biodiversité lors du Printemps et de l'Automne du Bourgailh chaque année
- **Une eau de bonne qualité :** 100 % des analyses conformes selon l'Agence Régionale de Santé
- **Une baisse de 9 % du volume total d'eau consommé sur Pessac** entre 2005 et 2009 : 3 218 090 m³ d'eau consommés en 2009 contre à 3 532 761 m³ en 2005 (Source : rapports d'activités Lyonnaise des Eaux)
- En 2010, **la facture d'eau de la collectivité** s'élève à 202 000 € ; le volume d'eau facturé est de 82 000 m³ d'eau, contre 78 000 m³ en 2005 et 103 171 m³ en 2007, soit une augmentation de 5 %, caractérisée par :
 - **Baisse de 11 % des consommations d'eau dans les bâtiments** municipaux
 - mais une sensible **hausse sur l'arrosage** due à plusieurs fuites et surconsommations lors de manifestations malgré la mise en place du schéma d'arrosage économe par le service espaces verts.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MUNICIPALE ET DE LA DÉPENSE EN EAU



Source Lyonnaise des Eaux.

Les Indicateurs d'exemplarité de la collectivité sur cette finalité

Synthèse des Indicateurs de référence, issus du référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable, pour dresser le bilan du fonctionnement et des pratiques internes de la Ville de Pessac en matière de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles

Indicateurs de référence	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
- **Consommation en eau** des bâtiments (m^3)*	64652	55440	51190	65672	50855	53013	49375
- **Indice de consommation en eau** des bâtiments (m^3/m^2)*	0,67	0,57	0,50	0,63	0,48	0,50	0,46
- **Facture en eau** des bâtiments (€/an.habt)*	2,68	2,43	2,31	2,64	2,41	2,49	2,43
- **Consommation en eau** pour l'arrosage (m^3)*	31335	19705	18465	34072	16885	23014	28675
- **Indice de consommation** en eau pour l'arrosage (m^3/m^2 arrosés)*	540	340	318	284	141	192	239
- **Facture en eau** pour l'arrosage (€/an.habt)*	0,70	0,48	0,46	0,78	0,47	0,61	0,75
Surface des espaces verts et espaces publics **bénéficiant d'inventaires biodiversité**	0 ha	0 ha	0 ha	0 ha	109 ha soit 2,81% de la surface totale	110 ha soit 2,83% de la surface totale	110 ha soit 2,83% de la surface totale
Surface de jardins partagés (m^2)	3600	3600	3600	3930	27100	27150	28150
Superficie des espaces naturels communaux gérés selon des **procédés écologiques et/ou certifiés**	NC	NC	NC	NC	2,3ha	88,3ha	100,9ha
Déchets verts municipaux compostés (m^3) [(1)] Diminution due au broyage sur place pour maintien de la matière organique en foret en particulier	NC	NC	NC	2200	2100	1883	1482[(1)]

** Chiffres bruts non pondérés issus de la Lyonnaise des Eaux*

NOS PISTES DE PROGRÈS À MOYEN TERME

- **Poursuivre et partager nos connaissances de la biodiversité locale**
- **Encourager les bonnes pratiques et mobiliser les particuliers, entreprises, administrations** pour contribuer à la protection de la biodiversité : inciter les acteurs à s'engager dans des démarches de labellisation type Refuge LPO
- **Réaffirmer et développer l'objectif « 0 pesticide »**, notamment auprès des particuliers, administrations et entreprises
- **Développer la démarche de jardins citoyens et partagés**
- **Promouvoir l'installation de nouveaux agriculteurs** engagés dans une agriculture labellisée ou certifiée
- **Conforter la présence de l'arbre** sur le territoire communal
- **Donner une priorité aux économies d'eau :** mettre en place la télé-relève des compteurs municipaux pour améliorer la détection rapide des fuites et le suivi continu des consommations, sensibiliser les agents et usagers aux économies d'eau
- **Mieux concilier intensité urbaine et densité écologique :** développer la trame verte et bleue et les corridors écologiques, actualiser la Charte paysagère

COUP DE PROJECTEUR

Pessac, Capitale biodiversité 2010

Le plan de gestion durable des espaces verts de Pessac, intégrant une dimension sociale et économique, a été un élément prépondérant dans l'obtention du prix « Capitale de la Biodiversité » 2010 remis par Natureparif. Cette distinction récompense plus largement la démarche participative et globale de la commune et son engagement à préserver de l'urbanisation des espaces ouverts (agricoles, sylvicoles et naturels).

Saluée par le Conseil Général de Gironde lors d'un Trophée Agenda 21 en 2008, la démarche de gestion durable des espaces verts de Pessac a été qualifiée d'Agenda 21 de service. Elle a conjugué une triple intervention en matière sociale, environnementale et économique. À partir d'une mobilisation participative de tous les agents et syndicats de quartier, une démarche de gestion durable et solidaire des espaces verts de Pessac a été mis en place avec une forte dimension sociale : généralisation de la clause sociale dans tous les marchés d'entretien des espaces, développement de chantiers verts d'insertion,...

Pour contribuer à la lutte contre le changement climatique et préserver la biodiversité, les pratiques suivantes ont été développées : gestion différenciée des espaces, inventaires biodiversité, réduction majeure des pesticides et produits phytosanitaires pour les espaces verts, lutte biologique intégrée, recours aux plantes locales et économes, valorisation des déchets verts, reboisement, préservation participative des arbres remarquables sur le domaine privé, développement et mise en réseau de jardins citoyens,...

Dès 2007, Pessac s'est engagée dans les solutions alternatives : nature au pied des arbres, paillis organiques (issus de récupération de tontes d'herbes ou de copeaux de bois coupés), désherbage mécanique ou manuel, herbe haute à certains endroits, plantes couvre-sol et lutte biologique intégrée (pas d'élimination chimique de ravageurs mais espaces refuges pour les circonscrire, ni suppression systématique des pucerons partout où cela ne pose pas de problème). Résultat, en 2009, les forêts communales ont obtenu la certification PEFC® et les parcs Fontaudin (47 500 m²) et Cazalet (78 580 m²) ont obtenu en 2010 la certification Espaces Verts Écologiques (EVE®). Pessac a décidé d'aller encore plus loin en limitant fortement l'usage de pesticide pour préserver la biodiversité dans les espaces verts de la commune.

L'ensemble de cette démarche a permis à Pessac d'être primée comme « Capitale française de la biodiversité » 2010 dans la catégorie des Villes de 30 000 à 100 000 habitants (Concours organisé par l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France).

388 HECTARES D'ESPACES VERTS ET NATURELS GÉRÉS PAR LES 52 AGENTS DU SERVICE ESPACES VERTS DE LA VILLE, DONT :

- 221 hectares de forêts et bois, jardins naturels ou semi-naturels
- 109 hectares de parcs, jardins aménagés ou simples
- 47 hectares de forêts et espaces verts à vocation future
- 11 hectares d'espaces verts sur accotements voirie (fossés...)

RÉALISATIONS 2010/2011

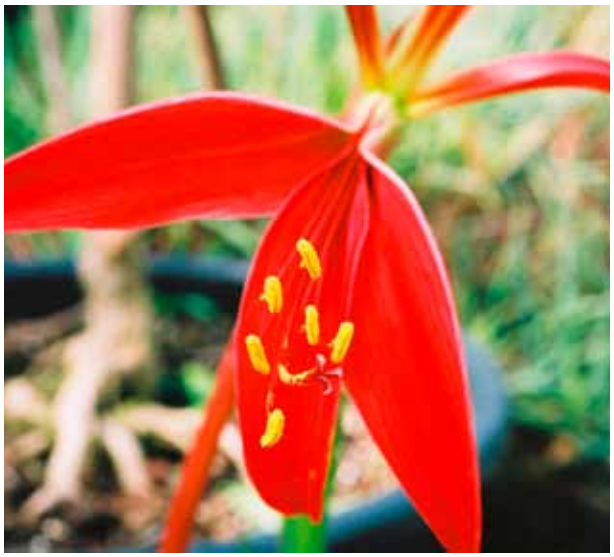
Biodiversité 2010-2011 : Le temps des inventaires

Dès 2007-2008, la Ville a établi un premier recensement des arbres remarquables du domaine privé et du patrimoine arboré communal et développe aujourd'hui une véritable politique en faveur de leurs protections. Une Charte de l'arbre est en cours d'élaboration et un dispositif d'aide et de conseil aux habitants pour l'entretien et la protection des arbres remarquables sur le domaine privé a été mis en place depuis 2007. Au total, 2 610 arbres sont recensés et gérés par la Ville, dont 70 arbres remarquables, classés au PLU.

En 2008-2009, la Ville de Pessac a fait réaliser par le cabinet APEXE un inventaire biodiversité sur le Bois des Sources du Peugue. Cet inventaire a été finalisé en 2010 et a servi de base à l'élaboration du Plan de gestion durable de cet espace. Un inventaire faune/flore a été lancé par la Ville dans le cadre du projet de requalification du Bois des Roses.

Une démarche similaire a été réalisée en 2010/2011 sur le site du Bourgailh à l'initiative du Syndicat Mixte.

De plus, à l'occasion de l'étude du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbain, le Conseil Général de la Gironde a fait réaliser un inventaire biodiversité sur 1 000 hectares de l'Ouest de la commune. Un inventaire biodiversité vient également d'être engagé dans le cadre du projet de rénovation du Campus.



Le Bourgailh.

Il existe, sur la commune de Pessac, de nombreuses espèces remarquables recensées : la Gentiane Pneumonanthe, la Trompette de Méduse, le Rossolis à feuilles rondes, l'Orchis bourdons, l'Hirondelle Rustique, la Tourterelle des bois, le Torcol fourmilier, le Milan noir, le Martin-pêcheur, l'Engoulevent, les papillons Fadet-des-Laiches et Damier de la Succise, la tortue Cistude,... Certaines, classées au titre de Directives Européennes, nécessitent une attention particulière. Le Criquet des dunes, espèce assez rare sur la région, a également été détecté.

Fin 2011, la Ville de Pessac a été retenue par la DREAL et le Ministère du développement durable pour réaliser un Atlas de la biodiversité communal. Ce travail, qui s'engagera en 2012, nous permettra de synthétiser, cartographier et partager avec tous les acteurs et habitants les enseignements et préconisations de ces inventaires.

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE

PLAN DE GESTION DURABLE DU BOIS DES SOURCES DE PEUGUE

Depuis 2010, le Bois des Sources du Peugue fait l'objet d'un Plan de gestion durable, élaboré en concertation avec les Syndicats de quartier. L'ensemble de ses paramètres ont été étudiés, ainsi que ses atouts et ses faiblesses. Sa faune (oiseaux, amphibiens et reptiles, mammifères, insectes, papillons) et sa flore ont été recensées et analysées. Au regard des usages actuels du site (promenade, VTT, jogging, équitation...) et des priorités de la Ville, l'objectif fixé est double. Le premier est de préserver et développer la biodiversité sur cet espace (création de zones de quiétude, préservation de landes humides, lutte contre les espèces invasives, notamment le Chêne rouge d'Amérique...). Le 2e est de conforter le site comme support pédagogique d'éducation à l'environnement, complémentaire au site du Bourgailh. Ainsi, ce plan de gestion durable comprend 20 fiches méthodologiques et un programme d'actions sur 10 ans.

JARDINS CITOYENS : La culture du partage

Pessac s'est engagée dans le développement de jardins collectifs, dès 1993 avec la création des Jardins familiaux du Soleil. En mettant à disposition de l'association Terre d'ADELES un terrain municipal de 2,3 ha en 2007 et finançant son aménagement, Pessac a permis la création du plus grand jardin partagé de France, inauguré en avril 2008 : le Jardin d'ADELES. Site ouvert d'expérimentation et d'échanges autour du jardin naturel et lieu de sensibilisation à la nature et la biodiversité pour les familles, il comprend un espace de production de légumes (maraîchage naturel) et des parcelles individuelles, le tout construit par, pour et avec 200 familles, jardiniers volontaires. Forte de cette expérience participative, l'association a accompagné la création d'autres jardins partagés : centres sociaux de l'Alouette et de Saige, école A Briand...

Suite à ce développement, la Ville a engagé en 2009 un état des lieux de tous les jardins existants (familiaux, pédagogiques, scolaires,..), avec les partenaires Écosite, Association des jardiniers de France, Terre d'ADÈLES, Syndicats de quartier et bailleurs sociaux... Cette démarche partenariale, animée par la SCOP Saluterre, a permis de partager le concept de jardin partagé et ses valeurs et d'élaborer une Charte pour le développement des jardins citoyens, définis comme des espaces jardinés ouverts à tous, jardiniers comme simples visiteurs, conçus, réalisés et animés avec les habitants.

La charte précise également la méthode pour assurer le développement des jardins citoyens sur la base des critères suivants : projet émanant d'habitants, appui technique de la Ville pour étude de faisabilité, concertation du projet avec le Syndicat de quartier, accompagnement au montage du projet et à la formation des habitants-jardiniers par l'Association Terre d'ADELES... En 2010, Terre d'ADELES a proposé à la Ville d'aller plus loin en créant une « École des jardins » et un centre ressource sur la permaculture. De mai 2010 à janvier 2011, le jardin d'ADELES a produit plus de 6 tonnes de légumes, soit jusqu'à 60 paniers hebdomadaires distribués à 88 familles. Parmi eux, 14 jardiniers SELidaires[1] ont bénéficié d'un panier à moindre coût en échange de leur participation au jardin. Un 1er stage sur site a été organisé en juillet 2011 avec France Amérique Latine 33 et des permaculteurs cubains et a accueilli une vingtaine de stagiaires.

Source : Rapport d'activités 2010 Terre d'ADELES

[1] Dispositif soutenu par le CCAS et la Ville de Pessac pour faciliter l'accès à des produits bio, locaux et sains de qualité pour des personnes à faibles revenus

2011 : INAUGURATION DU JARDIN PARTAGÉ DU CAMPUS

En 2010-2011, Terre d'ADELES a notamment accompagné l'Association d'étudiants Appellation d'Origine Campus (AOC) pour la création d'un jardin partagé sur le Campus. D'une superficie de 1 000 m² dont un tiers de surface mis en culture au printemps 2011, ce jardin, inauguré en avril 2011, est ouvert aux étudiants, mais plus largement aux enseignants, personnels administratifs et aux riverains.

L'eau, une ressource précieuse à protéger et économiser

Domaine d'action peu maîtrisé par la commune en dehors de ses consommations, l'assainissement et la distribution d'eau sont tous deux des compétences de la Communauté Urbaine de Bordeaux, concédées à SUEZ-Lyonnaise des Eaux.

UNE EAU DE QUALITÉ

L'eau que nous buvons sur la CUB est issue de 11 sources et de 90 forages dans les nappes profondes. Situées en région bordelaise, certaines nappes sont alimentées par les pluies tombées sur le Massif Central et dans le bassin aquitain, il y a 20 000 ans !

Cette eau, de très bonne qualité à l'état naturel, subit des traitements afin de respecter les normes sanitaires en vigueur. Une déferrisation et une chloration sont ainsi réalisées. La chloration permet de garantir la qualité sanitaire de l'eau durant son voyage dans les 3 000 km de canalisations qui parcourent la CUB jusqu'à votre robinet.

Sur l'eau distribuée sur Pessac, 158 analyses physico-chimiques ont été réalisées en 2010 avec un taux de conformité de 100 %. Aucune trace de pesticides n'a été relevée et le taux de nitrates de 1,40 mg/l en moyenne reste très faible (très inférieur à la norme de potabilité de 50 mg/l).

Sources : Agence régionale de Santé- Rapports annuels 2005, 2009 et 2010 de la Lyonnaise des Eaux

UNE BAISSE SENSIBLE DES CONSOMMATIONS D'EAU SUR LE TERRITOIRE

Pessac compte 18 442 clients du service de l'eau et de l'assainissement en 2009, contre 17 486 en 2005. Malgré cette hausse, le volume total d'eau consommé sur Pessac est passé de 3 218 090 m^3 en 2005 à 3 532 761 m^3 en 2009, soit une baisse de près de 9 %.

La sensibilisation des habitants réalisée dans le cadre de l'Agenda 21 en partenariat avec la Commission locale de l'Eau (site jecoleau.com), la Maison de l'eau et les acteurs socio-éducatifs ainsi que le développement du matériel hydro-économe et des récupérateurs d'eaux pluviales facilité par le crédit d'impôt de 2007 à 2010 y ont sans doute contribué, tout comme l'engagement dans des démarches de développement durable du CHU de Bordeaux et du bailleur social Domofrance. Cependant, Pessac regroupe plusieurs gros consommateurs, tels que les sites Hospitaliers (10 % du total du volume d'eau consommé sur Pessac), le parc Domofrance de la Châtaigneraie-Arago (4,6 % du total). Avec 78 005 m^3 consommés en 2009, la Ville de Pessac est le 3e plus gros consommateur, représentant 2,4 % du volume total consommé sur le territoire.

Sources : Rapports annuels 2005, 2009 et 2010 de la Lyonnaise des Eaux

LA CHASSE AUX FUITES D'EAU : UNE PRIORITÉ POUR LA VILLE !

En 2010, la collectivité a consommé plus de 82 000 m^3 d'eau, ce qui représente une facture d'environ 202 000 €. La principale source de consommation résulte des bâtiments répartis principalement entre les équipements sportifs (1/3), les écoles (1/3), suivie de l'arrosage des espaces verts (env. 17 %).

Depuis plusieurs années, la Ville a mis en place des actions d'économie d'eau : suivi des consommations depuis 1998, arrosage par forage des terrains de sport, politique d'économie d'eau du stade nautique... qui ont été complétées par des expérimentations plus récentes dans le cadre de l'Agenda 21 : paillage des massifs, plantes « économes en eau », pratique du mulching, remplacement systématique du matériel vétuste par du matériel hydro-économe, installation de récupérateurs d'eaux pluviales pour les serres municipales...

Fin 2011, la Ville s'est engagée à développer la télé-relève des compteurs des sites municipaux les plus consommateurs d'eau afin d'assurer une meilleure surveillance du réseau, détecter les fuites le plus tôt possible et ainsi de lutter contre le gaspillage.

MAIS AUSSI

LA NATURE EN PARTAGE : Le printemps et l'automne du Bourgailh fêtent leur 7e édition en 2011



Chaque année depuis 2005, la Ville de Pessac organise 2 week-ends entiers pour fêter la nature, la biodiversité et le développement durable. Chaque 3e week-end d'avril et 1er week-end d'octobre, de nombreux visiteurs se rendent donc au parc du Bourgailh, afin de se balader à pied, à vélo ou à dos de poney, troquer et/ou acheter des plantes, découvrir des produits bio et locaux variés, mais aussi pour bénéficier de nombreuses astuces et conseils en jardinage auprès des collectionneurs et producteurs locaux présents. La découverte est également au goût de ces événements, qui, forts de leurs 60 à 120 exposants, drainent désormais un public régional. Depuis 2008, un Village développement durable rassemble tous les acteurs engagés de Pessac et donne à voir les réalisations concrètes de chacun. Labellisés Manifestation responsable depuis 2009, ces événements gratuits permettent de sensibiliser, en toute convivialité, les visiteurs aux gestes éco-citoyens. Que la thématique tourne autour des fleurs, des arbres, du bois, de l'éco-construction, de l'eau ou encore des animaux, l'objet principal est de sensibiliser les citoyens sur la préservation de notre nature et de leur apporter informations, contacts et conseils pratiques. En 2011, le Printemps du Bourgailh a accueilli 20 000 visiteurs et plus de 7 000 personnes se sont déplacées à l'Automne.

ET DEMAIN ?

Pessac s'investit depuis de nombreuses années dans la biodiversité et a ancré cette thématique dans son Agenda 21. Elle va donc poursuivre et intensifier ses actions, particulièrement visibles selon l'enquête XPS Développement[1] publiée en juin 2011. La Ville encourage la concertation auprès des très nombreux acteurs concernés par les projets qu'elle mène, dans une logique globale et participative. Dans cette perspective, Pessac s'engage dans la démarche des Atlas de la Biodiversité Communaux[2] (ABC) en partenariat avec la DREAL. Ce projet va bénéficier de l'expertise d'un réseau national et international d'échange sur le sujet. Il offrira l'opportunité au niveau local de réunir tous les acteurs du sujet, d'identifier les enjeux particuliers et de faciliter l'intégration de la biodiversité dans les politiques communales en bénéficiant d'un panel d'outils de sensibilisation et de mobilisation validés par le Muséum national d'histoire naturelle.

[1] téléchargeable sur le site de la Ville

[2] ABC est un inventaire de la faune et la flore
(réalisé avec l'aide d'associations naturalistes ou de professionnels spécialisés)

Énergies renouvelables - **Eco-construction** - BBC - Gaz à effet de serre - Pollution de l'air - **Aménagement durable** - Économie d'énergie - Eco-mobilité - Prévention des risques majeurs - Plan climat - **Convention des Maires**

PESSAC
VILLE ÉCOLOGIQUE



Finalité CLIMAT

Notre défi commun :
lutter contre le changement climatique







« L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre »

Antoine de Saint-Exupéry

CONTEXTE GLOBAL

CHIFFRES CLEFS DANS LE MONDE

- Plus de 80 % de l'énergie que nous consommons au niveau mondial est produite par le charbon, le pétrole et le gaz naturel
- La production et la consommation d'énergie sont à l'origine de 70 % de nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Depuis 1978, les glaces de l'océan Arctique diminuent en moyenne de 2,7 % par décennie
- Le niveau des mers et des océans monte de 3,4 mm/an en moyenne

(Source : ADEME)

UN ENJEU MONDIAL

Le changement climatique est une réalité reconnue aujourd'hui par l'ensemble de la communauté internationale. Au rythme actuel, les rejets de GES devraient croître de 43 % d'ici à 2030. Au niveau planétaire, les climatologues constatent déjà de nombreuses conséquences du réchauffement global et les scientifiques du GIEC – Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat – annoncent une accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère qui entraînera un réchauffement de 2°C à 6°C de la température moyenne. Le dérèglement climatique représente donc un des défis majeurs du XXIe siècle.

RAPPEL DES ENGAGEMENTS NATIONAUX – LOIS GRENELLE

Engagement des 3x20 à l'horizon 2020 :

- Réduire de 20 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990
- Porter à 23 % en 2020 en France la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale
- Réduire de 20 % la consommation énergétique



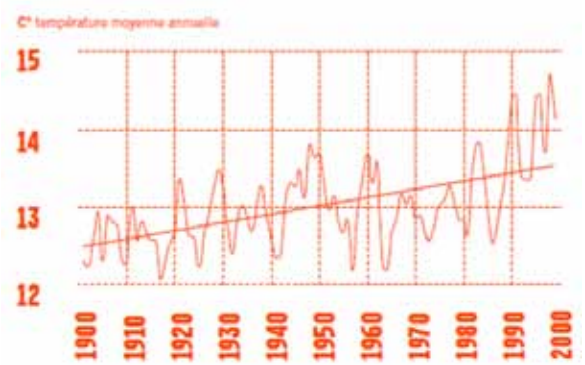
VCUB.

CONTEXTE LOCAL : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UNE RÉALITÉ À PESSAC

(Sources : Profil Climat CUB – Bilan Énergétique ALEC)

UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES LOCALES

RELEVÉS DES TEMPÉRATURES DE LA STATION DE BORDEAUX-MÉRIGNAC DEPUIS 1900
Source : Eaucéa, Les indicateurs du changement climatique en Gironde



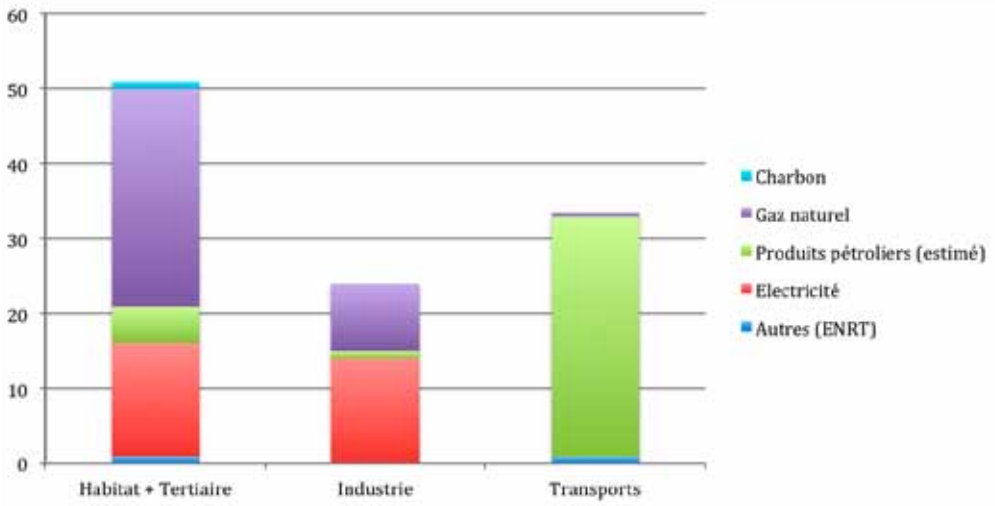
Au plan local, les impacts du réchauffement climatique sont encore difficiles à prévoir mais se manifestent déjà sur notre territoire. On constate en effet une augmentation sensible de la température moyenne annuelle, comme le montrent les relevés de température de la station Météo France de Bordeaux Mérignac entre 1900 et 2000.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET SECTEURS LES PLUS ÉNERGIVORES

Selon le profil climat de la CUB, les émissions globales de CO_2 générées sur le territoire de la CUB sont estimées à 4 765 000 teqCO_2, soit environ 6,67 teqCO_2 par habitant du territoire et par an. En 2009, sur Pessac, les émissions générées sont de 271 000 teqCO_2 soit 4,63 teqCO_2 par habitant. Les principaux secteurs d'émissions de GES sont l'habitat et le tertiaire (44 % des émissions), le transport (44 %) et l'industrie (11 %). Selon l'Agence Locale de l'Énergie, la séquestration des GES émis par le territoire de Pessac correspond à une forêt équivalente à 27 fois la superficie de Pessac. *(ratio : INRA)*

Selon le profil énergétique de Pessac réalisé par l'Agence locale de l'Énergie (ALEC) en 2010, la consommation énergétique du territoire est de 112 ktep (kilo tonne équivalent pétrole), soit 8,5 % du poids énergétique de la CUB.

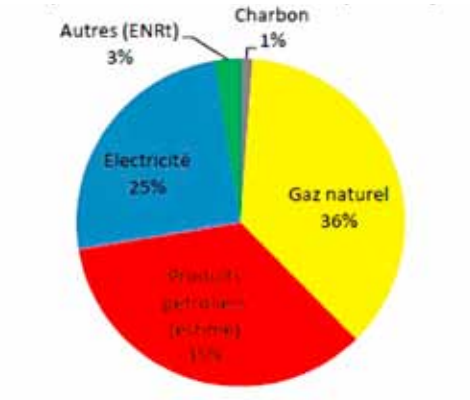
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET SECTEURS LES PLUS ÉNERGIVORES



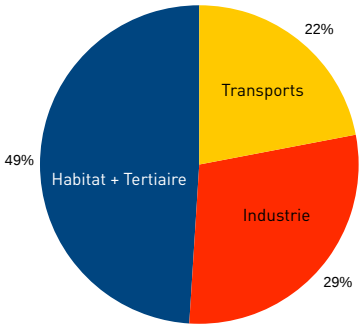
Le secteur le plus consommateur est le secteur Habitat/Tertiaire (49 % des consommations), suivi du transport (29 %) et enfin l'industrie (22 %). Ces ratios montrent qu'il est important d'agir prioritairement sur le territoire, qui reste le plus impactant.

Par mode d'énergie, cette consommation se répartit ainsi : Gaz naturel (36 %), Produits pétroliers (35 %), Électricité (25 %), ENR (3 %), Charbon (1 %).

BILAN ÉNERGÉTIQUE PESSAC
RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS PAR ÉNERGIE



RÉPARTITION PAR SECTEUR



UNE VILLE QUI MISE SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN ET DÉPLACEMENTS DOUX

Pessac est une Ville qui dispose d'un très bon niveau d'équipements et d'une bonne desserte globale en transport en commun : 2 gares, 14 lignes de bus sur un parcours de 198 km aller-retour, la ligne B du tramway (avec un parcours de 8,4 km aller-retour) ou encore les Vcub.

Elle dispose également d'infrastructures de déplacements doux : bandes et pistes cyclables, aires de rencontre, etc.

QUALITÉ DE L'AIR, RISQUES ET NUISANCES : DES SUJETS À APPROFONDIR

Pessac n'est pas officiellement soumise aux risques naturels, industriels ou technologiques majeurs : elle ne fait donc l'objet d'aucun Plan de Prévention de Risques ou de Plan Particulier d'Intervention. Plusieurs risques et aléas climatiques existent cependant sur Pessac : les risques feu de forêt, retrait/gonflement argile, nucléaire*, tempête, inondations...

Ainsi, le territoire est particulièrement vulnérable à la tempête avec ses espaces boisés, ou aux inondations par ruissellement ou remontée de nappes en cas de très fortes pluies.

Selon l'Airaq (Association agrée pour la surveillance de la qualité de l'air en Aquitaine), la qualité de l'air est relativement bonne sur Pessac comme à l'échelle de la Communauté Urbaine de Bordeaux puisqu'en 2010 les indices de qualité de l'air étaient « excellent à bon » pour 283 jours de l'année, et « médiocre à mauvais » sur 24 Jours.

La question des nuisances sonores est également présente sur Pessac, en raison de la proximité avec l'aéroport de Mérignac, mais surtout à cause des infrastructures terrestres (rocade, ligne ferroviaire...). Pour la DREAL, Pessac est répertoriée comme la commune de la CUB présentant le plus de points noirs de bruit au regard de sa densité. Sur Pessac, 18 zones de bruit représentant 167 points noirs sont dues au trafic ferroviaire. Une cartographie du bruit en préparation à la Communauté urbaine de Bordeaux devrait permettre de mettre en place des actions correctives à moyen terme et des mesures d'isolation phonique adaptées.

* Pessac n'est pas située dans le périmètre du PPI (Plan Particulier d'Intervention) de la centrale de Blaye. Cependant, Monsieur le Maire a saisi le Préfet en 2011 pour la mise en place de mesures de précaution.

NOTRE BILAN 2010/2011 SUR LA FINALITE CLIMAT

RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS

Engagements pour lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère :

- réduire de 20 % les émissions de GES par rapport à 1990,
- économiser 20 % de la consommation totale d'énergie,
- porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique.

La Ville a adopté les objectifs stratégiques suivants dans la perspective du Facteur 4 (diviser par 4 nos émissions de GES et notre consommation énergétique d'ici 2050) :

Axe	Nos objectifs pour la lutte contre le changement climatique Acte 1 2007/2011
Territoire durable 16 actions de l'A21	Améliorer et partager nos connaissances des problématiques climat-air-énergie
	Poursuivre la maîtrise de l'étalement urbain et le renouvellement des espaces habités en systématisant l'intégration du développement durable dans les projets d'aménagements
	Inciter à la maîtrise des consommations et au développement du recours aux énergies renouvelables en facilitant l'accès à l'information pour tous
	Faire évoluer les comportements et les aménagements pour se déplacer autrement : développer l'offre de transports de transports en commun, favoriser les déplacements doux
	Développer l'anticipation, la gestion et l'information sur les risques dans une logique d'adaptation
	Sensibiliser les habitants, les entreprises et acteurs pessacais à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la qualité de l'air pour modifier les comportements
Ville durable et municipalité exemplaire 11 actions de l'A21	Réduire la consommation énergétique municipale de 10% en 5 ans : renforcer l'éco-gestion et l'éco-rénovation du patrimoine, optimiser l'éclairage public et généraliser l'éco-construction
	Développer le recours aux énergies renouvelables sur le patrimoine municipal
	Optimiser la flotte municipale pour atteindre 30% de véhicules à énergies alternatives
	Diminuer les émissions liées aux déplacements des agents et des élus
	Veiller à l'intégration de critères énergie climat dans la démarche d'achats responsables
	Agir sur les comportements et sensibiliser tous les agents à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la qualité de l'air

ACTIONS MENÉES

- **27 actions, soit 42 %** des projets du 1er Plan d'actions Agenda 21 ont contribué à cette finalité : audits énergétiques des bâtiments municipaux, flotte municipale propre, démarche d'éco-construction des bâtiments municipaux, élaboration du Schéma Directeur Aménagement Lumière, démarche de rénovation énergétique des bâtiments, intégration du développement durable dans les documents d'urbanisme, Permanences-conseil des Espaces Info-Énergie, Thermographie aérienne, Autopartage, Soutien aux PDE (Plan Déplacement Entreprise), Schéma des déplacements doux, Vcub, Familles économes, Plan communal de sauvegarde...
- **78 agents, soit 7,9 % de l'effectif municipal,** agissent au quotidien pour la lutte contre le changement climatique.

RÉSULTATS / CHIFFRES CLEFS 2010

(Sources : ADEME - ALEC

- En 2010, la **facture énergétique totale** de la Ville s'élève environ à 1 588 000 € soit environ 27 €/habitant alors que la moyenne nationale est de 33 €/habitant
- La facture de l'éclairage public s'élève à 412 000 € en 2010 contre près de 475 000 € en 2004. La collectivité a consommé 4 900 000 kWh en 2010 contre 6 060 000 en 2004 ce qui représente une **baisse de la consommation de 19 %** grâce au Schéma Directeur Aménagement Lumière (SDAL) mis en place en 2004
- En 2010, la facture énergétique des bâtiments municipaux est de 1 151 000 € soit 19,70 € par habitant. Un **programme de rénovation énergétique** des bâtiments a été élaboré et bénéficie d'un budget annuel de 500 000 €
- Les Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) menés en 2010 ont montré que 8 % des bâtiments ont une étiquette énergétique entre A et B, 80 % des bâtiments se situent entre C et E et enfin, 12 % entre F et G
- La consommation énergétique globale du patrimoine municipal est passée d'environ 18 Gwh énergie primaire (Ep) en 1998 à environ 22 GwhEp en 2010. Toutefois, la Ville a augmenté sa surface de près de 20 000 m². En rapportant la consommation au nombre de m², la Ville a réduit sa consommation de 10 % entre 1998 et 2010 pour atteindre 209 Kwh/m²
- L'activité de la collectivité est marginale dans la consommation énergétique du territoire (1,6 %)
- En 1975, Pessac comptait 1 323 hab/km², 1 446 hab/km² en 1990 et 1 490 hab/km² en 2007 soit une **hausse de 12,6 % de la densité** entre 1975 et 2007
- Depuis 2007, 100 % des bâtiments municipaux sont construits selon le référentiel HQE® (Haute Qualité Environnementale) et visent la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) dès 2011
- 149 agents indemnisés en 2010 sur leur abonnement de transports en commun (contre 43 en 2007)
- En 2007, la Ville comptait 75 **véhicules à énergies alternatives** dans sa flotte et en compte 102 en 2010
- En 2010, Pessac compte 81 km de cheminements doux, contre 55 en 2007
- De septembre 2009 à mars 2011, près de **540 pessacais ont rencontré un conseiller Espace Info Énergie** et ont ainsi pu bénéficier de conseils en matière d'économies d'énergie



Les Indicateurs d'exemplarité de la collectivité sur cette finalité

Synthèse des Indicateurs de référence, conformes au référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable et au référentiel européen Cit'ergie, pour dresser le bilan du fonctionnement et des pratiques internes de la Ville de Pessac en matière de lutte contre le changement climatique

Indicateurs de référence	2007	2008	2009	2010
Gaz à Effet de Serre directs (en ktonnesCO2)	271	271	271	En cours ALEAB33
- **Indice de consommation énergétique totale** de la municipalité (KWH/an.habt) - Facture énergétique totale (€/an.habt)	334,1 25,47	329,8 25,72	330,6 26,15	350,2 27,12
- **Indice de consommation énergétique des bâtiments municipaux** (KwHEp/M2)	220	209	209	209
Indice de consommation de l'éclairage public (KwH/habt)	90,58	89,31	91,78	83,75
Puissance moyenne des lampes d'éclairage public en Watts	136	130	128	127
Part des EnR dans la consommation énergétique municipale (en %)	NC	NC	NC	En cours ALEAB33
Nombre des véhicules à énergie alternative dans la flotte municipale (électrique, GPL, biocarburant)	75	NC	NC	102
Consommation moyenne de carburants par agent (effectif permanent) (L/an.agent)	223,7	217,1	167,7	En cours
Nombre et part des agents disposant d'un abonnement annuel aux transports en commun indemnisé par la Ville	43 agents soit 5,46%	53 agents 6,6%	131 agents 13,4%	149 agents 15%

NOS PISTES DE PROGRÈS :

- Réaliser le bilan énergétique Patrimoine & Services de la collectivité pour préciser les émissions de gaz à effet de serre de la Ville et actualiser le bilan énergétique de territoire réalisé par l'ALEC en 2010, qui estime les émissions de GES du territoire pessacais à 271 ktonnesCO2.
- Poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine municipal
- Développer le recours aux énergies renouvelables : la part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique municipale est en cours de calcul par l'ALEC. 3 installations solaires thermiques sont présentes sur le patrimoine municipal. Actuellement, 3 % de la consommation territoriale proviennent de sources renouvelables.
- Poursuivre la réalisation du schéma directeur cyclable et améliorer la signalétique des circuits.

COUP DE PROJECTEUR

Pessac bâtit un urbanisme durable

Depuis de nombreuses années, Pessac s'attache à construire la Ville durable de proximité en intégrant le développement durable dans tous les projets d'aménagement et de renouvellement urbain de la Ville. Cette démarche conjugue des paramètres environnementaux, économiques, sociaux et d'épanouissement humain, à l'image de deux gros projets d'aménagement urbain sur la Ville dans les quartiers Arago et l'Artigon. Ils se caractérisent par des programmes d'habitat avec une architecture intégrée dans le paysage, la réhabilitation et la construction de logements aux normes Bâtiments Basse Consommation (BBC) et l'aménagement d'espaces publics, le tout dans le cadre d'une recherche de mixité sociale, à proximité immédiate de lieux de vie et des transports en commun.

ARAGO : UNE REQUALIFICATION URBAINE EXEMPLAIRE



Suite à un diagnostic participatif mené en 2007, le programme de requalification urbaine a été arrêté fin 2010. Porté par Domofrance et la Ville, il prévoit la réhabilitation de 518 logements et la construction d'environ 200 logements selon la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) dont les travaux sont engagés depuis octobre 2011. Grâce à une isolation de haute qualité, celle-ci doit permettre de diviser la consommation d'énergie des locataires par trois, soit 240 €/an[1] seulement pour un logement de 60 m². Cette performance s'accompagne d'autres mesures sur le plan environnemental (optimisation de la qualité de l'air des logements, stockage enterré des déchets, etc.). Le site fait également l'objet d'une dynamique socioculturelle forte, grâce à la mobilisation de nombreux acteurs : le centre social, l'amicale des locataires (CNL), le comité de quartier, le club de prévention spécialisée Action Jeunesse Pessac, les écoles, etc. Un dispositif complet s'est mis en place pour permettre aux habitants de travailler ou de se former autour de l'opération. Il s'appuie sur tous les outils, dispositifs (chantiers éducatifs, chantiers formation qualification deuxième chance, clause d'insertion, cellule emploi, recrutements directs) et sur tous les partenaires du territoire (Pôle emploi, PLIE, Mission Locale, Direction de l'emploi, Domofrance, partenaires sociaux, acteurs de l'insertion). Cette structuration innovante de l'intervention partenariale autour de ce projet de renouvellement social urbain vise à faire d'Arago un véritable éco-quartier d'avenir.

[1] Estimation 2010

L'ARTIGON : LA NAISSANCE D'UN ÉCO-QUARTIER AU CŒUR DE PESSAC



Situé autour de la station du tramway Camponac-Médiathèque de la ligne B, proche du centre-ville, ce programme est sous Maîtrise d'ouvrage ICADE, dans le cadre d'une consultation lancée par la CUB et la Ville. Les travaux démarrent en 2012 pour une livraison prévue au printemps 2014. Le projet s'étend sur 22 000 m² SHON et comprend trois îlots. L'habitat est l'une des priorités, avec la création de 290 logements au total. Ces constructions neuves sont destinées à des publics très variés : jeunes, personnes âgées et familles à travers soit des logements sociaux (environ 25 %), soit en accession sociale à la propriété ou des logements privés. Destiné à drainer des publics multiples, le site disposera également d'activités de bureaux et de services sur une superficie de 1 600 m², ce qui en fera un lieu de vie à part entière à quelques centaines de mètres du centre-ville. La démarche de développement durable globale est intégrée à tous les niveaux du projet : dans l'habitat (avec des bâtiments BBC), dans la desserte énergétique dans l'aménagement urbain (avec des aménagements doux et une trame verte le long du ruisseau de l'Artigon) et dans le domaine social (avec la création de la maison de quartier de Sardine, une résidence solidaire intergénérationnelle et un foyer jeunes travailleurs). Au total, cet éco-quartier s'apprête à accueillir de 500 à 600 habitants supplémentaires.

RÉALISATIONS 2010/2011

La démarche Économie d'énergie dans le patrimoine municipal

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE

La consommation énergétique des patrimoines et services de la Ville représente 1,6 % des consommations du territoire[1]. Le patrimoine de la Ville compte près de 150 bâtiments au total pour une surface au sol de 120 000 m². Cependant, plus de 50 % de la consommation énergétique de la Ville est concentrée sur 24 sites qui représentent la moitié de la surface construite. Des audits énergétiques (environ 100 000 € TTC) ont donc été lancés en 2010 sur ces bâtiments et ont révélé que les plus consommateurs sont les écoles (32 %), les équipements socioculturels (31 %) et enfin les équipements sportifs (18 %). 48 % du patrimoine, relativement ancien, a été construit avant la Réglementation Thermique. Le relevé des consommations, suivies depuis 1998, montre que la Ville met en œuvre, depuis des années, des solutions permettant de réduire sa consommation. Ainsi, entre 1998 et 2010, la Ville a déjà diminué de 10 % ses consommations toutes énergies par m² et de 18 % ses émissions de gaz à effet de serre entre 1998 et 2008. Néanmoins, l'objectif de baisse de consommation de 20 % n'est pas encore atteint et un potentiel de réduction a été identifié par ces audits énergétiques.

[1] Source bilan énergétique de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)

À partir des audits, un schéma directeur pluriannuel pour la rénovation énergétique du patrimoine a été élaboré. Il prévoit trois niveaux d'actions :

Action 1 : Mise en place des actions préconisées par les audits énergétiques menés en 2010, avec un budget prévisionnel de 500 000 € TTC/an de 2012 à 2020 soit un total de 4 500 000 € TTC. Économie escomptée sur 9 ans : 12 % sur l'énergie et 12 % sur le CO^2.

Action 2 : Investissement courant contribuant à la réalisation d'économies d'énergie de 160 000 € en moyenne par an sur 10 ans soit 1 600 000 € TTC au total. Économie escomptée sur 10 ans : 8 % sur l'énergie et 8 % sur le CO^2.

Action 3 : Optimisation du contrat d'exploitation des chaufferies. Le budget concourant à la réalisation d'économies d'énergie est de 70 000 € TTC/an sur 9 années soit 630 000 € TTC au total. Économie escomptée sur 9 ans : 8 % sur l'énergie et 15 % sur le CO^2.

Soit au total plus de 600 opérations d'amélioration des performances énergétiques plus ou moins importantes, que la Ville met progressivement en place sur l'ensemble des bâtiments de la Ville de Pessac : remplacement systématique du matériel vétuste par un matériel économe, optimisation du réglage des écrans d'ordinateur, mise en place d'horloges sur les différentes ventilations, isolation par l'extérieur d'un bâtiment, etc. Le bilan des travaux d'économies d'énergies déjà réalisés est déposé une fois par an sous forme de dossier de demande de Certificats d'Économie d'Énergie. L'ensemble des actions éligibles a permis d'accumuler de 2007 à 2011 un peu plus de 25 755 000 kWh_{cumac}.

ÉCO-CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BÂTIMENTS DÈS 2006 : L'EXEMPLE DE ROMAINVILLE

Pessac s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche d'éco-construction afin de renforcer son engagement pour la lutte contre le changement climatique. Le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) 2009/2014 de la Ville, qui permet de planifier la création de ses équipements majeurs, veille à contribuer à la maîtrise de l'énergie du patrimoine municipal et à respecter les principes du développement durable. Pour les constructions neuves, la démarche HQE® est systématisée. Le recours aux énergies renouvelables est également systématiquement étudié. Toutes les opérations visent la basse consommation énergétique, en veillant à la maîtrise des coûts d'investissement, de fonctionnement et de maintenance. Le développement d'une approche en coût global à partir de 2012 doit devenir une priorité. Cette démarche d'éco-construction, récente en France, s'avère cependant difficile à maîtriser et complexe dans sa mise en œuvre. Il faut donc poursuivre les efforts collectifs afin d'atteindre les résultats escomptés, en développant les partenariats, la formation des acteurs et la sensibilisation des citoyens aux comportements économes.

En 2011, la Ville de Pessac a rénové le Centre de Loisirs de Romainville. L'opération s'élève à un budget total de 2 260 000 €. La création d'un espace restauration de 630 m² SHON (Surface Hors Oeuvre Nette) fait également partie du projet. L'ouvrage, dont la livraison est prévue pour début 2012, vise une certainew performance énergétique en tendant vers le BBC. Il s'intègre tout d'abord dans son environnement grâce à son principal matériau de construction : le bois. Grâce à une isolation par l'extérieur et une VMC double flux, il est par ailleurs très peu consommateur d'énergie. Cet aspect est également accentué grâce à des puits de lumière implantés à divers endroits qui garantissent un éclairage naturel optimum et donc un faible besoin de lumière artificielle. Enfin, une chaudière à condensation renforce sa dimension écologique.



L'espace restauration de Romainville

Démarche d'optimisation de l'éclairage public : le Schéma Directeur Aménagement Lumière (SDAL)

Après un diagnostic complet de l'éclairage public, la Ville a élaboré, en 2004, un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) pour optimiser les performances de l'éclairage public, qui représente 30 % du budget énergie municipal. La démarche a été renforcée fin 2006 avec l'installation d'horloges astronomiques et le remplacement progressif des 9 000 luminaires de Pessac par du matériel économe et sans mercure. De 2004 à fin 2010, la baisse des consommations d'éclairage public avait atteint 19 % (en kWh). En volume, les consommations s'élèvent à 83,75 kWh/hab en 2010 (contre 97,74 kWh en 2006), soit en euros la somme de 7,04 €/hab (contre 7,73 €/hab en 2006). Les résultats de cette démarche innovante sont à poursuivre et à consolider dans une démarche d'amélioration continue.

Économies d'énergie : les pessacais mobilisés

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique inscrite depuis 2007 dans son Agenda 21, la Ville de Pessac, avec le soutien de la CUB, l'ADEME et le Conseil régional d'Aquitaine, a mis en place une permanence-conseil de l'Espace Info Énergie sur la commune. Celle-ci fait suite à la réalisation par la CUB d'une thermographie aérienne de son territoire en février 2009 qui cartographie les déperditions thermiques des toitures. Deux conseillers de l'Espace Info Énergie (EIE) apportent un conseil gratuit et indépendant aux citoyens afin de faciliter le passage à l'acte pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie. 538 entretiens ont été accueillis et accompagnés (contre 19 personnes en moyenne pour les autres communes de la CUB). Lors de ces rendez-vous, ils ont pu bénéficier d'appui individualisé à la réalisation de bilan de leurs consommations énergétiques, visualiser la photographie aérienne des déperditions énergétiques de leur domicile, obtenir des conseils sur les matériaux et les démarches à suivre pour réaliser des travaux d'isolation ou de rénovation et être accompagnés dans la préparation des dossiers de demandes de subventions auprès des partenaires (ANAH, CAF, État...).

L'éco-mobilité en essor

DES TRANSPORTS EN COMMUN DENSES ET DIVERSIFIÉS

Le centre-ville de Pessac bénéficie, depuis avril 2006, d'un pôle multimodal permettant une complémentarité totale de tous les modes de transports : gare TER (1re gare TER d'Aquitaine avec 78 arrêts par jour selon la SNCF), tramway, bus, Vcub, autopartage... Ces modes regroupés sur un même lieu permettent de limiter l'usage de la voiture. Pessac possède par ailleurs une 2e gare TER à l'Alouette, quartier qui sera desservi par le tram fin 2014.

DES CHEMINEMENTS DOUX EN DÉVELOPPEMENT

La CUB, qui a la compétence d'aménager les voiries, a élaboré en 2007, en partenariat avec la Ville de Pessac, un Schéma d'aménagement cyclable qui prévoit 110 km de voies douces aménagées, sécurisées et interconnectées. En 2010, 81 km de voies douces étaient effectives contre 55 en 2007, soit une augmentation de l'ordre de 47 % en 3 ans. De plus, 10 stations Vcub sont présentes sur Pessac, avec un total de 236 vélos en location libre service. De mars 2010 à août 2011, plus de 35 000 emprunts ont été enregistrés sur ces stations, selon le bilan CUB. Fin 2011, en partenariat avec les syndicats de quartiers, la Ville lance une opération sur le développement de circuits doux à Pessac.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOPARTAGE

Depuis avril 2011, une station d'autopartage est implantée à Pessac Centre, mettant deux véhicules à disposition des clients. Une convention d'utilisation a été signée entre la SCOP Autocool et la Ville. Elle stipule l'utilisation permanente d'un véhicule par les habitants et l'utilisation d'un second véhicule de façon partagée avec les services de la Ville. Après six mois d'activité, le taux d'utilisation des véhicules de l'ensemble de la flotte de cette station dépasse les estimations prévues. En 6 mois, vingt familles de Pessac se sont abonnées à Autocool.

ET AUSSI

Pessac anticipe les risques climatiques



Intervention du service Espaces Verts

La Ville a élaboré en 2010, de manière volontaire, un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui référence les différents risques présents sur la commune de Pessac et précise les modalités de gestion de ces risques en cas de crises, en partenariat avec l'État, les pompiers, le SAMU, etc. Le PCS prend en compte les risques majeurs (feux de forêts, tempêtes et orages, accidents transport de matières dangereuses, retrait/gonflement des sols) et la vigilance météo (vent violent, fortes précipitations, orages, neige/verglas). Une Cellule de Crise Communale a été créée et coordonne les moyens et services existants afin d'optimiser les délais d'intervention et de permettre une astreinte 7j/7 24h/24.

ET DEMAIN ?

Le Plan Climat Énergie Territorial

Pessac a marqué son souhait de lutter contre le changement climatique en s'engageant en 2011 à signer la Convention des Maires. Celle-ci est basée sur la volonté des Villes signataires (près de 3000 à la mi-2011) à contribuer aux objectifs européens de 20 % de réduction des émissions de CO^2 d'ici 2020, grâce à une augmentation de 20 % de son efficacité énergétique et à une part de 20 % d'énergie produite à partir de ressources renouvelables dans son bouquet énergétique.

Pour parvenir à respecter ces objectifs, Pessac a engagé, en mars 2011, son Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Volet « climat-énergie » du second plan d'actions Agenda 21, en cours d'élaboration, ce PCET visera à mettre en œuvre deux points principaux. Le premier porte sur la limitation de l'impact du territoire sur le climat dans la perspective du « facteur 4 » en passant notamment par une meilleure efficacité énergétique, la lutte contre la précarité énergétique, le développement des ressources renouvelables, la préservation de la qualité de l'air ou la sensibilisation. Le second consiste à réduire la vulnérabilité du territoire dans un contexte où les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités en passant par la prise en compte du changement climatique dans les décisions de long terme et dans la gestion des risques.

En mars 2011, la Ville s'est également lancée dans la démarche Cit'ergie. Ce référentiel méthodologique européen est un outil opérationnel de construction du PCET et d'amélioration continue afin de doter la collectivité d'une politique énergétique et climatique de qualité.

Culture - Sport - **Éducation** - Loisirs, Territoire apprenant - Vie Associative - Arts - Participation citoyenne - **EDD** - Patrimoine - **Manifestations responsables** - Jeunesse - Petite enfance - Université

PESSAC
VILLE À PARTAGER



Finalité ÉPANOUISSEMENT

Notre défi commun : contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains

[Il y a urgence à dépasser…] « la parcellisation et la compartimentation des savoirs… Il s'agit de remplacer une pensée qui sépare et qui réduit par une pensée qui distingue et qui relie. »

Edgar Morin

« l'homme de culture doit être un inventeur d'âmes »

Aimé Césaire

CONTEXTE GLOBAL

CHIFFRES CLEFS DANS LE MONDE

- 1/3 d'analphabètes
- 69 millions d'enfants sont non scolarisés en 2008

CHIFFRES CLEFS EN FRANCE

- Le taux de retard des enfants à l'entrée en sixième est de 35 % pour les enfants des familles les plus pauvres, contre 12 % pour les enfants des familles les plus aisées
- En 2010, avec un IDH (Indice de Développement Humain) de 0,87, la France se situe au 14ème rang mondial

Sources : OMS, Médecins Du Monde, UNESCO, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion, INSEE
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

L'épanouissement de tous les êtres vivants passe par l'accès à une bonne qualité de vie. Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable ». Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. Dans ce contexte, les territoires ont un rôle particulièrement important à jouer car ils sont au plus près des habitants, de leurs besoins et de leurs aspirations. Ils se doivent d'être attentifs à l'épanouissement de chaque individu tout en veillant à celui des générations futures. Les collectivités ont également un rôle particulièrement important à jouer dans l'accès à la culture, à l'éducation et à la connaissance, ainsi que dans leur expression démocratique.

Engagements nationaux - Lois Grenelle

OBTENIR À L'HORIZON EUROPÉEN 2020

- Moins de 10 % de jeunes en décrochage scolaire précoce
- 15 % des adultes en moyenne participant à des activités de formation tout au long de la vie

AU NIVEAU NATIONAL, D'ICI 2013

- Faire passer de 20 à 25 % la proportion des enfants et adolescents bénéficiant d'actions éducatives et culturelles
- Réduire de 25 % le pourcentage de la population n'ayant jamais fréquenté de lieu culturel
- Construire 60 000 places supplémentaires en crèche d'ici à 2016

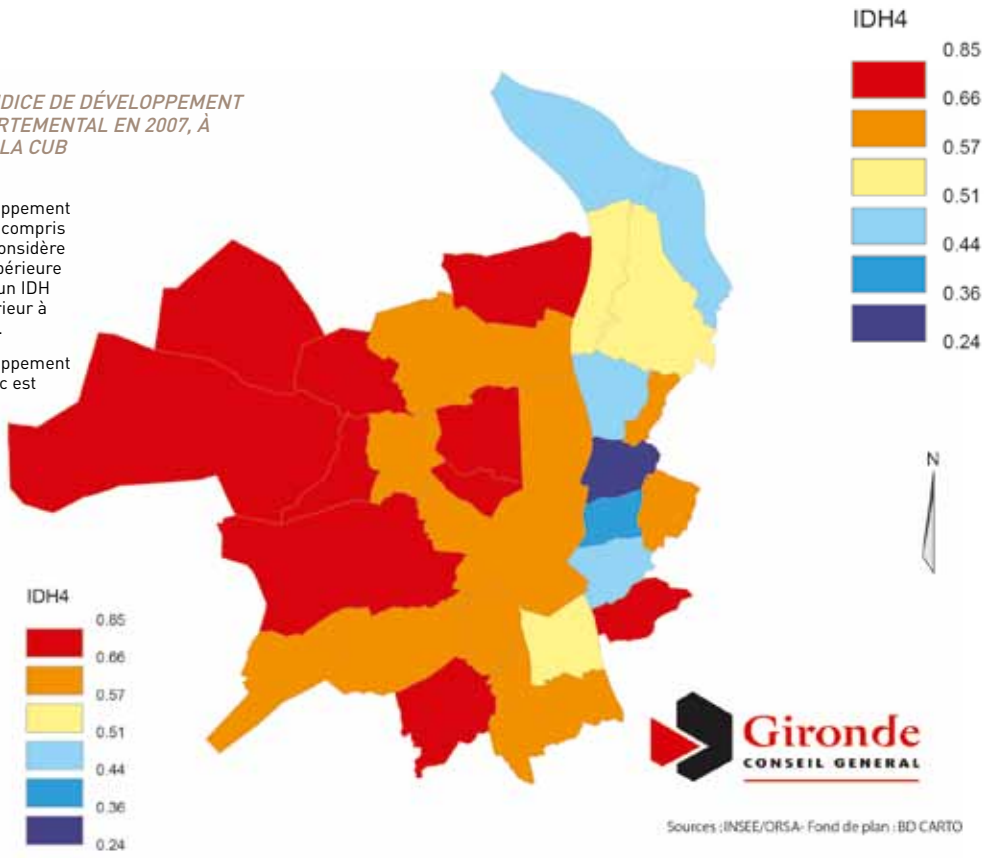
CONTEXTE LOCAL : L'HUMAIN AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Pour la Ville de Pessac, la finalité épanouissement humain constitue le 4e pilier du développement durable. L'éducation, la culture, le sport, les loisirs et la participation citoyenne sont en effet à prendre en compte au même titre que les trois autres domaines du développement durable (économie, environnement, social).

ZOOM SUR L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DÉPARTEMENTAL EN 2007, À L'ÉCHELLE DE LA CUB

L'indice de développement humain (IDH) est compris entre 0 et 1. On considère qu'une valeur supérieure à 0.8 représente un IDH très élevé et inférieur à 0.4, un IDH faible.

L'indice de développement humain de Pessac est 0,62 en 2010.



Source : Rapport DD 2010 Conseil Général de la Gironde

L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE À L'UNIVERSITÉ DANS UNE VILLE JEUNE

Avec 40 % de la population âgée de moins de 30 ans en 2008 selon l'INSEE, Pessac est une Ville jeune. Cela se vérifie dès la petite enfance, avec 600 naissances enregistrées en moyenne entre 2006 et 2008. La Ville totalise plus de 1 665 places à travers des modes de garde diversifiés : crèches municipales, parentales, associatives, hospitalières, haltes-garderies et jardins d'enfants... La Ville dispose par ailleurs de 7 centres de loisirs et 2 centres de vacances pour les sorties scolaires et les séjours d'été ainsi qu'un service jeunesse municipal et un Bureau d'Information Jeunesse (BIJ). Entre ses 16 écoles maternelles, 14 écoles primaires, 5 collèges et 4 lycées, elle accueille sur son territoire chaque jour 7 200 enfants ou jeunes scolarisés. Plus de 2,5 millions d'heures d'actions éducatives, sportives, culturelles ou de loisirs sont offertes aux jeunes chaque année ; 15 actions partenariales autour de l'égalité des chances, la santé-citoyenneté. Le Campus universitaire de Pessac-Talence, d'une superficie de 230 hectares (dont 65 % sur Pessac), regroupe 43 500 étudiants (chiffre A'URBA 2004).

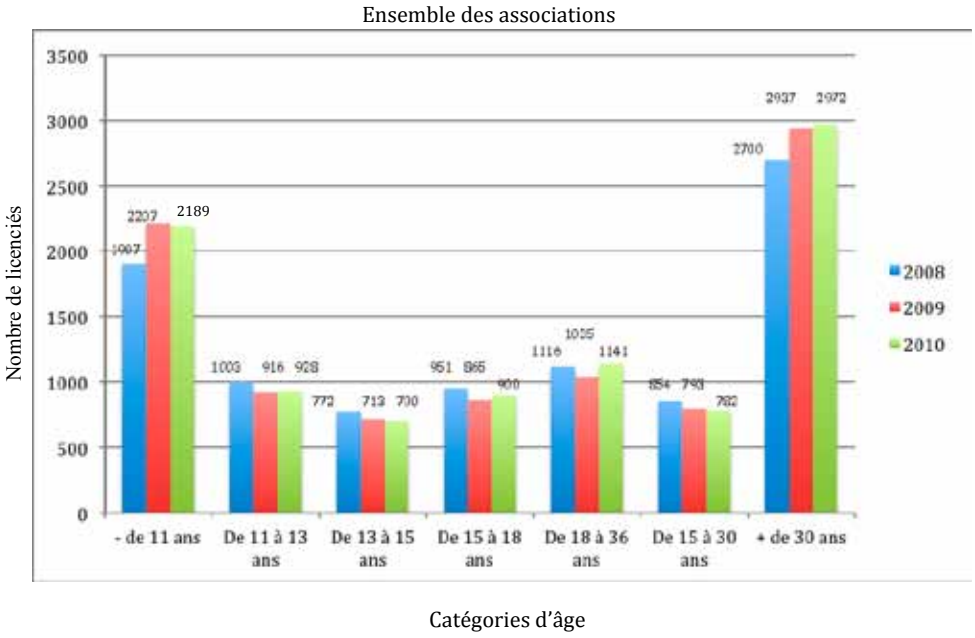
UNE OFFRE CULTURELLE DENSE ET DIVERSIFIÉE

Pessac favorise l'accès à la culture pour tous les publics, valorise les cultures et les savoirs locaux et traditionnels dans leur diversité, soutient la création et encourage les échanges culturels, autant de facteurs d'épanouissement, mais également d'attractivité et de vitalité pour un développement durable du territoire. Elle possède 10 équipements culturels, dont une médiathèque, une bibliothèque de proximité, une artothèque, un cinéma d'art et d'essais ainsi que deux écoles de musique associatives, de nombreuses associations de théâtre, de danse et d'arts plastiques.

SPORTS ET LOISIRS : DES ACTIVITÉS NOMBREUSES, DES ÉQUIPEMENTS ACCESSIBLES

En favorisant le rôle intégrateur du sport et des pratiques de loisirs, et leur dimension éducative, Pessac poursuit un double objectif d'épanouissement personnel et de cohésion sociale. La Ville dispose de 16 grands sites sportifs, 92 associations sportives dont 3 grands clubs Omnisports et compte 9 612 licenciés représentant les 70 sections subventionnées de la Commune.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR TRANCHES D'ÂGE



PARTICIPATION CITOYENNE À PESSAC : UNE TRADITION ANCIENNE

Avec 676 associations loi 1901 estimées en activité en 2011, Pessac bénéficie d'un tissu associatif dense et dynamique qui est étroitement associé à la vie de la collectivité.

Pessac a construit une véritable tradition de la concertation ancrée et véritable culture partagée. Différentes instances se réunissent de manière régulière sur des thématiques précises (urbanisme, vie sociale, sport et culture, jeunes...) et font remonter leurs attentes à la mairie. Un Conseil de développement durable de 45 membres - le C2D Pessac - est effectif depuis 2010. Dans le cadre de la mission de réflexion pour la création du C2D, un état des lieux a été réalisé en 2008 recensant 60 instances de concertation.

NOTRE BILAN 2010/2011 SUR LA FINALITÉ ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS

La Ville de Pessac s'engage pour offrir un cadre favorisant l'épanouissement de tous, notamment des plus fragiles et des générations futures.

Axe	Nos objectifs pour l'Épanouissement humain Acte 1 de l'A21 2007/2011
Territoire durable 13 actions A21	Favoriser l'égalité des chances et l'éducation tout au long de la vie pour tous
	Élaborer un programme coordonné d'Éducation au Développement Durable (EDD) qui fédère et mobilise tous les acteurs
	Soutenir les démarches ponctuelles et globales d'Agenda 21 scolaires et valoriser les initiatives locales éco-citoyennes
	Soutenir les acteurs culturels et sportifs comme relais d'éducation à l'éco-citoyenneté
	Développer les pratiques et les modes de vie durables pour une organisation éco-responsable des manifestations
	Renforcer l'implication citoyenne, la mobilisation des habitants et des acteurs locaux sur le Développement Durable
	Développer la communication sur l'Agenda 21 et la valorisation des acteurs et des bonnes pratiques
Ville durable et exemplarité municipale 2 actions A21	Développer la sensibilisation et la formation des agents et des élus au développement durable
	Renforcer les outils d'évaluation et de prospective et développer les démarches qualité qui impliquent l'usager

ACTIONS MENÉES

- **15 actions, soit 23 % des projets du 1er Plan d'actions Agenda 21 ont contribué à cette finalité :** sensibilisation à l'éco-agent attitude, plan de formation au développement durable des agents, création du C2D, bourse aux initiatives citoyennes, un Projet Éducatif Local (PEL) incluant les principes du développement durable, équipes de réussite éducative, mise en place de contrats d'objectifs sportifs, organisation des Assises de l'Éducation en 2010, des Rencontres de la Culture en 2011, soutien des associations pessacaises pour une organisation responsable des manifestations, mise en place d'un site internet dédié au développement durable, soutien aux Agendas 21 scolaires, programme de formations ouvert à tous les habitants, Création de référents « préventeurs » dans les services...
- 621 agents, soit **62 % des effectifs municipaux, agissent au quotidien pour l'épanouissement de tous les êtres humains.**

RÉSULTATS / CHIFFRES CLEFS

- La **sensibilisation des générations futures et des habitants au développement durable :**
 - 3 800 enfants des écoles de Pessac sensibilisés au développement durable chaque année au centre de loisirs de Romainville.
 - 10 structures pessacaises engagées dans une démarche d'Agenda 21.
 - Partenariat avec la CUB sur le Programme « Juniors du développement durable » : 13 établissements plus un centre social soutenus entre 2001 et 2010 sur leurs projets d'Éducation au développement durable.
 - Mise en place du programme de formation « Tous éco-citoyens » par la Ville : environ 5 700 habitants et acteurs locaux formés aux principes du développement durable.
 - Mise en place d'un agenda bimestriel du développement durable partagé regroupant chaque année une trentaine de partenaires et une centaine d'animations grand public.
- Une **vie associative dense et dynamique largement soutenue et accompagnée** par la Ville : près de 500 associations, soit 80 % du tissu local, sont soutenues en 2010 par la mise à disposition de moyens humains, logistiques et financiers.
- Depuis 2007, mise en place des équipes de réussite éducative sur les 3 quartiers « Politique de la Ville » de Pessac animées par le CCAS : **accompagnement de 138 enfants avec plus de 120 actions individualisées d'aide à la réussite éducative** (soutien scolaire, accompagnement psychologique, transport, éveil corporel, coaching sportif...).
- Un accès à la culture pour tous : depuis la mise en place de la gratuité de certains lieux culturels en 2010, **hausse de 20 % de la fréquentation de la médiathèque et de la bibliothèque.**

VILLE DE Pessac

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

En 2009, **80 % des agents et des élus formés dont 5 % plus spécifiquement** aux différents enjeux du développement durable : achats durables, éco-manifestations, éco-construction, etc.

Mise en place d'un **guide de bonnes pratiques « éco-agent attitude »** réalisé avec les volontaires et distribué aux 50 nouveaux agents lors de la journée d'accueil.

Démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences engagée en 2008 afin d'anticiper les évolutions des activités et des métiers de la collectivité, conserver et assurer la transmission des savoirs, valoriser les viviers de compétences non utilisées et contribuer à la prévention des risques professionnels. À ce jour, **plus de 80 % des effectifs de Pessac sont couverts par la GPEC et 30 fiches métiers** ont été co-élaborées avec les agents.

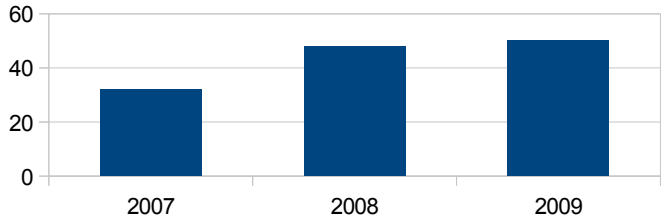
Premières actions de prévention des risques psychosociaux menées en 2011.

Les Indicateurs d'exemplarité de la collectivité sur cette finalité

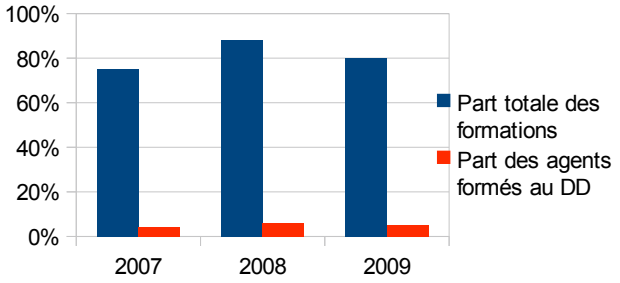
Synthèse des Indicateurs de référence, issus du référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable, pour dresser le bilan du fonctionnement et des pratiques internes de la Ville de Pessac en matière d'épanouissement humain de ses agents

Indicateurs de référence	2007	2008	2009	2010
Part des femmes et niveau de responsabilité dans l'administration et parmi les élus Par Cadre d'emplois : A/B/C	A 49% B 65% C 67 %	A 48% B 64% C 68%	A 53% B 67% C 72%	A 55% B 67% C 72%
Indicateur de mobilité interne	1,8%	1,10%	1,70%	1,90%
Taux d'absentéisme des agents, d'arrêts maladie et d'accidents du travail	6,10%	5,50%	6,90%	7,50%
Nombre de journées de formation continue	4083	4100	4254	4445
Part des agents et des élus ayant bénéficié de journées de formation continue	75,00%	88,00%	80,00%	79,00%
Budget alloué à la formation des agents * : Budget formation Ville + CCAS	293 859 €	330 642 €	424 934 €*	401 872*

NOMBRE D'AGENTS FORMÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



PART DES FORMATIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES AGENTS



NOS PISTES DE PROGRÈS

- Poursuivre l'intégration des principes du développement durable dans tous les champs de l'Épanouissement humain : Éducation, Culture, Sport, Loisirs...
- Formaliser le rôle privilégié d'ambassadeurs du développement durable de tous les acteurs de l'Épanouissement
- Renforcer, dans le cadre du nouveau plan de formation 2012/2014, l'intégration du développement durable dans les gestes et pratiques professionnelles des agents en déclinant une offre par métiers.

COUP DE PROJECTEUR

Démarche d'Agenda 21 de la culture pour un droit à la culture pour tous



Ikkyu.

Une large concertation, associant habitants, représentants associatifs, professionnels de divers champs d'activité, a été menée sur plusieurs mois (septembre 2010 – juin 2011) pour l'élaboration du Projet culturel en se focalisant sur 3 axes : le droit à la culture pour tous, l'artiste au cœur de la Cité et un projet ouvert sur le monde et tourné vers l'excellence et l'innovation.

La culture à Pessac se caractérise par un fort engagement de la municipalité et une diversité de l'offre, un travail en réseau des opérateurs culturels, un compagnonnage et une politique de gratuité ou d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs à des conditions très privilégiées. La volonté est d'ouvrir au plus grand nombre l'accès de ce bien essentiel à tous les publics.

Pessac bénéficie d'une image forte en termes d'offres culturelles pour tous les publics. La Ville le doit à des événements de renommée locale, régionale ou nationale (Festival international du film d'histoire, Vibrations Urbaines, Toiles Filantes, Rencontres Africaines, En Bonne voix…), ainsi qu'à un grand nombre de manifestations plus ciblées ou ponctuelles. La cohérence de l'offre s'inscrit dans une logique de réseau, le ROC (Réseau des Opérateurs Culturels), créé en 2008, qui fédère les opérateurs autour d'objectifs partagés. Depuis trois ans, Pessac expérimente le compagnonnage artistique avec l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine (AMGC). La Compagnie anime des ateliers d'écriture et de mise en scène impliquant les habitants de tous les quartiers. La démarche, jugée exemplaire par les partenaires, a été reconduite pour trois ans en 2011.

L'ensemble de ce processus aboutit à la formalisation du projet culturel, qui trace, à horizon de 10 ans, les orientations fortes que se fixe la Ville pour créer, améliorer sa politique culturelle.

D'ores et déjà, la Ville s'engage à mettre en œuvre plusieurs projets structurants, comme :

- La création d'un pôle « Image et Regard » en centre Ville, autour du cinéma Jean Eustache et de l'Artothèque Les Arts au mur ; l'animation culturelle, mais aussi commerciale du centre-ville, pour en faire un vrai lieu de vie tout au long de la journée.
- La construction du pôle culturel de Camponac, autour de la Médiathèque Jacques Ellul, dédié à la diffusion et à la pratique culturelle autour du livre et de la musique.
- L'inscription de la Cité Frugès Le Corbusier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et la valorisation du patrimoine de la Ville.

Le projet culturel inscrit également plusieurs actions concourant explicitement au développement durable telles que :

- L'adhésion à la Charte Mondiale du développement de la culture - Agenda 21.
- La mise aux normes des équipements existants d'accès aux personnes porteuses de handicap et la maîtrise de leur consommation énergétique.
- La prise en compte de façon progressive des manifestations vers une logique éco-responsable.

La gratuité constitue un axe essentiel de la démocratisation de l'accès aux espaces culturels de la Ville. Depuis 2010, la médiathèque et la bibliothèque sont en accès gratuit permanent pour tous (pessacais et non-pessacais), ce qui a permis une hausse de 20 % de leur fréquentation. La plupart des manifestations organisées par la Ville (En Bonne Voix, La Nuit Défendue, Printemps du Bourgailh...) sont également gratuites.

Plus ciblé, le « Pass' Sport Culture » a été créé en 2011 afin de favoriser l'accès au sport et la culture à tous les jeunes pessacais âgés de 12 à 25 ans. Il se présente sous la forme d'un chéquier comprenant des coupons d'accès à des activités culturelles et sportives de la Ville. Chaque coupon fait l'objet d'un conventionnement avec le partenaire concerné... 1 000 pass ont été prévus pour la première année.

La Ville mène également une politique volontariste en direction des établissements scolaires comme la gratuité de tous les équipements sportifs pour tous les élèves des écoles, collèges et lycées, afin de créer des conditions favorables à une éducation réussie.

SAUVEGARDE D'UN PATRIMOINE CULTUREL : LE PLAN DE GESTION DE LA CITÉ FRUGÈS

La Cité a été réalisée entre 1924 et 1926 par Le Corbusier qui souhaitait bâtir des logements à bon marché pour les ouvriers. En 1998, le Site devient une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). Le dossier de demande d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO a permis de mettre en place un Plan de Gestion du Site. Un guichet unique est mis en place pour optimiser les financements institutionnels et accompagner les familles les plus précaires à la préservation et restauration du site. Les fonds proviennent de la municipalité de Pessac, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Aquitaine (DRAC) et du Conseil Régional.



Frugès.

RÉALISATIONS 2010/2011

Pessac, un territoire apprenant

Membre du Réseau français des Villes éducatrices, Pessac promeut l'acquisition et la diffusion de connaissances tout au long de la vie en créant un climat et un environnement propice à des apprentissages riches. En matière de « parcours culturels », la Ville, en partenariat avec le Conseil Général de Gironde et l'IDDAC (Institut Départemental du Développement Artistique et Culturel), offre à la communauté éducative l'opportunité de profiter tout au long de l'année d'événements, de dispositifs et d'infrastructures qui constituent des supports pédagogiques : découverte de la musique vivante grâce aux concerts des JMF (Jeunesses Musicales de France), développement des pratiques musicales en milieu scolaire via l'association Chante-école, promotion du sport scolaire éducatif durant les journées USEP (fédération Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré), l'accès à la médiathèque, l'artothèque, au Cinéma Jean Eustache, ateliers d'écriture via le dispositif Souffleurs de Mots, etc.

Du Clic@asso au Clic@brac
En avant les logiciels libres

Depuis 2002, la Ville de Pessac s'est engagée dans une démarche visant à utiliser et promouvoir les logiciels libres. En 2010, à l'occasion des Rencontres mondiales du logiciel libre qui se sont déroulées à Pessac, la Ville a distribué 230 clés USB de 4 Go composées de compilations de logiciels libres à ses associations. Afin de rendre accessible cette clé, huit formations gratuites ont été organisées en 2011 pour les associations.

Depuis septembre 2011, 800 clés ont également été distribuées aux écoliers de CM2 et aux élèves de CLIS ainsi qu'aux enseignants.

Éducation au Développement Durable :
Une pléiade d'acteurs pour des publics de tous les âges

L'Éducation au Développement Durable (EDD) constitue un champ d'actions privilégié et s'inscrit totalement dans la démarche de projet éducatif global. La Ville a élaboré plusieurs actions pour une Éducation au Développement Durable qui mobilisent divers acteurs locaux. Elles s'adressent à tous les habitants de Pessac (enfants, jeunes et adultes) et s'inscrivent dans le Projet Éducatif local. La volonté de la Ville en la matière est de privilégier l'éducation tout au long de la vie comme le stipule la charte des Villes Éducatrices. Plusieurs démarches y contribuent :

LA SENSIBILISATION DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Plus de 3800 enfants des écoles de Pessac sont sensibilisés au développement durable chaque année au Centre de Loisirs de Romainville. 10 structures pessacaises sont engagées dans une démarche d'Agenda 21 en 2011 : école G Leygues, collège Alouette, lycée Pape Clément, Campus, Terre d'ADELES (Agendas 21 familiaux), LEA Corbusier, CHU, Romainville, Centre Social de Saige et de la Châtaigneraie.

14 structures* de Pessac ont été soutenues entre 2001 et 2010 dans le cadre des Juniors du développement durable, dispositif porté par la CUB en partenariat avec l'Éducation nationale dont l'école Georges Leygues, école pionnière en matière d'Agenda 21 scolaire.

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ÉCOLE G. LEYGUES : 4 ANS D'AGENDA 21 SCOLAIRE

En septembre 2007, l'école s'est engagée dans un Agenda 21 scolaire : elle a été retenue avec 9 autres écoles de la CUB pour ce dispositif. Le projet a été réfléchi par les enfants lors des conseils de délégués de classe, puis repris par les enseignants en conseil des maîtres puis exposé aux différents partenaires (parents, centre social, centre de loisirs,...).

Actions menées :

- Enquête générale auprès des familles pour mesurer leur empreinte écologique
- Tri sélectif dans toutes les classes et dans la cour
- Recyclage des déchets
- Ateliers décloisonnés au niveau de toute l'école pour comprendre le handicap physique
- Réflexions sur le trajet domicile/école et travail sur la trousse écologique...



Source CUB/ Les juniors du développement durable

* Centre social Alouette, Ecole Cap de Bos, Ecole Edouard Herriot, Ecole Georges Leygues, Ecole Jeanne d'Arc St Joseph, Ecole Joliot Curie, Ecole Jules Ferry, Ecole maternelle Bellegrave, Ecole Montesquieu, Ecole Pierre Castaing, Ecole Roland Dorgelès, Ecole St Exupéry, IME, Ecole Calendreta de la dauna

LA SENSIBILISATION DE TOUS LES HABITANTS

Depuis 2007, date de mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Ville, plus de 5000 pessacais motivés par le développement durable ont contacté la Mission Agenda 21. L'appropriation du développement par le plus grand nombre se fait en allant à la rencontre des pessacais lors d'événements, tels que la Semaine du développement durable, la Semaine de la mobilité, les Rencontres de l'Économie Solidaire, etc. Afin de permettre la coordination des acteurs concernés et faciliter l'appropriation du développement durable, un agenda partagé, un Groupe des acteurs locaux regroupant une quinzaine de personnes ainsi qu'un programme de formations « Tous éco-citoyens » ont été mis en place.

La Ville s'appuie pour cette éducation à l'environnement et au développement durable sur des **acteurs du territoire mobilisés et menant de nombreuses actions pédagogiques :**

- les centres de loisirs, et notamment **Romainville** qui anime un programme pédagogique nature-environnement depuis plusieurs années
- les **accueils périscolaires,** qui développent des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement
- les **établissements scolaires,** qui intègrent progressivement l'Éducation à l'environnement et au développement durable de façon transversale dans tous les programmes scolaires, voire développent des démarches d'Agendas 21 scolaires
- l'**Écosite du Bourgailh** développe diverses animations en partenariat avec la Ville pour sensibiliser le grand public au développement durable : programme d'animations annuelles avec notamment le Printemps / Automne du Bourgailh, la nuit des étoiles, les éco-gestes, la Semaine du développement durable, la Semaine de la mobilité,...
- les **centres sociaux, les acteurs culturels, les associations locales** développent également des actions
- Le **Conseil Municipal des Enfants** (CME) constitué de 45 enfants qui travaille chaque année sur des projets innovants et de sensibilisation régulièrement tournés vers le développement durable : comme par exemple la campagne « stop pub », et tout dernièrement en 2011 la sensibilisation des parents d'élèves et enseignants à la démarche de pédibus via une exposition.
- Les **partenaires institutionnels** comme la CUB qui développe un programme tourné vers les écoles via le dispositif les Juniors du développement durable.



Stand éco-citoyen au Printemps du Bourgailh.



Conseil Municipal des Enfants.

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE

ORGANISATION RESPONSABLE DES MANIFESTATIONS MUNICIPALES : LES VU EN MODE DURABLE

Organisées par la Direction Jeunesse de la Ville, les Vibrations Urbaines rassemblent chaque année depuis 1997 les amateurs de cultures urbaines : sport de glisse, street culture et musique. L'événement bénéficie aujourd'hui d'une renommée nationale, voire internationale : l'édition 2010 a attiré 18 000 personnes de tout âge. La Ville, dans sa démarche éco-citoyenne, a fait en sorte que l'événement intègre les principes du développement durable sur l'ensemble du festival : gobelets réutilisables, tri des déchets, incitation aux transports en commun ou encore économie d'énergie. Quelques chiffres attestent du travail mené, depuis 3 ans, date de mise en place de la démarche responsable, ainsi en 2010 :

- 1 000 litres de fuel économisés grâce au remplacement du groupe électrogène qui alimentait le skatepark par un raccordement au réseau électrique
- Plus de 50 % des canettes vendues sur le site ont pu être recyclées
- Une équipe de 6 personnes dédiées à la sensibilisation globale et à la gestion du tri
- Espace de restauration proposant des produits bio, locaux et de saison

Le dispositif présente également une vertu pédagogique, puisqu'il permet aux participants et au public, notamment les jeunes, d'associer ambiance festive urbaine, respect de l'environnement et gestes éco-citoyens. Le festival a expérimenté le Kit éco-manifs mis en place en 2011 par la Ville pour faciliter l'appropriation du développement durable.

Elles agissent aussi... Des associations sportives, telles que Pessac Rugby, se sont également investies dans le développement durable en limitant l'impact de leurs manifestations sur l'environnement. Cette démarche éco-citoyenne est inscrite dans le Contrat Sportif établi en 2008 entre la Ville et le mouvement sportif autour de 9 axes prioritaires.

L'ACCUEIL, DE A À @ : DÉMATÉRIALISER SANS DÉSHUMANISER

Améliorer la qualité de l'accueil et l'accès à l'information de tous les publics est une priorité de Pessac qui développe l'e-administration et lutte contre la fracture numérique. Depuis juin 2006, les services accueil-standard, État civil et citoyenneté-Population de la Ville de Pessac portent la certification Qualiville pour l'accueil physique et téléphonique des administrés. Cette démarche qualité a pris une nouvelle dimension avec le portail internet @ccueil lancé en mars 2011. Celui-ci évite un déplacement en mairie pour toutes les démarches concernant la famille, de la petite enfance aux enfants scolarisés. Une inscription en ligne 7j/7 et 24h/24 est désormais disponible pour les inscriptions à la cantine ou aux transports scolaires via un système de facturation unique par famille et un paiement par carte bancaire... Dans le même temps, le hall d'accueil physique de l'hôtel de Ville a été repensé pour offrir plus d'informations (temps d'attente estimé) et de convivialité (canapés, espace de jeux pour les enfants), plus de confidentialité, aménagement des zones de dialogue entre les usagers et les agents, etc.

ET DEMAIN ?

- **La mise en œuvre concrète des actions du Projet culturel**
- Un portail associatif est en cours et permettra de donner à voir et de valoriser les bonnes pratiques développement durable des associations, de faciliter les échanges et d'optimiser l'appropriation du développement durable par les associations : système d'échanges local, partage d'un agenda collectif, information sur les formations les concernant... Il sera dévoilé lors des **Rencontres de la Vie Associative qui auront lieu au printemps 2012.**

Alimentation bio - **Économie sociale et solidaire** - Circuits courts - Dématérialisation - **Achats durables** - Commerce équitable - Réduction des déchets - Eco-activités - **Système d'Échanges Locaux** - **Responsabilité Sociétale des Organisations**

PESSAC
VILLE À PARTAGER



Finalité CONSOMMATION RESPONSABLE

Notre défi commun : favoriser des modes de production et de consommation responsables







« Comment passer d'une culture d'ultra-concurrence à une société où la valeur de l'entraide serait devenue un indice de richesse et de dignité collective ? »

Vincent Glenn, Auteur-réalisateur du Film « INDICES », documentaire sur les nouveaux indicateurs de richesse

« L'ensemble de ce qui compte ne peut pas être compté, et l'ensemble de ce qui peut être compté ne compte pas. »

Albert Einstein

CONTEXTE GLOBAL

CHIFFRES CLEFS

- 20 pays représentent 81 % du PIB de la planète
- 1 Français produit 1 kg de déchets /jour, composé à 75 % de déchets d'emballage

Sources : Ministère de l'écologie, ADEME

VERS LA SURCONSOMMATION MONDIALISÉE ?

L'augmentation massive de la production et de la consommation de biens matériels est à l'origine des principaux dommages causés à la planète. La recherche de la rentabilité à court terme, de la production à moindres coûts et l'incitation à la consommation de biens ont engendré de multiples dérives : pollution des milieux, érosion de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles non renouvelables, etc. Ce modèle n'est plus soutenable. L'abandon des modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation et d'une production plus responsables s'avère indispensable. À travers ce mécanisme, c'est avant tout la prise de conscience citoyenne, des producteurs comme des consommateurs, qui doit être visée. Le rôle des collectivités territoriales en la matière découle de leur proximité avec les acteurs de la production et de la consommation qui vivent, produisent et consomment sur leurs territoires. Leur propre responsabilité est engagée également, en particulier à travers l'éco-responsabilité, et par le biais des services qu'elles rendent aux entreprises et à la population.

RAPPEL DES ENGAGEMENTS NATIONAUX - LOIS GRENELLE

- 2020 : Objectif de 600 000 emplois verts
- Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant d'ici 2013, soit 27 kg/habitant
- Recycler 35 % des déchets ménagers et assimilés d'ici 2012, et 45 % d'ici 2015
- Recycler 75 % des déchets des entreprises, hors BTP et agriculture d'ici 2012, contre 68 % en 2004
- Recycler 75 % des emballages ménagers d'ici 2012, contre 60 % en 2006
- Cultiver en agriculture biologique 6 % de la surface agricole utile (SAU) en 2012 et 20 % en 2020
- Atteindre, en 2012, 20 % de produits biologiques dans la restauration collective publique

CONTEXTE LOCAL : UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE PORTÉ PAR DES ACTEURS DIVERSIFIÉS

DE NOMBREUX ATOUTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pessac dispose d'un fort potentiel intellectuel local avec son campus universitaire et ses outils d'accompagnement à la création d'activités et au développement des hautes technologies : la technopole Bordeaux Unitec, 1 pépinière d'entreprises municipale certifiée, 1 incubateur, 2 hôtels d'entreprises...

La Ville possède des pôles d'activités à fort contenu technologique dans l'aéronautique, les biotechnologies, l'optique et le laser (prochainement). Elle bénéficie également d'un réseau de PME-PMI, d'un important tissu d'entreprises artisanales et de quelques entreprises à forte notoriété (La Monnaie de Paris, Thalès, Eurobat, Laboratoires Rhodia...).

Chiffres clefs

- 2 556 entreprises en 2010, majoritairement dans le secteur d'activité tertiaire (INSEE – Sirene)
- 27 297 emplois salariés en 2008 (RP INSEE) dont 11 369 emplois publics (3 800 agents dans les sites pessacais du Groupe Hospitalier Sud du CHU de Bordeaux)
- 200 hectares de parcs d'activité industrielle et tertiaire répartis sur 7 principaux sites d'accueil
- 494 entreprises créées en 2010 (INSEE- Sirene)

DES HABITANTS DÉJÀ ENGAGÉS POUR DES MODES DE CONSOMMATION ALTERNATIFS



Marché biologique.

Pessac dispose d'un marché Bio hebdomadaire très fréquenté. Ce marché, qui fête en 2011 son 20e anniversaire, a l'originalité d'avoir organisé le tri de ses déchets et leur valorisation auprès de glaneurs pessacais. Le territoire accueille aussi 2 surfaces de vente bio : la SARL Saveurs et nature, située Av. P. Wiehn membre du réseau BioCOOP, et SO-Bio sur la zone de Bersol, et 1 producteur équitable : la ScoP Café Michel aux Echoppes.

Déjà, il y a plus d'une quinzaine d'années, des pessacais ont participé à la création d'un des premiers Système d'Échange Locaux d'Aquitaine : le SEL GABARE. Ces acteurs et la Ville ont initié les Rencontres de l'Économie Solidaire, temps d'échanges annuel réunissant 200 personnes autour d'innovations et des nouvelles pratiques de consomm'action. Suite à ces rencontres en 2003, un groupe d'habitants du quartier du Monteil organise le SEL des Voisins, lequel donnera le jour à l'association Terre d'ADELES (Association pour le Développement d'Échanges Locaux Équitables et Solidaires). En 2010, trois circuits courts voient le jour :

- le SEL de la Terre (marché paysan à la Cité des Castors)

- en direction des étudiants: un système d'abonnements aux productions maraîchères de la SICA d'Eysines à l'initiative du service de médecine préventive inter-universitaire

- un circuit court des produits laitiers de la ferme pessacaise Tartifume.

180 000 TONNES SUR LA CUB : « RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE ! »

En matière de gestion de la collecte, du tri et du traitement des déchets, la Ville de Pessac bénéficie d'un dispositif ambitieux et de qualité, porté par la Communauté Urbaine de Bordeaux : le plan T.R.I.V.A.C. (Trier – Recycler – Incinérer – Valoriser – Communiquer). Ce dispositif est complété par le Plan Départemental de Prévention des Déchets Ménagers et deux Plans Régionaux : Élimination des Déchets Industriels- Élimination des Déchets des Activités de Soins et à Risques infectieux. Pessac est dotée de 2 déchetteries pour les particuliers et d'une déchetterie professionnelle. Elle dispose également de 3 dispositifs de recyclerie thématique : ENVIE pour l'électroménager, le Relais pour les vêtements (13 tonnes collectées chaque mois sur 21 bornes d'apport volontaires installées en 2009), et Micro Portable pour les ordinateurs. En complément, de nombreux vide-greniers sont organisés chaque week-end par les associations pessacaises.

LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN DIMINUTION SENSIBLE

Pessac ne dispose pas d'éléments chiffrés sur le tonnage et le tri des déchets spécifiques à sa commune, cette compétence étant du ressort de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Les chiffres communautaires sont néanmoins intéressants à mettre en perspective. Chaque habitant de la CUB produit 256 kg de déchets par an, contre une moyenne nationale de 390 kg (chiffre 2010). Les chiffres CUB sont en baisse globale, de 2,17 % par rapport à 2009, soit une réduction de 65 % depuis l'an 2000.

Source Rapport activités CUB 2010

LE TRI EN HAUSSE

Le tri sélectif est généralisé pour le secteur pavillonnaire, en cours de déploiement sur les quartiers d'habitat social et à développer sur les copropriétés et résidences privées. 53 024,57 tonnes de déchets verts ont été collectées en 2010, ce qui représente une augmentation de 3,43 % par rapport à l'année 2009. Le taux de performance (kg par an par habitant), est de 54,98 kg pour les emballages ménagers et les journaux magazines et de 20 kg pour le verre.

Source Rapport activités CUB 2010

DES ERREURS DE TRI QUI AUGMENTENT

Malgré une hausse du tri des déchets dans la CUB, le nombre d'erreurs de tri augmente. Ils représentent 15,29 % du tonnage total traité au centre de tri (13,83 % l'année dernière). Cette augmentation justifie que soient maintenues les opérations de sensibilisation auprès des habitants de l'agglomération.

Source Rapport activités CUB 2010

NOTRE BILAN 2010/2011 SUR LA FINALITÉ CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS

Engagements de la Ville de Pessac pour développer des modes de consommation et de production responsables.

AXES	Nos objectifs pour développer les modes de production et de consommation responsables Acte 1 de l'A21 2007/2011
Territoire durable/ **15 actions A21**	Favoriser les démarches de développement durable des entreprises, commerçants et artisans
	Contribuer à renforcer la qualité environnementale des zones d'activités
	Développer l'Economie Sociale et Solidaire et soutenir le tiers secteur orienté DD
	Anticiper les nouveaux besoins et accompagner les nouveaux métiers/nouvelles activités
	Renforcer les liens entre développement économique- formation-emploi
	Mieux valoriser les ressources locales et développer le tourisme durable
	Favoriser la réduction des déchets à la source, améliorer leur gestion et renforcer leur valorisation
	Sensibiliser les habitants aux modes de vie durables ; connaître et valoriser les initiatives citoyennes de consommation et de production durables
Ville durable et exemplarité municipale **7 actions A21**	Mettre en place une politique d'achats municipaux durables
	Réduire les déchets municipaux et améliorer leur gestion
	Renforcer les démarches qualité qui impliquent l'usager Intégrer le DD dans la restauration scolaire et administrative

ACTIONS MENÉES

- **22 actions, soit plus d'1/3 des projets du 1er Plan d'actions Agenda 21 ont contribué à cette finalité :** Soutien aux Plans de Déplacements d'Entreprises, Bioparc et éco-village artisanal, Développement de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), Organisation des Rencontres de l'Économie Solidaire depuis 2003, Projet de tourisme durable au Bourgailh (SAVE), Distribution de composteurs et formation de guide-composteurs, Mise en place du tri sélectif sur les quartiers d'habitat social, Ambassadeurs du tri, Opération « 1 entreprise, 1 arbre », Soutien aux AMAP et circuits courts, Sensibilisation et Éducation aux modes » de vie durable, Démarche qualité de la restauration scolaire et administrative, Démarche achats durables, Opération « Moins de papier, plus de tri » dans l'administration, Équipement des écoles en bacs de tri, compostage des déchets verts municipaux, amélioration de la gestion des déchets municipaux dangereux, élaboration d'une trousse écologique dans le cadre de l'Agenda 21 scolaire de l'école G Leygues…
- **39 agents, soit 3,9 % des effectifs municipaux,** agissent au quotidien pour développer des modes de production et de consommation plus responsables

RÉSULTATS / CHIFFRES CLEFS :

Mobilisation des acteurs économiques vers une production responsable :

- Création en 2010 de la Fabrique à initiatives dont l'objet est d'identifier en amont des projets ESS pertinents et de permettre la création d'entreprises d'ESS économiquement pérennes
- En 2008, les 2 639 emplois dans le monde associatif représentent 9,7 % du total des emplois salariés de Pessac (INSEE RP)
- En 2010, 11 structures de l'Économie Sociale et Solidaire recensées sur Pessac
- Soutien de la Ville au Club des Entreprises de Pessac pour la mise en place d'actions collectives de développement durable : 150 entreprises pessacaises sensibilisées sur le développement durable – parmi elles, fin 2010, 20 entreprises ont engagé une démarche de Plan de Déplacements d'Entreprises et promeuvent l'éco-mobilité

Mise en place d'actions pour la réduction des déchets à la source, le tri et la valorisation :

- Chaque habitant de la CUB produit 256 kg de déchets par an
- Expérimentation CUB/Ville menée de mai 2008 à 2009 : 3 000 composteurs ont été distribués gratuitement par la Ville, soit trois-quarts des foyers pessacais résidant en individuel équipés
- Mise en place dès 2009 de formations gratuites au compostage avec le Conseil Général de la Gironde et l'ADEME : 36 pessacais ont leur diplôme de « guide-composteur »
- Installation par Domofrance de bacs de collecte sélective enterrés sur le quartier de Saige (66 bornes) et la résidence Macédo
- Ouverture en 2009 d'une deuxième déchetterie (Av. Gutenberg)
- Installation en 2009 de 21 bornes d'apports volontaires de vêtements : 13 tonnes collectées chaque mois en 2011 par Le Relais Gironde
- Mise à disposition par la CUB de 2 ambassadeurs du tri en 2009/2010 : porte-à-porte pour la sensibilisation des habitants de Saige et Macédo, animations dans les écoles et centres sociaux...
- Compostage des déchets verts municipaux / dématérialisation des actes administratifs

Mise en place de pratiques de consommation et d'achats responsables

- 4 circuits courts organisés dont 2 autour de fermes pessacaises (le Groupement d'Agriculteurs en Commun GAEC Tartifume et le jardin d'ADELES)
- Soutien financier et mise à disposition par la Ville d'un Terrain de 23 000 m² aménagé par Terre d'ADELES, l'AMAP de Pessac qui réunit 15 producteurs locaux et 250 familles adhérentes en 2011.
- Adoption en 2008 d'une Charte qualité pour la restauration scolaire et administrative fixant un objectif de 20 % de denrées bio, locales, de saison et sans OGM d'ici 2012 dans la restauration scolaire et administrative - Certification ISO 9000 de la Société d'Économie Mixte SEM AGIR. À ce jour, il y a 12 % de produits bio, locaux ou de saison

- Eco-Manifestations : déploiement d'un kit en direction des organisateurs locaux destiné à limiter l'impact de la manifestation sur l'environnement. Une centaine d'organisateurs pessacais ont été formés à l'intégration des principes du développement durable dans leurs événements
- Formalisation d'une politique d'achats responsables : recrutement d'un acheteur public responsable en 2010 et formations des 50 acheteurs publics municipaux depuis 2006, réflexion systématisée pour l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les 150 marchés publics municipaux, participation active de Pessac à des réseaux d'échanges sur la commande publique : 3 rencontres du Club ESS de la CUB, 4 rencontres du Réseau Aquitain des Acheteurs publics responsables en 2011, 70 marchés responsables passés en 2010

Les Indicateurs d'exemplarité de la collectivité sur cette finalité

Synthèse des Indicateurs de référence, issus du référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable, pour dresser le bilan du fonctionnement et des pratiques internes de la Ville de Pessac en matière de modes de production et de consommation responsables

Indicateurs de référence	2007	2008	2009	2010
Part des denrées de la restauration collective issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable ou à haute valeur environnementale (produits locaux, de saison, sans OGM..)	0	NC	7% des repas avec au moins un produit de ces catégories	12,00%
Nombre d'heures d'insertion générées via l'intégration de la clause sociale dans les marchés municipaux	244 h	9623 h	14 638 h	18 716 h
Nombre d'équivalents temps plein générés par le dispositif Clause sociale sur le territoire	-	7	11,5	14
Papier : Nombre moyen de ramettes consommé/an	6800	4800	4000	En cours DSIT
Capacité de désendettement – en années (nombre d'années nécessaires à la commune pour rembourser son encours de dette)	0	0	0,2	0,2

NOS PISTES DE PROGRÈS

- Impulser une démarche partenariale et prospective de développement des emplois et des compétences à l'échelle locale pour mieux accompagner les évolutions en cours et à venir, notamment en termes d'Économie Sociale et Solidaire, de développement d'activités socialement responsables et de métiers « verts »...
- Renforcer le partenariat et l'implication des acteurs économiques locaux dans le développement durable du territoire, soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et circuits courts
- Valoriser et mettre en réseau les habitants consomm'acteurs et les acteurs de la production locale responsable ; développer l'« Agenda 21 citoyen » et la valorisation des familles pilotes engagées
- Conforter la sensibilisation pour réduire nos déchets à la source, poursuivre la mise en place du tri sélectif sur les quartiers d'habitat social engagée par les bailleurs et dans les quartiers résidentiels par les copropriétés, innover dans la valorisation énergétique et la réutilisation en circuits courts des déchets de proximité
- Se doter d'outils collaboratifs de pilotage de la performance en interne pour faciliter l'évaluation continue et l'analyse en coût global des projets et programmes

COUP DE PROJECTEUR

Saige : Le tri sélectif s'installe à grande échelle

Le tri sélectif dans la commune a débuté en 2000 avec le plan TRIVAC de la CUB qui a concerné les quartiers pavillonnaires de la Ville. L'action a été élargie ensuite à l'habitat social collectif. En 2009, le dispositif était opérationnel au sein du quartier de Saige. Les vide-ordures individuels ayant été supprimés pour des questions d'hygiène et de bruit notamment, les locataires ont été invités à trier leurs déchets à la source dans des poches séparées pour les déposer ensuite dans les 66 bornes enterrées installées au pied de chaque entrée d'immeuble. Unique en France par son ampleur, l'opération concerne 5 000 habitants.

Le bilan 2010, après un an de mise en œuvre, donne des résultats remarquables, avec 33 kg de déchets triés en moyenne par an et par habitant, soit presque le double du chiffre moyen de la CUB (18 kg/habitant/an). Ce résultat est d'autant plus méritoire que les locataires n'avaient pas l'habitude de trier leurs déchets au préalable. Ce résultat est l'œuvre d'une mobilisation forte et concertée du bailleur social Domofrance, de la Ville de Pessac et de la CUB, qui ont travaillé de concert pour que les habitants s'approprient le projet.

De nombreuses actions d'information et de sensibilisation ont été organisées en amont de l'installation du tri sélectif : ambassadeurs du tri en porte-à-porte à la rencontre des résidents, organisation de visites de centres de tri, éducation au tri sélectif des enfants dans les écoles du quartier, réalisation d'un film vidéo d'enfants du quartier animée par le CCAS, etc.

L'objectif avoué est désormais d'atteindre 40 kg de déchets triés par habitant et par an, seuil fixé par le Grenelle de l'environnement. L'opération fait des émules dans le logement social et concerne maintenant les quartiers La Châtaigneraie et Arago. La ville va étendre désormais le tri sélectif aux bailleurs privés et copropriétés de la commune, toujours en lien avec la CUB. Elle consolide par ailleurs ses efforts en matière de gestion des déchets avec la poursuite de l'opération « guide composteur » réalisée en partenariat avec l'Ademe et le Conseil Général de Gironde. Celle-ci consiste à former pendant une journée un habitant au compostage sous la forme d'un atelier théorique et pratique, ponctué par un diplôme, afin que ce dernier forme à son tour des habitants de son quartier. Cette mesure, qui a concerné 36 personnes à ce jour, vient compléter l'opération « Composteurs » menée de 2008 à 2009 : 3 000 composteurs ont été distribués gratuitement aux pessacais, ce qui a permis d'équiper ¼ des foyers pessacais résidents en individuel (partenariat CUB/Ville). Dans le cadre du Contrat de co-développement 2012-2014 en cours de négociation avec la CUB, Pessac souhaite poursuivre le déploiement partenarial du compostage individuel et collectif.





RÉALISATIONS 2010/2011

Un kit pour des manifestations plus responsables

Attentive et soucieuse des impacts induits par les manifestations organisées sur son territoire, la Ville s'est engagée, dans le cadre de son Agenda 21, à intégrer les principes du développement durable dans tous ses projets dont les manifestations culturelles et sportives.

En 2009-2010, dans le cadre du Conseil Départemental des Agendas 21, plusieurs collectivités en Agenda 21 de Gironde, soutenues par le Conseil Général et l'ADEME, ont co-élaboré avec des associations partenaires un guide pratique, une offre de formation, et des outils communs pour sensibiliser et mobiliser les organisateurs d'événements.

Pessac a activement contribué à cette démarche et s'est engagée dès 2009 dans son déploiement local. Depuis 2009, les Vibrations Urbaines, le Printemps et l'Automne du Bourgailh, Complètement à l'Ouest, Les Rencontres Ovales ont, entre autres, expérimenté le label « Manifestations responsables » du Conseil Général de Gironde. Un kit local « manifestations responsables » mutualisé est créé. Il comprend des sessions locales de formation gratuite, une signalétique commune et des affiches de sensibilisation, des bacs de tri spécial manifestations, des gobelets consignés « Pessac en mode durable »,... Expérimenté sur 4 événements dès 2009, il est désormais utilisé sur plus de 10 événements municipaux ou associatifs. Fin septembre 2011, 100 pessacais ont été formés localement par Méduli Nature pour intégrer le développement durable dans l'organisation de leurs fêtes et manifestations : tri des déchets, restauration bio-locale, maîtrise des consommations...

Pessac place l'économie au service de l'humain

La Ville de Pessac, dans son axe développement économique responsable, soutient résolument l'Économie Sociale et Solidaire et encourage les acteurs économiques à s'impliquer dans la vie du territoire et à développer une économie plus attentive à son environnement et plus impliquée socialement. Ce message est entendu par de plus en plus d'entreprises locales qui s'engagent dans des démarches de développement durable ou de Responsabilité Sociétale. Tous ne peuvent être cités dans ce 1er Rapport développement durable, et toutes les initiatives ne sont pas connues *(Pour apparaître dans le Rapport développement durable 2012, contactez la Mission Agenda 21).*

TERRITOIRE DURABLE : DES ENTREPRISES S'ENGAGENT

Le Club des entreprises de Pessac créé en 1990 a tenu un rôle moteur dans la mise en place d'actions collectives de développement durable au sein des entreprises pessacaises membres. Dès 2006, le Club s'est fortement engagé dans la démarche d'Agenda 21 lancée par la Ville : participation à l'élaboration du diagnostic partagé de développement durable, de la stratégie et du 1er Plan d'actions 2007-2011 (action N°53), co-organisation avec la Ville de plusieurs éditions de la Semaine de la Mobilité et de la Semaine du développement durable. Dès 2006, une démarche collective est mise en place, avec le soutien de l'ADEME, la CUB, le Conseil Général (Transgironde), pour développer l'offre de transports en commun et les déplacements doux sur les zones d'activité : le Plan de Déplacements Inter-Entreprises. Fin 2010, 20 entreprises le déclinent activement. D'autres actions sont mises en place : amélioration du tri sélectif sur Bersol, engagements d'audits énergétiques dans une dizaine d'entreprises... Demain, la Ville et le Club ont choisi de développer une démarche commune autour de la Responsabilité Sociétale des Organisations, et notamment de la nouvelle norme de développement durable adoptée fin 2010 : ISO 26 000.

Le CHU de Bordeaux est également impliqué : il s'est engagé en 2008 dans l'élaboration de son Agenda 21. En 2010, il lançait une grande enquête déplacements auprès de ses salariés (3800 sur Pessac), et des temps forts de sensibilisation : co-organisation de la semaine de la Mobilité 2010, accueil du Village de la Mobilité en 2011. Demain, la Ville souhaite renforcer le partenariat, notamment sur les questions du climat et de la biodiversité.

L'hypermarché Casino Pessac, également partenaire des Semaines de la Mobilité pessacaises, inaugurait le 8 octobre 2011, la première ferme photovoltaïque sur parking de la CUB avec l'installation de 7368 panneaux photovoltaïques en ombrières et 5712 sur le toit, soit une production de 4519 MWh par an, ce qui constituera 12975 tonnes de CO^2 en moins par an pour tout le territoire pessacais.

LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DES PARTENAIRES CLEFS

En matière d'Économie Sociale et Solidaire, Pessac compte de nombreux acteurs impliqués, plutôt méconnus des habitants.

9 structures d'insertion par l'activité économique :

- **AIPAC (Association Intermédiaire de Pessac pour l'Aide aux Chômeurs) :** elle met à disposition des particuliers, des collectivités locales, des associations et des entreprises, des personnes pour réaliser des travaux ménagers, de bricolage ou de jardinage.
- **Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) Bâti Action :** structure qui accueille des personnes en grandes difficultés sociales et/ou professionnelles. Elle propose un encadrement pour aider la personne dans son projet de vie et professionnel.
- **ACI Fringuette :** collecte, récupération et vente de vêtements d'occasion.
- **Actif Sud-Ouest,** entreprise d'insertion spécialisée dans la récupération, la réparation et la vente d'ordinateurs d'occasion.
- **ENVIE Gironde :** entreprise d'insertion spécialisée dans la réparation et la revente d'appareils électroménagers propose des CDD.
- **ETTI Alliance rive gauche (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)** : qui met à disposition des entreprises, des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.
- **2 Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification :** le **GEIQ Propreté,** orienté vers les métiers du nettoyage industriel, et le **GEIQ Filières-pro,** orienté vers les métiers des espaces verts. Ils organisent des parcours continus d'insertion et de qualification au profit des demandeurs d'emplois rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.
- **Le GARIE :** Groupement des Acteurs régionaux pour l'Insertion par l'Économique.

Et d'autres acteurs de l'ESS, comme la Biocoop - Saveur et Nature (épicerie bio), la Scop* Café Michel (torréfaction café et produits bio) et la SCIC Rescol (structure de recherche et développement appliqué spécialisée dans les applications de polymère, résine et adhésif)...

Qu'ils se soient constitués en Associations, Fondations, Mutuelles, Coopératives, Sociétés Coopératives d'intérêt Collectif..., les acteurs de l'économie solidaire de Pessac montrent qu'il est possible d'entreprendre, de produire et d'échanger autrement en incluant des principes de redistribution et de réciprocité entre habitants, générations et territoires.

* une Scop est une société coopérative et participative (un salarié = une voix) qui place la pérennité de l'entreprise et l'emploi au cœur de sa gouvernance

Une Direction du Développement a été créée en 2008 à la Mairie afin d'agir sur l'offre de travail, faciliter les projets des entreprises, organiser le marché et pallier les insuffisances du marché à son échelle. Cela a permis à des projets structurants de se développer :

Projet du Bioparc

ALLIER PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

Le Bioparc est une zone d'activités économiques de 14 hectares dédiée aux activités biomédicales. Situé en bord de rocade et au cœur de la coulée verte du Peugue, le Bioparc entend allier performance économique et prise en compte des exigences qualitatives et environnementales du site. Une première opération immobilière a été livrée en 2011. Cette opération de 14 000 m² SHON de locaux mixtes, menée par la Caisse des Dépôts, met en œuvre les meilleures pratiques de construction pour des locaux d'activités et a accueilli ses 3 premières entreprises en 2011. En parallèle, une mission d'étude urbaine est menée conjointement par la CUB et les Villes de Pessac et de Mérignac. Ses conclusions ont permis de définir en 2011, les aménagements et les règles à mettre en place pour préserver au mieux l'environnement tout en assurant une viabilité économique à l'opération. Ce seront 1 000 emplois et une centaine d'entreprises qui se déploieront sur la zone à terme.

Pessac Bersol

VERS UNE REQUALIFICATION D'ENVERGURE POUR UNE ZONE PLUS VIVABLE

Afin d'inscrire durablement les parcs d'activités de Pessac dans une dynamique de croissance et d'attractivité, une grande étude de positionnement stratégique a été menée par la CUB et la Ville de Pessac en 2011. Cette étude a permis de mieux comprendre les attentes des entrepreneurs et des salariés, de faire un diagnostic urbain poussé et de faire des propositions d'actions pour garantir la capacité de ces parcs d'activités à créer de l'emploi et du lien social. Les études ont mis en évidence le manque de services de proximité pour les salariés, les nécessaires investissements à faire pour amener le Grand Bersol à un niveau qualitatif important, la possibilité de recréer des trames vertes et de valoriser des zones naturelles (anciennes argillières) jusqu'ici ignorées. Enfin, l'idée est d'utiliser l'arrivée du tram sur le site en 2014 pour proposer une alternative crédible à la voiture et permettre de développer des infrastructures de transports doux (voies dédiées TCSP, pistes cyclables...). Ces priorités seront déclinées en fiches actions qui seront ensuite priorisées dans le temps avec la Communauté Urbaine pour définir conjointement un plan d'amélioration continue de la zone du Grand Bersol.



Consommation responsable

En termes d'incitation et d'appui à des pratiques de consommation responsable, la Ville a encouragé et soutenu les filières émergentes sur le territoire :

DU SEL D'ADELES AUX AMAP : « RAMÈNE TES FRAISES ! »*

Créée en 2005, l'Association Terre d'ADELES, riche aujourd'hui de 250 familles adhérentes, propose via un système d'échange local (SEL d'ADELES) de biens et de services : outil de bricolage ou matériau, ustensiles de cuisine, coiffure, jardinage, etc. Elle accompagne aussi des publics d'habitants et familles dans la mise en œuvre d'outils concrets permettant d'appliquer au quotidien les principes du développement durable et de l'Économie solidaire.



En 2010, Terre d'ADELES a fêté sa 5e saison en AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Si le Jardin d'ADELES est un lieu de production partagé de légumes de type biologique, il est aussi, deux vendredis par mois, le point de distribution des produits des AMAP et circuits courts proposés par l'association (15 « fermes » impliquées en 2010) qui s'engage à ne soutenir que des producteurs Bio ou en voie de conversion à l'agriculture biologique. 175 familles adhérentes de Terre d'ADELES sont abonnées à un contrat AMAP en 2010. Sur 2011, 2 nouvelles AMAP (fromage-poulet bio) et 2 circuits courts (porc, bière) ont rejoint la coordination.

Source : Rapport d'activités 2010 - Association Terre d'ADELES

*Citation extraite du rapport

VILLE DE Pessac

EXEMPLARITÉ MUNICIPALE

LES ACHATS DURABLES EN ÉVOLUTION

Par la mise en place d'une démarche d'achats durables généralisant la prise en compte de critères sociaux et environnementaux dans tous ses achats de produits, de prestations ou de travaux, Pessac affirme sa volonté de promouvoir des modes de production et de consommation responsables. Les collectivités et administrations peuvent jouer un rôle majeur d'entraînement sur le marché puisque les achats publics représentent 10 à 15 % du PIB national (Ademe 2007). Dans ce contexte, Pessac a initié dès 2007 une démarche d'achats durables en deux temps. Un 1er appel à projet de l'ADEME et de la Région a permis à la Ville de dresser un bilan de son expérimentation d'intégration de la clause sociale dans ses marchés. Celle-ci s'est formalisée et développée en 2007 par le recrutement d'une personne dédiée au conseil et à l'accompagnement des services acheteurs et aux liens avec les entreprises et les partenaires. Cette démarche a fait apparaître le besoin d'un guichet mutualisateur des heures d'insertion pouvant être proposées par tous les maîtres d'ouvrage publics du territoire, officialisé en 2009 et confié au PLIE des Sources. Un 2e appel à projet en 2009 est allé plus loin en visant désormais la généralisation de critères environnementaux dans les marchés et la formalisation d'outils d'appui et de suivi (fiche navette Achats durables, généralisée depuis 2010). D'autres actions ont été entreprises : formation des 50 acheteurs municipaux, création d'un poste d'acheteur public en 2010, chargé d'animer, suivre et évaluer la démarche d'achats durables, etc.

ET DEMAIN ?

LA FABRIQUE À INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES DE PESSAC

Officiellement créé en juin 2010 en association avec l'ensemble des acteurs de l'ESS et les collectivités partenaires, cet incubateur d'entreprises est entièrement dédié au secteur de l'économie sociale et solidaire sur Pessac. Il a pour mission d'accompagner les entrepreneurs et de construire des projets pérennes, de les aider à obtenir des financements et de former leurs managers. La Ville de Pessac prévoit de réaménager 130 m² de locaux dans la zone d'activités des Échoppes afin d'héberger la Fabrique et un incubateur d'entreprises.

LE PROJET SAVE (SYMBIOSE ANIMALE, VÉGÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE)

Parc de loisirs animalier et végétal de 14 hectares situé sur le site du Bourgailh réaménagé, le projet SAVE offrira dès 2015 un voyage au cœur des forêts du monde. Les visiteurs pourront y découvrir les milieux forestiers emblématiques de notre planète ainsi que les interactions des espèces animales et végétales qui y vivent. Grâce à un programme pédagogique innovant, les visiteurs découvriront la richesse de la biodiversité et les enjeux qui y sont attachés. SAVE, avec l'aide de son comité scientifique, s'investira également dans une fondation créée en partenariat avec des acteurs de la protection de la nature. Le projet associe d'un côté la Région Aquitaine, la CUB, Pessac et Mérignac et de l'autre, des partenaires industriels privés et des acteurs environnementaux.



L'AGENDA 21 DE PESSAC,
Une réussite collective !

La Ville de Pessac se démarque au niveau national et régional par son engagement en faveur du développement durable. Les nombreuses récompenses et labellisations reçues en sont la preuve :

Obtention du label Agenda 21 Local France

Décerné en novembre 2007 par le Ministère de l'Écologie et du développement durable et reconduit pour 2 ans en novembre 2010

Les Rubans du développement durable

Décernés fin 2007 par l'Association des Maires de France et le Comité 21 et reconduit pour 2 ans en novembre 2010

Les Trophées du développement durable

Mis en place par le Conseil Général de la Gironde en 2007, les Trophées du développement durable ont récompensé :

- L'association AOC (Appellation d'Orignie Campus) pour son jardin partagé en 2011.
- La mission de réflexion et de propositions pour la création du Conseil de développement durable (C2D Pessac) en 2010
- La Plateforme des services au public de la Ville de Pessac pour la mise en place d'ateliers économes en 2010
- La Fédération Régionale des Coopératives Agricoles d'Aquitaine, pour sa démarche de développement durable en 2010
- Le Conseil Local Sécurité Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour les chantiers éducatifs menés par la Ville de Pessac en 2009
- L'école Georges Leygues de Pessac (2 trophées en 2008 et 2009) pour l'ensemble de sa démarche d'Agenda 21 scolaire et notamment sa dimension participative
- Le service Espaces verts de la Ville de Pessac pour l'ensemble de sa démarche développement durable en 2008
- L'association Terre d'ADÈLES pour son jardin solidaire et ses actions de sensibilisation des familles au développement durable en 2007

Bravo et merci à tous pour votre engagement éco-citoyen !

Le développement durable de Pessac ne peut se construire et avancer qu'avec vous !

Vous avez des commentaires, suggestions, compléments à apporter à ce 1er Rapport développement durable : contactez la Mission Agenda 21 de Pessac qui est à votre disposition pour enrichir en continu ce document avec vous : agenda21@mairie-pessac.fr

RAPPORT
DEVELOPPEMENT DURABLE
2010/2011

Présenté au Conseil Municipal du 10 novembre 2011

Place de la Ve République - 33600 Pessac
Tél : 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35
contact@mairie-pessac.fr - www.pessac.fr

Réalisation : Ville de Pessac / Animation rédactionnelle : Mission Agenda 21 et services de la Ville / Maquette : Hypophyse Communication
Impression : imprimerie municipale - Papier issu de forêts gérées durablement.

Crédit photo : ©MartinDuplantier/Debarre Duplantiers Architectes - © Leibar et Seigneurin © S. Ferry - © E. Thiallier ©C.Darrieusset ©AlbanGilbert ©Fotolia ©NikolasErnult